

Université de Montréal

Une minorité sans histoire : le cas des Roms en Roumanie

par Dana Cotnareanu

Département de science politique
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales
en vue de l'obtention du grade de maîtrise en science politique

Septembre 2018

© Dana Cotnareanu, 2018

Résumé

La révolution de 1989 en Roumanie a entamé le processus de démocratisation après plus de quatre décennies de communisme. De nombreux changements économiques, politiques et sociaux ont suivi la chute du régime totalitaire, surtout à la suite de l'adhésion du pays à l'Union européenne. L'un des enjeux qui démontrent les progrès et les limites de la transition démocratique sont les conflits mémoriels réveillés par la révision historiographique. Les pressions des institutions européennes et internationales ont créé des opportunités politiques pour les minorités, dont les Hongrois, les Juifs et les Roms, afin qu'elles puissent mettre de l'avant leurs mémoires collectives, jusqu'à lors ignorées. En dépit de cette occasion et des avancés des communautés juives et hongroises, les Roms demeurent largement absents de l'histoire nationale. Cette analyse examine les facteurs qui expliquent l'écart entre la représentation des Roms face à celle des Juifs et des Hongrois, grâce au modèle du processus politique, qui englobe trois facteurs bien établis de la théorie sur le mouvement social : les opportunités politiques, la mobilisation des ressources et le cadrage.

Mots-clés : Historiographie, histoire, conflit mémoriel, nationalisme, manuel scolaire, minorité, Roms, Roumanie, mouvement social, opportunité politique, mobilisation des ressources, cadrage

Abstract

The Romanian Revolution of 1989 began the process of democratization after more than four decades of communism. Numerous economic, political and social changes followed the fall of the totalitarian regime, especially as a result of the country's accession to the European Union. One of the issues that demonstrates the progress and the limits of Romania's transition to democracy is the conflicting memories awakened by the historiographical revision. Pressure from European and international institutions has created political opportunities for minorities, including Hungarians, Jews, and the Roma; to find their place in national history, which until now had been ignored. Despite the new political opportunities and the advances of the Jewish and Hungarian communities, the Roma have remained largely absent from Romania's national history. This analysis examines the factors that explain the gap between the representation of the Roma with that of the Jewish and the Hungarian communities through the lens of the political process model, which encompasses three well-established factors of the social movement theory: political opportunities, resource mobilization, and framing.

Keywords : History, historiography, collective memory, nationalism, textbook, Romania, Roma, minority, mobilisation, political opportunity, framing, social movement

Remerciements

Je souhaite tout d'abord remercier ma directrice de recherche Magdalena Dembinska pour ses conseils judicieux, son encouragement, et sa grande patience. Sans son soutien continu, cette expérience académique n'aurait pas été possible et je lui en suis très reconnaissante.

Je désire aussi remercier les professeurs du Département de Science Politique de l'Université de Montréal qui m'ont aidé à approfondir mes réflexions dans le cadre de leurs séminaires stimulants.

Je tiens également à remercier le Centre Jean Monnet de Montréal qui m'a permis d'effectuer un terrain de recherche et qui m'a ouvert ses portes tout au long de ma maîtrise.

Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont aidé durant mon séjour de recherche à Bucarest. Je suis reconnaissante à ceux qui ont pris le temps de me parler et qui m'ont offert un aperçu de leur travail. Je tiens à remercier aussi tous ceux qui m'ont gentiment accueilli et guidé à la bibliothèque centrale universitaire. Et enfin, mais pas le moindre, je tiens à remercier Cristian Patrasconiu pour m'avoir inspiré confiance, pour ses conseils astucieux, et pour sa curiosité contagieuse.

Je souhaite remercier également le professeur Meir Amor de l'Université Concordia, sans qui ce mémoire n'aurait pas vu le jour. Merci de m'avoir mis au défi et de m'avoir ouvert les yeux.

Finalement, je tiens à remercier ma famille, et spécialement mes parents, pour leur support inconditionnel tout au long de mon parcours académique. Merci de m'avoir donné les ressources et l'espace nécessaire pour que je puisse suivre mon propre chemin.

Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Remerciements.....	iii
Table des matières.....	iv
Liste des tableaux.....	vii
Liste des figures.....	viii
Liste des sigles.....	ix
Introduction.....	1
1. La concurrence mémorielle en Roumanie : concepts et contexte.....	1
2. Recherche et méthodologie.....	4
2.1 Question de recherche et hypothèse.....	4
2.2 Cadre théorique.....	5
2.3 Choix de cas et méthodologie.....	6
2.4 Les limites méthodologiques.....	10
2.5 Annonce du plan.....	11
Chapitre I Revue de littérature.....	13
1. L’historiographie et l’identité nationale : Comment penser le passé?.....	14
1.1 Comment définir l’histoire?.....	15
1.2 L’histoire et la construction nationale.....	18
1.3 Le glissement conceptuel : l’ethnie, la culture, et la nation.....	21
2. Pouvoir et histoire : Les pression du haut.....	22
2.1 La production du savoir : Les historiens et les manuels scolaires.....	23
2.2 L’influence politique et ses limites.....	24
3. La concurrence mémorielle et les pressions du bas.....	26
3.1 La concurrence mémorielle.....	27
3.2 Les opportunités politiques.....	27
3.3 La mobilisation des ressources.....	28
3.4 Le cadrage.....	30

Conclusion	31
Chapitre II.....	33
Les minorités roumaines dans les manuels d’histoire durant la période communiste et la transition démocratique.....	33
1. La société roumaine communiste.....	34
1.1 La transition idéologique	34
1.2 La production du savoir	35
1.3 La divergence.....	35
2. L’évolution idéologique et les manuels d’histoire avant 1989	36
2.1 La période de l’internationalisme prolétaire et le manuel « Roller » 1947-1964. 37	
2.2 La période nationale-communiste 1964-1989	38
2.3 Les manuels scolaires de la période nationale-communiste (1964-1989)	39
3. Les manuels d’histoire dans la transition post-communiste	43
3.1 Les manuels d’histoire des années 1990 : Manuels uniques post-communistes ..	44
3.2 Réformes du curriculum scolaire et l’opposition.....	49
3.3 Le programme scolaire d’histoire et les manuels alternatifs de la 8ème année	52
3.4 Les programmes scolaires d’histoire et les manuels alternatifs pour la douzième année	55
3.5 Pourquoi étudier l’histoire nationale?	59
Conclusion	60
Chapitre III.....	62
Les recommandations internationales et leur application limitée au niveau national.....	62
1. Recommandations des institutions européennes relatives aux droits des minorités.....	63
1.1 Les traités du Conseil de l’Europe	63
1.2 Les traités des institutions européennes	65
2. Recommandations et ressources relatives à l’enseignement de l’histoire	66
3. L’application des recommandations visant l’histoire nationale et la résistance	71
3.1 Le gouvernement et les réformes	71
3.2 Limites financières.....	72
3.3 Les historiens et les enseignants	73
3.4 Une vraie histoire	75

3.5	Les formations	76
	Conclusion	77
Chapitre IV La capacité de mobilisation des Roms, des Juifs et des Hongrois en Roumanie..		79
1.	Les opportunités politiques	80
1.1	La représentation politique des minorités	80
1.2	Les organisations non-gouvernementales	83
1.3	Les alliés	85
2.	La Mobilisation des ressources financières et humaines	86
2.1	Les ressources financières.....	87
2.2	Les élites	87
2.3	Les réseaux sociaux et les liens faibles.....	88
3.	Le cadrage et l’image stigmatisée des Roms	89
3.1	Roumain mais pas Rom	91
	Conclusion	93
Conclusion		94
Bibliographie.....		98
	Liste des manuels d’histoire examinés	110
Annexes Annexe I : Certificat d’approbation éthique		i
Annexe II : Formulaire d’informations et de consentement		i
Annexe III : La représentation de l’Holocauste en Roumanie.....		ii
Annexe IV : Mémorial de l’Holocauste à Bucarest.....		v
Annexe V : Mémorial de l’Holocauste à Bucarest pour les Roms.....		vi
Annexe VI : Ion Antonescu		vi
Annexe VII : Plaque commémorative pour les juifs déportés en 1941		viii
Annexe VIII : La théorie de la continuité et celle de l’immigration des roumains en Transylvanie.....		ix
Annexe IX : La colonne Trajane.....		x

Liste des tableaux

Tableau I. Chronologie des principaux changements dans le récit national des manuels d'histoire et des principaux développements sociopolitiques en Roumanie de 1947 à 2016.....59

Tableau II. Liste des lieux de mémoire principaux en lien avec l'Holocauste en Roumanie. . iv

Liste des figures

- Figure 1** : Représentation de l'étoile de David au Mémorial de l'Holocauste à Bucarest. C'est le symbole le plus communément associé au peuple juif v
- Figure 2** : La Colonne Commémorative contient une seule lettre hébraïque sur chaque côté qui, ensemble, épelle le mot ZACHOR « souvenir »v
- Figure 3** : Les murs qui portent les noms des victimes juives et roms de l'Holocauste v
- Figure 4** : La roue à seize rayons symbolise l'héritage indien des Roms, leur pèlerinage et le feu...vi
- Figure 5** : Représentation du Général Ion Antonescu qui reçoit le serment des légionnaires dans le manuel d'histoire pour la douzième année d'étude de 1994 (Manea et Teodorescu 1994, p. 334) vii
- Figure 6** : Plaque commémorative pour les Juifs déportés en 1941 en Transnistrie dans une gare de train en Bucovine.....viii
- Figure 7** : Une représentation de la théorie de la continuité et celle de l'immigration du peuple roumain en Transylvanie dans un manuel d'histoire pour la huitième année d'étude (Bajenaru, Paun, et Grosu 2001, p. 35). La théorie de l'immigration était soutenue par les historiens de l'Empire Austro-Hongrois, et particulièrement par Robert Roesler, tandis que la théorie de la continuité était soutenue par les historiens roumains, dont principalement A.D. Xenopol. Les deux théories font référence au droit historique, des Roumains ou des Hongrois, sur la Transylvanie..... ix
- Figure 8** : Reproduction de la colonne Trajane au Musée national d'histoire de la Roumanie à Bucarest. Le symbole de la continuité des Roumains sur le territoire de la Dacie depuis l'antiquité x

Liste des sigles

APCE : Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

CCRIT : Centrul de Cercetare a Relatiilor Interetnice / Centre de Recherche des Relations Inter-Éthniques

CEDH : Convention européenne des Droits de l'Homme

CISR : Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

CELRM : Charte européenne des langues régionales ou minoritaires

CM : Comité des ministres du Conseil de l'Europe

CNAM : Consiliul National pentru Aprobarea Manualelor / Conseil National pour l'Approbation des Manuels

CNCD : Centre national pour combattre la discrimination

DRI : Departamentul pentru Relații Interetnice / Département pour les relations interethniques

ERRC : European Roma Rights Center

EVS : European Value Survey

FCER: Federația Comunităților Evreiești din România / Fédération des communautés juives de la Roumanie

INEHR-EW : Institut National pour l'étude de l'Holocauste en Roumanie Elie Wiesel

ISPMN : Institutul pentru Studiarea Problemelor Minorităților Naționale / Institut roumain de recherche sur les minorités nationales

ONG : Organisation non gouvernementale

ONGI : Organisation non gouvernementale internationale

ONU : Organisation des Nations-Unies

OECD : Organisation for Economic Cooperation and Development

OSCE : Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique nord

PER : Project on Ethnic Relations

PNUD : Programme des Nations-Unies pour le développement

PRPE : Partida Romilor « Pro Europa »

UDMR : Groupe parlementaire de l'Union démocratique magyare de la Roumanie

UE : Union européenne

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, les Sciences et la Culture

URSS : Union des républiques socialistes soviétiques

Introduction

1. La concurrence mémorielle en Roumanie : concepts et contexte

L'effondrement du régime communiste et l'élargissement de l'Union européenne ont assurément bouleversé le champ politique, économique et social roumain. L'une des répercussions de ces événements sur la société roumaine est la concurrence mémorielle entre la perspective dominante et celle des minorités nationales. La vision dominante de l'histoire, établie après la Seconde Guerre mondiale, dissimulait la diversité culturelle et ethnique du pays. De plus, le récit historique roumain représentait une perspective ethnocentrique et exclusive, sans tenir compte des narrations divergentes, dont celles des minorités nationales. L'enseignement de l'histoire était particulièrement influencé par le régime communiste, qui l'utilisait afin de légitimer son pouvoir (Marin 2004 ; Paraiianu 2005).

L'élargissement de l'UE et la transition démocratique du pays ont donné suite à des événements qui ont non seulement transformé les lieux de mémoire roumains, mais ont également soulevé la controverse. Les lieux de mémoire comprennent ici tout élément symbolique, matériel ou non, qui se rapporte au passé (Nora 1997). Les éléments affectés par la concurrence mémorielle incluent de nouveaux manuels d'histoire, des monuments et un amendement à la loi 217-2015, qui interdit le culte des personnes coupables de crimes contre l'humanité. En 2009, un mémorial de l'Holocauste a été dévoilé dans la capitale, afin de commémorer les victimes du régime d'Ion Antonescu. Ce dirigeant militaire, qui était à la tête du gouvernement durant la Seconde Guerre mondiale, demeure un personnage controversé (Rigaux 2008). Perçu comme un héros par une majorité de la population pour avoir combattu

les communistes, il est aussi reconnu comme un criminel de guerre responsable de la mort de milliers de Juifs et de Roms roumains (Ibid.). Les monuments construits à son honneur après la chute du régime communiste ont dû être détruits pour satisfaire les demandes d'admission à l'UE. En plus de l'image contestée d'Antonescu, la Roumanie a été la scène d'un scandale en 1999, lorsque le manuel alternatif d'histoire « Sigma » a été introduit dans les écoles dans le cadre de la réforme de l'enseignement. Ce nouveau manuel était perçu par certains comme une attaque à l'identité nationale roumaine par la communauté hongroise (Marin 2004 ; Paraianu 2005). La loi « anti-légionnaire » 217-2015 a interdit, entre autres, d'élever ou d'entretenir dans des lieux publics des monuments qui commémorent des personnes coupables de crimes de guerre, de même que tout symbole à caractère fasciste ou raciste. En plus des critiques parues dans les médias l'accusant d'être anticonstitutionnelle, la loi a fait l'objet d'une pétition en ligne exigeant sa suppression. C'est à travers ces lieux de mémoire que, depuis presque vingt ans, la Roumanie est devenue la scène de scandales liés à des politiques mémorielles qui remettent en question le dogme de l'histoire inculqué pendant le régime communiste (Marin, 2004 ; Kelso & Eglitis, 2014).

Les changements ayant affectés les lieux de mémoire roumains depuis la fin des années 1990 ont deux causes principales. La première se rapporte aux réformes suscitées par les institutions européennes visant la mémoire nationale (Stradling 2003; Paraianu 2005). Les négociations prévoyant l'adhésion de la Roumanie à l'UE ont ainsi poussé le gouvernement roumain à mettre fin à l'histoire nationaliste unitaire et à donner voix à la diversité des interprétations historiques nationales (Paraianu 2005). La « multiperspectivité », un concept qui provient d'une nouvelle approche historique répandue en Europe occidentale dans les années 1970, est devenue le cadre d'analyse conseillé par les institutions européennes

(Stradling 2003). Dans l'enseignement de l'histoire, la multiperspectivité implique « que les événements historiques peuvent être interprétés et reconstruits à partir de différentes perspectives, reflétant la limite des preuves, les intérêts subjectifs de ceux qui interprètent les données, et l'influence culturelle changeante qui détermine dans une certaine mesure ce que chaque génération considère comme signifiant dans le passé » (Ibid., p. 9). Cette approche favorise l'inclusion d'une pluralité de points de vue, dont celle des minorités, dans le récit historique national.

La transition démocratique et l'adhésion à l'UE ont aussi accordé des opportunités politiques à la société civile et aux minorités nationales, jusqu'alors étouffées par un régime totalitaire (Rigaux 2008 ; Paraianu 2005). Les minorités ont ainsi pu se mobiliser à travers des institutions gouvernementales et des organisations locales sur des enjeux les affectant, comme, entre autres, leur représentation dans l'histoire nationale roumaine. La concurrence mémorielle a donc non seulement été soutenue par les pressions politiques du gouvernement ou des institutions européennes, mais aussi par les pressions populaires des minorités, qui souhaitent voir leur mémoire collective représentée dans l'espace public.

En tenant compte des controverses suscitées par les nouvelles politiques mémorielles, il est évident que l'inclusion des nouvelles perspectives historiques sont déjà en cours et qu'un certain progrès a été réalisé en ce qui concerne l'inclusion des minorités dans le récit historique national. Mais en comparant trois minorités importantes en Roumanie, les Juifs, les Roms et les Hongrois, nous constatons que ce progrès affecte certains groupes plutôt que d'autres. Il y a notamment une absence réitérée des Roms, relativement à celle des Juifs et des Hongrois, dans les représentations historiques nationales.

2. Recherche et méthodologie

2.1 Question de recherche et hypothèse

La question qui découle de ces observations est de savoir pourquoi les Roms demeurent relativement absents de l'historiographie roumaine, malgré l'avancée des autres minorités nationales, notamment des Hongrois et des Juifs. Les Roms sont non seulement l'une des plus grandes minorités de la Roumanie, mais leur présence sur le territoire roumain date de 1385 et a été marquée par d'importants événements historiques (Achim 1998). Depuis leur arrivée au sein des provinces roumaines, ils ont fait face à l'exclusion, à plus de quatre siècles d'esclavage, à la déportation, et plus récemment à une politique d'assimilation durant le régime communiste (Djuvara 1989; Marin 2004; Matache & all. 2014). Leur parcours dans le contexte national roumain n'est pas négligeable. La marginalisation des Roms à travers l'histoire a aussi des répercussions sur leur situation actuelle. Comparativement aux autres minorités, ils se démarquent toujours par leur image stigmatisée, un faible statut socio-économique, ainsi qu'une fragmentation identitaire et politique (Achim 1998; Turine 2005; ONU 2007; Gergo 2009; ERRC 2013). Tous ces facteurs peuvent, par conséquent, affecter la capacité de mobilisation des Roms sur les enjeux qui les affectent. Voyant que les pressions des institutions européennes et internationales visant l'inclusion des différentes mémoires collectives dans l'historiographie roumaine exigent l'inclusion de toutes les minorités, alors il convient que l'écart entre la représentation des Juifs, des Hongrois, et des Roms, n'est pas dû aux pressions externes, mais plutôt aux pressions des minorités. Ces constats indiquent que l'absence relative des Roms dans les représentations historiques nationales est dû aux facteurs socio-économiques et à la stigmatisation qui entravent leur capacité de mobilisation. Afin de

répondre à la question, cette étude va alors démontrer la différence entre la possibilité de mobilisation de ces trois minorités.

2.2 Cadre théorique

Afin de valider cette hypothèse, l'étude qui suit se basera principalement sur des théories appartenant à la littérature sur le mouvement social et, plus précisément, sur le modèle du processus politique. Le cadre théorique nous permettant de voir comment l'histoire peut être transformée par la mobilisation des minorités en question sera présenté en détails dans le premier chapitre. Le modèle du processus politique comprend trois facteurs du mouvement social : les opportunités politiques, la mobilisation des ressources et le cadrage (Kubal 2008). Les opportunités politiques impliquent le contexte externe des groupes, dont l'accès à la participation politique et organisationnelle, les alliés et les politiques publiques favorables (Vasi 2004; Snow & Soule 2010). La mobilisation des ressources implique tout ce que les mouvements et les organisations doivent mobiliser afin de faire avancer leurs intérêts (McCarthy & Zald 1977; Snow & Soule 2010). Les théories incluent les ressources matérielles, humaines et organisationnelles (Ibid.). Le cadrage est la troisième théorie du modèle du processus politique qui sera examinée plus bas. Le cadrage fait référence à l'image du groupe faisant pression sur le pouvoir politique (Kubal 2008). Il sera ici question de redéfinir l'image stigmatisée d'une minorité, afin de recadrer les inégalités face au groupe dominant.

Cette étude abordera aussi la littérature sur l'historiographie et le nationalisme, afin d'examiner de plus près la construction du récit national. Nous verrons comment l'histoire a contribué au développement de l'identité nationale en faisant le lien entre le groupe actuel ses lointains ancêtres (Assmann 2010). En revanche, la nation s'est imposée en tant que cadre

analytique par le biais duquel les historiens modernes interprètent le passé (Boia 2016; Vasilev 2018). Un survol de l'évolution de l'étude de l'histoire et du nationalisme va démontrer comment les théoriciens ont pu passer d'un postulat positiviste, qui valorise l'objectivité, à une position constructiviste. Cette progression épistémologique des études portant sur le nationalisme a mené les théoriciens à concevoir la nation en tant que construction sociale moderne, tandis que dans le domaine historiographique, elle a laissé place à de multiples interprétations et a mis en lumière la façon dont la multiperspectivité peut s'introduire dans le récit national. Nous serons toutefois forcés de constater que cette évolution dans le domaine académique ne se traduit pas aisément dans l'enseignement de l'histoire pré-universitaire ou dans la conscience populaire.

2.3 Choix de cas et méthodologie

La représentation des minorités dans l'histoire nationale est un enjeu pour tous les pays qui souhaitent refléter la complexité des cultures, des groupes ethniques et des religions qui se trouvent à l'intérieur de leurs frontières (Stradling 2003). La Roumanie est un cas particulièrement intéressant, car elle a subi une transformation radicale sur le plan politique, économique et social qui a bousculé les politiques mémorielles. En 1989, la révolution roumaine a mis fin à plus de quatre décennies d'un régime totalitaire où la production du savoir était contrôlée et centralisée dans les mains du Parti communiste. En 2007, la Roumanie est devenue membre de l'Union européenne suite à de nombreuses ententes et recommandations visant le droit des minorités. La recommandation 1283 (1996) du Conseil de l'Europe, « L'histoire et l'apprentissage de l'histoire en Europe », visait spécifiquement l'enseignement de l'histoire de façon à favoriser un comportement démocratique et tolérant, et encourageait les pays membres à inclure l'histoire des minorités. Ce développement politique

a donné l'opportunité aux minorités qui souhaitaient voir, souvent pour la première fois, leur mémoire collective légitimée par les institutions étatiques et représentée dans le curriculum scolaire et dans l'espace public.

Le gouvernement roumain reconnaît aujourd'hui, selon le Département pour les relations interethniques (DRI 2018), dix-neuf minorités nationales. Afin d'observer l'évolution des représentations historiques et la mobilisation des groupes, ce travail s'appuie sur une comparaison entre le cas des Roms, des Hongrois et des Juifs. La raison principale de ce choix est le rôle déterminant des trois minorités dans le parcours économique, politique et culturel de la Roumanie. Une comparaison entre la représentation historique actuelle des Juifs et des Roms est particulièrement intéressante, car les deux minorités ont été visées par le régime d'Antonescu lors de l'Holocauste, un événement qui est resté dans l'ombre durant le régime communiste. La minorité hongroise, quant à elle, est intimement liée au développement historique de la Transylvanie. Sur le plan démographique, les Roms et les Hongrois forment actuellement les deux plus grandes minorités nationales, tandis que la communauté juive constituait plus de la moitié de la population urbaine en Moldavie à la fin du XIX^e siècle (Boia 1997, p. 66).

Afin de démontrer l'évolution des représentations historiques nationales et la capacité de mobilisation des Roms, des Juifs et des Hongrois, cette étude s'appuie sur différents outils méthodologiques. Une partie des données recueillies pour cet ouvrage provient d'une analyse textuelle qualitative des manuels scolaires, ainsi que d'entretiens effectués à Bucarest à l'automne 2016. Le travail de terrain de notre recherche a été rendu possible grâce à une bourse du Centre Jean Monnet de Montréal, anciennement connu sous le nom du Centre

d'excellence sur l'Union européenne. Des sources secondaires viendront compléter l'analyse en démontrant, dans un premier temps, les pressions des institutions européennes et internationales sur les politiques publiques roumaines et, dans un deuxième temps, la situation socio-économique des Roms et des autres minorités roumaines.

L'analyse textuelle des manuels d'histoire pré-universitaires dévoilera tout d'abord la représentation des trois minorités dans l'histoire nationale roumaine de 1947 à 2016. Les manuels d'histoire ont fait l'objet de nombreuses recherches et des études intéressantes ont déjà exploré les manuels scolaires en Roumanie (Murgescu 2001; Marin 2004; Paraianu 2005). Ces études ont mis en évidence les principaux thèmes qui imprègnent les manuels d'histoire roumains, notamment le thème de l'ascendance et de la continuité, de la civilisation des Gèto-Daces à la nation roumaine moderne, l'indépendance et l'unité du peuple roumain à travers l'histoire et la menace des grands empires environnants (Murgescu 2001; Marin 2004). Ces études n'effectuent toutefois pas d'analyse pointue sur le cas des Roms, des Hongrois et des Juifs dans un cadre temporel aussi large.

L'analyse des manuels scolaires ne vise pas la façon dont les leçons d'histoire sont interprétées par les élèves. La méthodologie impliquerait alors de prendre en compte différents facteurs tels que le rôle des enseignants, et d'autres sources de connaissances, telles que les médias, l'avis des parents et des proches (Trost 2018, p.5). Cette recherche tient plutôt à découvrir l'évolution des représentations de la nation et des minorités dans les manuels d'histoire.

Pour ce faire, les manuels de la huitième et de la douzième année ont été examinés, car l'histoire nationale est enseignée lors de ces deux années scolaires. Il est à noter que le

curriculum d'histoire roumain compte aussi des manuels spécialisés sur l'histoire des minorités, dont : L'histoire des juifs et de l'Holocauste, depuis 2007, ainsi que L'histoire des minorités nationales en Roumanie, depuis 2008. Cependant, cette étude s'intéresse à la façon dont les minorités sont traitées dans l'histoire nationale de la Roumaine, et non dans les cours spécialisés sur le sujet. La grande majorité des manuels a été analysée à la bibliothèque centrale universitaire de Bucarest en 2016, lors d'une recherche sur le terrain. Une partie des manuels, dont ceux publiés en 2015, provient des librairies scolaires et certains manuels, publiés dans les années 1990, proviennent des ventes de manuels usagés à Bucarest. L'analyse se base sur les lignes directrices du guide de l'UNESCO sur la recherche et la révision des manuels scolaires (Pingel 2010). Les principes d'analyse énoncés dans ce guide comprennent les termes, la représentation des groupes, les acteurs et les protagonistes de l'histoire (Ibid.). Une attention particulière est portée à la façon dont les minorités sont identifiées, le nombre de fois qu'elles sont mentionnées, le partage des périodes historiques et le modèle d'histoire présenté, soit le modèle primordialiste ou socio-constructiviste. Le modèle primordialiste considère que la nation est toujours présente et que les liens qui unissent ses membres sont intrinsèques (Smith, 2000). C'est le récit standard nationaliste, qui perçoit la nation en tant qu'entité homogène et qui conteste l'existence historique des autres (Papadakis, 2008). Le modèle socio-constructiviste, dont celui promu par le Conseil de l'Europe, tente d'inclure différentes perspectives et démontre la construction de l'identité à travers un processus historique et non pas à partir de la descendance ethnique ou raciale (Ibid.).

L'objectif des entretiens menés à Bucarest en 2016 était d'approfondir la compréhension du sujet de recherche et d'obtenir une diversité d'opinions sur la situation des minorités et sur l'état de l'historiographie nationale. Les entretiens permettent d'acquérir des connaissances et

une compréhension valable de la pensée des individus (Halperin and Heath 2012, p. 254). Au total, seize entretiens se sont déroulés d'octobre à décembre 2016 avec une diversité de répondants : des représentants d'institutions gouvernementales et d'organisations non-gouvernementales axées sur le droit des minorités et la non-discrimination dans l'espace public, des professeurs d'université, des historiens et des enseignants en histoire. Les entretiens étaient non-dirigés, posant des questions ouvertes afin de laisser les répondants s'exprimer librement sur le sujet.

2.4 Les limites méthodologiques

Les entretiens, tout comme l'analyse des manuels d'histoire, ont fait face à certaines limites méthodologiques. Malgré le fait que les entretiens non-dirigés permettent d'obtenir plus de détails sur le point de vue des participants, les données sont plus difficiles à coder et à quantifier. Puisque les questions varient énormément, les données ne peuvent pas être suivies facilement au fil du temps et les résultats de l'analyse des données sont plus difficiles à comparer que lorsque les entretiens sont dirigés ou semi-dirigés (Ibid., p. 279). C'est pourquoi, dans le cadre de cette étude, les entretiens ont principalement servi la phase exploratoire de la recherche, nous permettant donc de connaître les acteurs et les principales opinions concernant l'élaboration des manuels scolaires et de la société civile roumaine.

Le premier obstacle, en ce qui concerne l'analyse des manuels d'histoire, a été l'accès limité aux manuels qui ne sont plus en circulation dans les écoles pré-universitaires. Heureusement, la majorité des anciens manuels ont pu être empruntés sur place, à la bibliothèque centrale universitaire de Bucarest. Toutefois, il n'y avait aucune possibilité de numériser les pages, à moins de prendre des photos grâce à un téléphone intelligent, ce qui a compliqué le stockage et l'analyse ultérieure des textes. De plus, il n'y avait pas d'accès direct

aux manuels parus pendant le régime communiste. L'analyse des manuels parus avant 1990 est donc entièrement basée sur des sources secondaires. Une autre limite méthodologique concernant l'étude des manuels d'histoire est la période de temps limitée sur le terrain, qui a eu lieu à la fin de 2016, un an avant que le nouveau programme scolaire d'histoire pour les élèves de la huitième année entre en vigueur.

2.5 Annonce du plan

La première partie de cette recherche est une synthèse de la littérature sur les mouvements sociaux, sur le nationalisme et sur l'étude de l'histoire. Nous verrons ainsi, dans le premier chapitre, comment la construction nationale s'est développée en lien avec la discipline de l'histoire moderne et comment la perspective positiviste, voyant l'histoire de façon objective et unique, s'est établie dans la conscience populaire. Le lien entre le pouvoir et la production du savoir sera exposé, afin de démontrer comment l'histoire est affectée par le groupe dominant. Les trois éléments constituant le processus politique, la mobilisation des ressources, le cadrage et les opportunités politiques, seront détaillés afin de révéler les facteurs essentiels à la mobilisation des minorités. Le deuxième chapitre se concentre sur la progression du récit national roumain à travers les manuels d'histoire, de 1947 à 2016. Nous verrons comment les représentations des minorités et de la nation ont évolué face aux changements politiques ayant affectés le pays. Le troisième chapitre est consacré aux pressions politiques nationales et internationales, qui peuvent affecter les représentations historiques. Cette section a pour but d'étudier les limites des pressions du pouvoir politique, spécialement dans un régime démocratique. Et enfin, le quatrième chapitre abordera la capacité de mobilisation des minorités qui souhaitent transformer les politiques mémorielles

roumaines. Il sera ici question des différents facteurs qui peuvent entraver la mobilisation des Roms, malgré la présence des opportunités politiques existantes.

Chapitre I

Revue de littérature

Le dicton de George Orwell (1984) « Qui contrôle le passé, contrôle le futur ; qui contrôle le présent, contrôle le passé » exprime une idée toujours répandue : ceux qui détiennent le pouvoir peuvent former la mémoire collective. On entend toujours résonner la célèbre phrase de Winston Churchill : « l'histoire est écrite par les vainqueurs ». Le lien entre le pouvoir et l'histoire a maintes fois été démontré, mais qu'en est-il des groupes marginalisés? Ont-ils aussi la capacité d'influencer les représentations historiques? Et si oui, par quels moyens?

La nation est devenue l'unité principale d'enquête pour les historiens qui ont participé à la nationalisation du paysage mental européen dès le XVIII^e siècle. Dans le cadre de l'histoire nationale, celle qui veut se porter garante des origines et de la continuité d'une nation sur un territoire donné, les représentations du passé sont largement formées par le groupe qui détient le pouvoir, issu, la plupart de temps, de la nation majoritaire au sein de l'État. Il reste toutefois des groupes de citoyens qui ont de la difficulté à s'identifier au mythe d'origine ou à l'interprétation officielle des événements. Les minorités nationales, comme d'autres groupes marginalisés, sont souvent omis de l'histoire nationale. De plus, le sens que chaque groupe donne aux individus et aux événements passés ne s'accorde pas toujours avec la version officielle reconnue par l'État.

Peu d'études sur l'histoire examinent la capacité des minorités à affecter les représentations historiographiques nationales. Après une revue de la littérature portant sur l'écriture de l'histoire et sur les politiques historiques, ce chapitre propose d'utiliser le cadre

théorique de la littérature sur les mouvements sociaux pour comprendre comment le changement peut s'opérer « par le bas ». Plus précisément encore, c'est le modèle du processus politique qui peut expliquer de quelles façons les minorités peuvent contribuer à l'inclusion de leur perspective historique respective dans le récit officiel national et, donc, affecter la représentation de l'histoire nationale par le bas. Le modèle du processus politique englobe trois facteurs qui, ensemble, permettraient la mobilisation réussie d'un mouvement social : les opportunités politiques, les ressources et le cadrage. Ce modèle explique comment un groupe en position d'impuissance peut affecter le changement, s'il arrive à tirer parti des opportunités politiques, à mobiliser efficacement les ressources et à encadrer la réalité de façon à séduire le public. Le modèle du processus politique a déjà été employé par Timothy Kubal (2008), afin d'analyser de quelle façon différents mouvements, aux États-Unis, tentent de revoir la représentation de Christophe Colomb. Ce modèle peut servir de cadre d'analyse pour d'autres groupes qui s'affrontent dans l'espace mémoriel.

1. L'historiographie et l'identité nationale : Comment penser le passé?

Généralement conçue comme la connaissance du passé, l'histoire compte plusieurs définitions. Certains théoriciens font la distinction entre l'histoire informelle, qui est communiquée par notre entourage, l'histoire enseignée à l'école à l'aide de manuels scolaires et l'histoire académique, la mémoire institutionnalisée, qui est conçue par des experts selon la discipline historiographique (Carretero 2011; Assmann 2010). Le régime historique moderne, en tant que discipline académique, et l'enseignement scolaire ont tous deux été marqués par le développement du nationalisme en Europe au XIX^e siècle. L'histoire nationale, la mémoire collective légitimisée par l'État, est vite devenue un sujet de recherche déterminant et un

moteur essentiel pour le développement de la nation (Coakley 2018; Smith 2000). Son rôle dans la construction identitaire nationale a été de réifier l'identité de la nation tout en traçant des frontières qui tendent à exclure ou ignorer « l'autre ». Le rapport entre l'histoire et le nationalisme démontre pourtant une influence réciproque. L'histoire a permis à la nation de s'imposer en tant que catégorie dominante par laquelle nous comprenons les relations humaines et le nationalisme a formé un cadre d'analyse par lequel le passé est représenté dans le milieu académique et dans l'enseignement scolaire (Smith 2000, Vasilev 2018).

1.1 Comment définir l'histoire?

L'historiographie est passée d'un postulat positiviste, où les historiens penchaient vers un culte des faits, à un postulat constructiviste, où le rôle de l'interprétation est mis de l'avant (Carr 1961; Kubal 2008). La vision positiviste de l'histoire suppose un monde de faits qui peut être saisi empiriquement (Kubal 2008, p. 4). Cette idée a dominé la discipline académique qui s'est développée lors de la seconde moitié du XIX^e siècle en Europe (Hartog & Revel 2001, p. 13). Les premiers historiens œuvrant dans les cercles académiques ont tenté d'appliquer les règles de la méthode scientifique, qui prévoyait une séparation complète du sujet et de l'objet (Hartog & Ravel 2001; Carr 1961). Ils recommandaient à leurs pairs d'éviter les sollicitations du politique et de traiter leurs sujets avec l'impartialité que nécessite la science (Ibid.). Plusieurs croyaient que la distance dans le temps était la condition nécessaire pour écrire l'histoire de façon scientifique (Berger & Lorenz 2011, p. 11). Ces auteurs étaient guidés par l'idée que toute partisanerie sociale, politique ou autre, allait disparaître avec le temps et céder la place à l'objectivité et donc, à l'exposition d'une « vraie » histoire (Ibid.).

La majorité des historiens reconnaissent aujourd'hui que les faits historiques ne peuvent pas être purement objectifs, puisqu'ils ne deviennent des faits historiques qu'en vertu de la

signification que l'historien leur attribue (Carr 1961, p. 159). Des jugements interviennent à chaque étape du processus historiographique. L'historien sélectionne et omet les faits qu'il juge plus ou moins pertinents et dépend, de ce fait, de sources qui ont été élaborées et transmises par des personnes ayant leur propre mode de sélection (Ibid.). Les théoriciens modernes, comme Paul Ricoeur et Pierre Nora, ont une perspective constructiviste de l'histoire. Ils s'entendent sur le fait que l'histoire est une reconstruction du passé qui ne peut jamais totalement restituer les événements (Ricoeur 2004 ; Nora 1997). Lucian Boia (2016) distingue l'*Histoire*, en tant que faits qui se sont réellement passés et l'*histoire*, en tant que représentations de ces faits. Puisque notre relation avec le monde passe toujours à travers le filtre des représentations, Boia nous rappelle que notre connaissance du passé n'est que l'ensemble de différentes représentations de ce qui est advenu (Ibid.). Alors l'*Histoire*, définie avec un H majuscule, ne peut jamais être entièrement connue par l'homme (Ibid.).

Les théoriciens modernes, dont Jan Assmann (2010), Lucian Boia (2016) et Maurice Halbwachs (2006), soulignent aussi que l'histoire représente autant le présent que le passé. Par sa forme d'expression, les concepts employés et les cadres socio-culturels à partir desquels elle est interprétée, l'histoire est bien plus qu'une série de faits qui subsistent en dehors de l'influence de l'historien. La compréhension même de l'histoire reflète le paradigme épistémologique dominant du présent. Au XIX^e siècle, suivant le courant positiviste, les historiens misaient sur les faits et l'impartialité, tandis que les historiens modernes démystifient les présupposés objectivistes et se soucient de leur rapport aux faits. Comme l'a si bien décrit Edward Hallett Carr (1961, p. 35) : « l'histoire est le processus continu de l'interaction entre l'historien et ses faits, un dialogue continu entre le passé et le présent ».

En premier lieu, les mots mêmes, employés par les historiens, ont des connotations actuelles dont ils ne peuvent se dissocier (Carr 1961, p. 28; Koselleck 2011, p. 137). George Vasilev (2018) remarque comment certains chercheurs utilisent le concept de « nation » pour désigner des communautés et des populations qui précèdent la construction nationale. Ces auteurs font, selon Vasilev, une pseudo-équivalence entre des populations historiques et contemporaines en utilisant une technique que Giovanni Sartori appelait le « concept overstretch » (Ibid., p. 7). Ce terme désigne l'élargissement du sens d'un concept, tel que la nation, afin de comparer des cas qui ne seraient autrement pas similaires (Ibid.). Pour Sartori, une analyse comparative nécessite une connaissance détaillée du contexte, afin de déterminer si une même catégorie, ou un même concept, peut être appliquée à chaque cas (Collier & Mahon Jr 1993). C'est pourquoi Vasilev (2018, p. 7) remet en question l'emploi du concept national par les historiens et autres chercheurs qui comparent des populations antiques, médiévales et modernes.

De plus, les reconstructions du passé dépendent des cadres socio-culturels présents (Halbwachs 2006; Assmann 2010; Koselleck 2011). Les historiens sont guidés par des présupposés culturels dans le choix qu'ils font des faits et de l'importance qu'ils leurs accordent (Halbwachs 2006). George Vasilev (2018) examine, à partir de ce fait, comment la nation est devenue un filtre d'interprétation qui est pris pour acquis par bien des chercheurs et des historiens modernes. Il démontre les méthodes par lesquelles des études sont réalisées sous le prétexte que l'identité nationale est un aspect fondamental de la nature humaine et non une construction idéologique moderne. Berger et Lorenz (2010) soulignent aussi que la nation est devenue l'unité principale d'enquête pour les historiens, car elle est perçue comme le seul code de différence historiographique pertinente. Koselleck (2011) et Boia (2016) remarquent

comment un fait historique peut d'abord sembler insignifiant et devenir ensuite crucial, selon le contexte idéologique du moment. Par exemple, un guerrier du Moyen-Âge ayant uni un territoire, possiblement poussé par son désir de pouvoir, peut être perçu comme un symbole national par des historiens contemporains (Boia 2016)

Une autre caractéristique du régime historique moderne est la perception que l'histoire est un processus qui évolue en direction d'un certain objectif (Carr 1961, 146). L'image téléologique de l'histoire la dépeint comme une révélation de l'absolu, le plan de Dieu est ainsi dévoilé progressivement (Koselleck 2011, p. 80). Les rationalistes du siècle des Lumières ont donné un but séculaire à l'histoire : les réalisations humaines et la perfection des sociétés humaines (Carr 1961, p. 146). Marx voyait l'histoire comme un processus qui mènerait droit à la révolution prolétarienne (Ibid.). Tous ces courants et penseurs ont pris pour acquis que l'histoire prend une direction inévitable. Suite au développement du nationalisme en Europe au XIX^e siècle, l'histoire s'est vue progresser vers une nouvelle orientation. Les historiens modernes ont perçu l'histoire comme une progression de la nation (Berger & Lorenz 2010).

1.2 L'histoire et la construction nationale

Nous avons vu de quelles façons l'étude de l'histoire est influencée par les historiens, leurs présupposés socio-culturels, leur postulat épistémologique et des significations conceptuelles changeantes. Si ces facteurs affectent l'interprétation de l'histoire, il est important de noter que le régime historique moderne s'est développé parallèlement au nationalisme (Berger & Lorenz 2010). Le paradigme national est devenu la vision du monde dominante grâce, en partie, aux historiens, qui ont construit un fil continu entre les origines saintes de la nation et son état actuel (Berger & Lorenz 2011, p. 15). Le développement de

l'identité nationale exige que différents groupes se représentent en tant que nation. Comme le souligne Assmann (2010, p, 119), pour qu'une communauté nationale puisse s'identifier comme telle, elle doit imaginer une continuité remontant loin dans le temps. Cette fiction collective de la continuité passe à travers les reconstructions sociales du passé et donc à travers l'histoire (Ibid.). Le mythe joue un rôle important à cet effet. Il dévoile l'histoire fondatrice de la nation, souvent sous la forme d'une utopie politique et sociale que la nation doit rétablir, afin de regagner sa liberté (Ibid., p. 73).

Si l'histoire permet de créer une structure connective entre les membres d'une communauté nationale, elle fait aussi un point de distinction entre le « nous » national et l'« autre » (Assmann 2010; Barth 1969; Hobsbawm 1990; Smith 1991). L'altérité joue un rôle important dans la construction nationale. Les groupes ne pourraient pas se distinguer l'un de l'autre sans la perception de différences socialement reconnues (Ibid.). Comme le remarque Assmann (2010, p. 122), une identité présuppose d'autres identités, car sans pluralité, il n'y a pas d'unité au sein d'un groupe et sans altérité, il n'y a pas d'identité. Les récits sur le passé et sur les mythes construisent la genèse nationale tout en démarquant le groupe des autres groupes à proximité. Cette distinction entre les catégories nationales subsiste, malgré la mobilité des membres d'un groupe à un autre et leur contact permanent (Barth 1969). Un exemple récurrent d'un processus social qui démontre la construction des frontières entre les identités collectives est l'exclusion des minorités par la majorité (Lorenz 2011, p. 26). Comme le souligne Charles Tilly, (2005) l'exclusion et l'inégalité supposent un mécanisme relationnel et donc un besoin de l'« autre ».

Dans le cercle académique, un long débat a eu lieu entre les primordialistes, qui soulignent les racines historiques et culturelles des nations et qui assument leur caractère

quasi-objectif, et les modernistes, qui affirment que la nation est une construction sociale moderne, intimement liée au développement du système étatique et à la révolution industrielle (Hearn 2006; Smith 1998). Les études sur le nationalisme comptent jusqu'à sept cadres d'analyses, dont quatre variations du modernisme : le post-modernisme, l'ethno-symbolisme, le constructivisme et l'instrumentalisme (Coakley 2018). En effet, aucun spécialiste moderne des études sur le nationalisme ne peut être associé catégoriquement au primordialisme, car chacun conteste les qualités objectives et naturelles de la nation (Ibid.). Tous s'accordent à dire que le nationalisme est un phénomène moderne et que la nation est une construction sociale (Ibid.). Le débat entre les théoriciens modernes touche plutôt les explications liées à l'émergence des nations. Eric Hobsbawm (1990) et Ernest Gellner (1983) mettent l'accent sur des facteurs politiques et économiques, dont le développement du système étatique et capitaliste en Europe, tandis qu'Anthony D. Smith (1991) souligne la perception des liens ethniques et culturelles, ainsi que les croyances qui lient la communauté présente aux mythes du passé. Paul Brass souligne quant à lui les efforts et les intérêts des élites dans la construction nationale. Par conséquent, certains théoriciens affirment que le débat entre le primordialisme et le modernisme est dépassé, car la position moderniste et ses différentes variations dominent aujourd'hui les études sur le nationalisme (Brubaker 1996; Coakley 2018).

L'évolution épistémologique qui a lieu dans les études sur le nationalisme ne se reflète toutefois pas dans l'histoire scolaire et dans les manuels d'histoire, où le primordialisme demeure la perspective dominante (Williams 2016; Coakley 2018). L'histoire nationale, telle qu'elle est enseignée dans les écoles pré-universitaires, tente plutôt de développer une identité positive nationale, tout en créant un sentiment d'affiliation entre l'individu et la communauté

imaginaire nationale (Williams 2016, p. 362). Comme l'a souligné Benedict Anderson (1991), la nation est imaginée, car la majorité de ses membres ne se connaîtront jamais, mais ils garderont dans leur esprit une image mentale de leur affinité. C'est cette image qui est reproduite dans l'histoire scolaire. La nation est dépeinte comme un ensemble organique possédant un héritage du monde antique qui est « capable de survivre à la sauvagerie de ses ennemis et même à la trahison de ses propres membres » (Coakley 2018, p. 331). Cette vision reflète tout à fait les théories liées au primordialisme.

1.3 Le glissement conceptuel : l'ethnie, la culture, et la nation

Dans le domaine académique comme dans l'enseignement scolaire portant sur le nationalisme, certains auteurs remarquent une confusion conceptuelle entre la *nation*, l'*ethnie*, et la *culture* (Hearn 2006; Vasilev 2018; Murgescu 2001). George Vasilev (2018, p.16) définit la nation et l'ethnie en tant qu'aspects identitaires soutenus en partie par l'assignation des autres et, la culture, en tant que forme d'expérience et d'expression de sens. Il distingue l'identité ethnique, la perception d'un héritage culturel ou biologique partagé, de l'identité nationale, une collectivité ayant le désir d'exercer un contrôle sur l'État. Selon lui, certains chercheurs confondent la présence historique d'une culture avec la présence d'une identité nationale ou ethnique. Ils confondent, selon les termes de Brubaker, la catégorie d'analyse en tant qu'observateurs, avec la catégorie de pratique, la façon dont les personnes étudiées se comprenaient et s'identifiaient à leur époque (Vasilev 2018; Brubaker 2006). Selon Berger et Lorenz (2011, p. 98), les premiers chercheurs du régime historique moderne étaient préoccupés par l'origine ethnique des peuples, car cette caractéristique était une marque d'exceptionnalité pour les nations qui émergeaient des grands empires. Depuis le XIX^e siècle, les historiens nationalistes retracent couramment l'origine des histoires des nations actuelles

aux tribus préhistoriques, d'où l'idée d'une continuité d'un peuple sur un territoire donné qui caractérise aujourd'hui les nations. L'étude des racines des peuples confond la nation avec l'ethnie, misant sur la continuité et la particularité d'un peuple non seulement d'un point de vue culturel, mais aussi biologique.

2. Pouvoir et histoire : Les pression du haut

Conformément à l'optique constructiviste de l'histoire, il convient de dire que la représentation du passé n'est pas objective, mais se plie plutôt aux intérêts et aux positions de ceux qui la forment (Kubal 2008; Apple & Christian-Smith 2017; Vasilev 2018). Dans le cadre de l'histoire nationale, certaines représentations du passé dominent la vision officielle répandue par les institutions de l'État. Selon Koselleck (2011, p.120), les autorités fixent ce que plusieurs considèrent comme étant la vraie histoire. Le lien entre le pouvoir et les représentations de l'histoire nationale se manifeste à travers l'influence de ceux qui contrôlent les institutions publiques et la production du savoir. Les représentations de l'histoire nationale légitimées par les manuels scolaires, l'État et même les historiens, reflètent les relations de pouvoir entre les différents groupes identitaires (Williams 2016, p. 359). Ces acteurs peuvent agir consciemment, guidés par des intentions partisans ou, plus simplement, par un manque de questionnement et de critique (Vasilev 2018; Trost 2018; Apple & Christian-Smith 2017). Plusieurs études examinent l'influence des pressions politiques sur les représentations historiques, plus particulièrement dans les manuels scolaires, mais le cercle académique n'échappe pas toujours à l'ingérence politique et encore moins aux présupposés des experts (Paraianu 2005; Marin 2008; Vasilev 2018). Il est toutefois important de noter que l'ampleur des pressions politiques varie selon le régime en place. De plus, l'État et le gouvernement

peuvent être sujets aux pressions externes, selon les alliances et les relations internationales qu'ils entretiennent.

2.1 La production du savoir : Les historiens et les manuels scolaires

Comme nous l'avons remarqué, l'histoire est le résultat de l'interaction entre l'historien et ses faits (Carr 1961, p.35). Le rôle de l'historien, de ses principes et de ses croyances dans la production du savoir, démontre la part de subjectivité dans l'historiographie. Les historiens demeurent des individus qui réfléchissent en grande partie à travers des présupposés sociaux qui sont propres à leur époque (Carr 1961; Koselleck 2011; Boia 2016; Apple & Christian-Smith 2017). Nous avons vu que l'autorité scientifique que proclamaient les historiens du XIX^e siècle a contribué à cristalliser l'identité nationale tout en leur accordant une légitimité en tant que spécialistes. Il est vrai que les historiens académiques ont certaines normes à respecter. Malgré elles, les représentations qu'ils créent du passé exigent des preuves à l'appui et cela peut parfois aller à l'encontre de la vision nationaliste de l'histoire (Coakley 2018, p. 331). En effet, l'historien qui travaille selon les normes de la discipline, cherchant à donner un sens à des faits historiques complexes et contradictoires, a la possibilité de remettre en question l'image nationale (Ibid.).

Malgré le travail des experts, qui peuvent nuancer et reformuler les représentations historiques nationales, la transmission générale du savoir passe principalement par les manuels scolaires et l'enseignement pré-universitaire (Apple & Christian-Smith 2017; Williams 2016; Carretero 2011). Les auteurs des manuels scolaires sont, eux aussi, sujets aux présupposés socio-culturels et aux inégalités qui les entourent. Les manuels scolaires sont alors susceptibles de reproduire les points de vue et les structures de pouvoir de la société dans son ensemble (Williams 2016, p. 356). C'est pourquoi les manuels tendent à refléter la perspective

des groupes dominants et à omettre l'expérience historique et l'expression culturelle des femmes et des minorités (Apple & Christian-Smith 2017, p. 7). James H. Williams (2016) répertorie différents processus employés dans les manuels d'histoire qui reflètent la dominance de certains groupes. Il note que l'existence des minorités peut être ignorée complètement, leur présence peut être minimisée, leur rôle dans l'histoire peut être déformé ou mesuré selon les valeurs du groupe dominant et, enfin, le texte peut s'en tenir aux faits tout en ignorant les relations sociales sous-jacentes (Ibid., p. 360).

2.2 L'influence politique et ses limites

L'influence du pouvoir politique sur les représentations historiques a fait l'objet de nombreuses études, dont celles de Paul Ricoeur (2000), qui a démontré de quelles façons l'État peut mobiliser la mémoire collective afin de légitimer un gouvernement ou une idéologie grâce à la fonction sélective du récit historique. Hartog et Revel (2001, p. 17) affirment qu'il est presque impossible de séparer la production du savoir sur le passé des implications politiques qui l'encombrent, car les relations de pouvoir entre les groupes représentés dans l'histoire nationale se jouent aussi sur la scène politique. Si le pouvoir politique n'est pas un acteur neutre face aux groupes constituants de l'État, comme le souligne Kymlicka (2008), alors il convient de constater que l'État a un intérêt à influencer les représentations historiques nationales. L'État peut ainsi mettre en place des symboles valorisant un groupe en particulier et, par conséquent, omettre des représentations qui nuisent à une certaine image du passé, comme il en a été question dans les manuels scolaires (Coman 2008; Williams 2016). La manipulation des représentations du passé, surtout à travers les manuels d'histoire, a fait l'objet de recherches approfondies dans les contextes de conflit et de post-conflits (Trost 2018; Apple & Christian-Smith 2017; Bonikowski 2016). Selon Trost

(2018), ces outils pédagogiques reflètent une image de la nation que le pouvoir politique souhaite transmettre à la prochaine génération.

Toutefois, l'influence du pouvoir politique et la capacité des citoyens à reformuler les représentations historiques dépendent largement du type de régime politique mis en place et de la structure de l'État (Assmann 2012; Hislope & Mughan 2012; Skocpol 1985). Les différences sont importantes entre les régimes démocratiques, autoritaires et totalitaires, mais aussi entre des États qui partagent le même type de régime (Hislope & Mughan 2012; Skocpol 1985). Dans une démocratie, des groupes s'affrontent ou s'allient pour façonner la prise de décisions des politiques publiques selon les règles en place (Hislope & Mughan 2012, p. 42). Ce régime permet, dans certains cas, aux minorités de former leur propre parti politique et de faire valoir leurs intérêts (Ibid., p.220). Au sein des régimes autoritaires et totalitaires, les citoyens n'ont pas de liberté politique et ne peuvent donc pas faire de revendications. Contrairement aux régimes démocratiques, où le gouvernement doit naviguer entre différents groupes d'intérêts, le pouvoir politique des régimes autoritaires et totalitaires bénéficie d'une influence beaucoup plus grande, aux dépens de la capacité de mobilisation des citoyens. L'influence de l'État est d'autant plus importante dans les régimes totalitaires, où le pouvoir politique pénètre chaque sphère de la société, poursuivant des objectifs établis par l'idéologie du parti au pouvoir (Ibid., p. 53).

L'État peut influencer les représentations de l'histoire nationale selon le contexte national, mais il est contraint par ses relations transnationales, qui sont en constante évolution (Skocpol 1985, p. 8). Il doit donc manœuvrer entre l'ordre socio-politique interne et externe. Selon Skocpol (1985, p. 9), le lien entre la structure politique nationale et transnationale peut encourager les hauts dirigeants à poursuivre des stratégies qui vont à l'encontre des intérêts

des groupes dominant au sein du pays. Les relations transnationales ne se limitent pas aux États. Différents acteurs, dont les organisations internationales, les unions et les sociétés privées, ont aussi une influence importante sur les affaires politiques, sociales, économiques et culturelles de niveau national (Hislope & Mughan 2012, p. 185). Dans le contexte actuel de mondialisation, les acteurs non-étatiques jouent un rôle encore plus important dans les affaires internes de l'État et peuvent, dans certains cas, influencer les représentations officielles des évènements historiques. (Ibid.).

3. La concurrence mémorielle et les pressions du bas

Les représentations historiques sont intimement liées au pouvoir. Bien que ce lien soit plus évident sous un régime totalitaire, où le pouvoir politique peut facilement contrôler l'information, il est aussi présent dans un système démocratique, où les minorités ont souvent une voix marginale. Le pouvoir politique privilégie et légitime une représentation de l'histoire nationale ou plutôt la mémoire collective d'une nation et, par ce fait, omet d'autres représentations historiographiques. Les minorités et autres groupes marginaux ont toutefois la capacité de remettre en question l'histoire nationale telle qu'elle est représentée à travers les lieux de mémoire matériels et symboliques (Nora 1997). La concurrence mémorielle prend place lorsque différentes mémoires collectives s'affrontent dans la sphère publique (Kubal 2008; Grandjean & Jamin 2011). Pour arriver à faire concurrence et remettre en question l'imaginaire national, les minorités peuvent se mobiliser et faire pression sur les institutions étatiques. Suivant le modèle du processus politique, qui regroupe les théories sur les opportunités politiques, la mobilisation des ressources et le cadrage, nous voyons que les minorités peuvent aussi affecter les représentations de l'histoire nationale.

3.1 La concurrence mémorielle

Plusieurs études et théories, dont celles de Koselleck (2011), Nora (1997) et Kubal (2008), font référence à la concurrence mémorielle. Le fait même que la concurrence existe démontre comment les représentations du passé sont construites par différentes perspectives et intérêts. La compétition et la négociation entre les mémoires collectives des groupes attestent que la subjectivité fait partie intégrante des représentations du passé. Mais plus important encore, la concurrence mémorielle implique que les représentations du passé peuvent être affectées par nombre de groupes et de mémoires collectives concurrentes. Dans le contexte de l'histoire nationale, nous avons vu que ces représentations, enseignées et divulguées par les institutions de l'État, ne peuvent pas avoir la même signification pour tous les citoyens. Il y a une tension entre la volonté de préserver une certaine image de l'histoire nationale et les différentes représentations d'un même événement par une population qui détient des consciences collectives distinctes (Koselleck 2011; Nora 1997). La concurrence se joue, en partie, sur les représentations légitimées par le pouvoir politique et celles revendiquées par les minorités nationales.

3.2 Les opportunités politiques

Afin de pouvoir faire concurrence au statu quo ou, dans ce cas-ci, à la représentation officielle de l'histoire nationale, les groupes marginalisés peuvent, selon les circonstances, faire pression sur l'État. Selon le modèle du processus politique, ils doivent, entre autres, prendre en compte et savoir profiter des opportunités politiques (Tarrow 1983; Kubal 2008; Snow & Soule 2010). Les opportunités politiques font référence au contexte externe des groupes, dont l'accès à la participation politique et organisationnelle, la disponibilité des alliés et les politiques publiques favorables (Vasi 2004; Snow & Soule 2010). Snow et Soule (2010,

p. 66) définissent les opportunités politiques en tant que marge de manœuvre pour ceux qui souhaitent poursuivre leurs intérêts publiquement. Ces auteurs remarquent que l'accès à la participation politique dépend de la variabilité de l'ouverture des systèmes politiques (Ibid., p. 68). Il serait trop dangereux, par exemple, d'exiger le changement dans un système répressif où règne un dictateur, tandis que ce serait bien plus facile dans un système démocratique. Enfin, les alliés influents peuvent élargir la probabilité de succès en agissant comme un vecteur de pression politique, comme un tampon contre la répression et comme une source de légitimation pour le mouvement (Snow & Soule 2010, p. 75).

Plusieurs auteurs notent toutefois que les opportunités politiques ne prédisent pas automatiquement la formation ou le changement du mouvement social (Tarrow 1983; Kubal 2008; Snow & Soule 2010). Les opportunités doivent d'abord être remarquées et interprétées de façon à fournir un incitatif pour la mobilisation (Snow & Soule 2010; Gamson & Meyer 1996). Elles doivent changer les attentes quant aux probabilités de succès et d'échec (Ibid.) De plus, la fragmentation du groupe ou du mouvement social peut aussi expliquer pourquoi certaines opportunités politiques sont ratées (Snow & Soule 2010, p. 84). Enfin, les opportunités ne peuvent pas compenser pour les faiblesses d'ordre idéologique ou organisationnel (Tarrow 1983, p. 77). Selon le modèle du processus politique, les mouvements sociaux doivent aussi mobiliser leurs ressources et se représenter de façon à gagner le soutien du public (Kubal 2008). Ce n'est qu'en suivant ces trois étapes qu'un groupe peut réussir à pousser au changement par le bas.

3.3 La mobilisation des ressources

Outre les opportunités politiques, un mouvement social a besoin de différents types de ressources (McCarthy & Zald 1977; Snow & Soule 2010). Une ressource signifie, selon Snow

et Soule (2010, p. 89), presque tout ce que les mouvements et les organisations doivent mobiliser et déployer pour faire avancer leurs intérêts. Ces auteurs regroupent les ressources en catégories matérielles, humaines et organisationnelles (Ibid., p. 91). Les ressources proviennent, soit de l'intérieur, donc des membres du groupe, soit de l'extérieur, de la part d'organisations internationales ou d'autres États (Ibid., p. 88). Puisque les ressources de l'extérieur sont souvent accompagnées de restrictions, il faut considérer leur impact sur la stratégie du mouvement en question (Stroschein 2002). Les ressources matérielles, principalement financières, sont essentielles à la mobilisation et au développement du mouvement. Mais la littérature indique aussi l'importance des élites, en tant que ressources humaines, et des réseaux sociaux, en tant que ressources organisationnelles (Granovetter 1983 ; Oliver 1994 ; Stroschein 2002 ; McAdam and Snow 2010 ; Klandermans 1984 ; Diani 2011).

Les élites sont les spécialistes, les intellectuels et les chefs qui pensent et structurent le mouvement du haut (Tarrow 1983). Dans un contexte politique et culturel qui demande de connaître les bonnes personnes et d'entretenir de bonnes relations, les élites sont bien placées pour faire avancer la cause (Stroschein 2002). Grâce à leurs connaissances et à leurs ressources personnelles, elles lient le groupe à la société dominante (Kubal 2008, p. 103).

Les auteurs s'entendent aussi sur le rôle essentiel des réseaux sociaux (Granovetter 1983; Stroschein 2002; McAdam and Snow 2010; Klandermans 1984; Oliver 1994). Les réseaux sociaux aident à créer l'unité idéologique et organisationnelle dont les mouvements sociaux ont besoin (Tarrow 1983, p. 76). Plus exactement, Granovetter (1983) mise sur l'importance de ce qu'il appelle les « liens faibles », les connaissances, qui ne font pas partie de cercles sociaux intimes. Les liens faibles jouent deux rôles importants. Le premier sert

l'intégration des groupes dans la société, car les liens sociaux faibles s'étendent au-delà des cercles intimes (Ibid., p. 222). Les groupes qui ont tendance à avoir plus de liens forts se fragmentent, parce qu'il y a plus de chevauchements dans leurs cercles familiaux et amicaux (Ibid., p. 213). Les liens faibles affectent aussi la capacité de mobilisation des groupes, car le recrutement et les nouvelles idées doivent s'étendre d'un cercle social à un autre (Ibid., p. 202).

3.4 Le cadrage

Le troisième mécanisme dans le modèle du processus politique est le cadrage, l'image du groupe faisant pression sur le pouvoir politique (Kubal 2008). Redéfinir l'identité du groupe a deux effets qui encouragent la mobilisation et la perception des revendications. Les mouvements sociaux sont tout d'abord en compétition pour former l'opinion publique. Ils tentent de remplacer un système de croyance dominant par un autre (Tarrow 1983, p. 106). Il faut alors comprendre comment les messages sont reçus et interprétés par le public. Le groupe doit redéfinir en tant qu'injuste et immoral ce qui était auparavant considéré comme tolérable (Snow & Benford 1992).

De plus, l'identité de groupe est souvent la base de l'agrégation des mouvements sociaux (Tarrow 1983, p. 119). Pourtant, ni l'identité collective ni l'injustice ne mènent droit à la mobilisation, mais plutôt la perception partagée par les membres du groupe (Brown 1986; Tarrow 1983). Il faut alors recadrer l'identité afin qu'elle mène à l'action (Tarrow 1983, p.119). Selon la théorie de l'identité sociale, un individu appartenant à un groupe stigmatisé peut avoir une mauvaise image de soi et, par conséquent, ne pas percevoir l'inégalité face à un membre d'un groupe dominant (Brown 1986, p.551). Redéfinir l'identité d'un groupe stigmatisé a le pouvoir de changer la perception de la justice (Ibid.). Selon Roger Brown (1986, p.552),

l'élévation de la valeur de l'identité sociale permet d'éveiller un sentiment d'injustice et de favoriser la mobilisation du groupe.

Conclusion

Les groupes défavorisés peuvent faire concurrence au système hégémonique, lorsque les trois éléments du processus politique, les opportunités politiques, les ressources et le cadrage, sont mobilisés à leurs fins. Si les membres d'un groupe profitent des opportunités politiques, mobilisent efficacement les ressources et définissent de façon positive l'image du groupe et des revendications, alors ils ont la chance de faire avancer leur cause. Cette formule du changement social peut permettre aux minorités de redéfinir la représentation de l'histoire nationale en faisant concurrence à la mémoire collective du groupe dominant. Les représentations historiques sont donc sujettes aux mémoires collectives concurrentes qui s'affrontent dans l'espace public. Le groupe dominant a le pouvoir de former le statu quo, mais les minorités peuvent le remettre en question. Toutefois, l'influence de chaque minorité dépend largement de sa capacité de mobilisation.

Afin de comprendre pourquoi la représentation des Roms, contrairement à celle des Juifs et des Hongrois, demeure absente de l'histoire nationale roumaine, nous devons non seulement examiner les pressions politiques, mais aussi la capacité de mobilisation des Roms en Roumanie. Les pressions des institutions européennes en ce qui concerne les politiques mémorielles ont un rôle à jouer dans la transformation des lieux de mémoire roumains, mais elles n'expliquent pas complètement la distinction entre la présence de représentations des mémoires collectives des Roms, des Juifs et des Hongrois. Si nous nous fions au processus du processus politique, nous devons alors nous tourner vers la capacité de mobilisation des minorités à la lumière des nouvelles opportunités politiques engendrées par la transition

démocratique et l'adhésion à l'UE. Plus précisément, nous devons examiner les facteurs socio-économiques qui affectent la mobilisation des Roms, notamment la précarité, la fragmentation des communautés, ainsi que la stigmatisation. Nous verrons ainsi pourquoi les Hongrois et les Juifs ont pu transformer les représentations historiques nationales, afin de mieux refléter leur perspective, tandis que les Roms avancent péniblement dans cette direction.

Pour débiter l'enquête, nous allons constater l'évolution de l'histoire nationale roumaine et la représentation des minorités à travers les manuels d'histoire pré-universitaires. Nous observerons, dans le prochain chapitre, comment le modèle primordialiste de la nation a dominé l'histoire nationale dans les manuels d'histoire, malgré l'évolution épistémologique qui a marquée l'étude de l'histoire et du nationalisme. Le lien entre le pouvoir et la production du savoir sera démontré par la façon dont les événements ayant marqués les minorités sont abordés dans le récit. L'analyse textuelle qui suit témoignera aussi des changements ayant affectés la représentation des minorités, malgré l'absence continue des Roms.

Chapitre II

Les minorités roumaines dans les manuels d'histoire durant la période communiste et la transition démocratique

Les représentations de l'histoire nationale roumaine, ainsi que celles des Juifs, des Roms et des Hongrois, peuvent être étudiées de diverses manières. Afin d'observer leur évolution durant et suite à la révolution de 1989, nous étudierons en détails les manuels d'histoire. Nous verrons ainsi comment différents régimes et auteurs ont représenté la nation roumaine et sa relation avec les minorités nationales. Les manuels scolaires, comme le souligne Alain Choppin (Marin 2004, p. 66), sont des véhicules pour un système de valeurs, une culture et une idéologie qui ont la capacité de se répandre à l'échelle nationale. Selon lui, « le manuel participe étroitement du processus de socialisation, d'acculturation, voire, sous des régimes totalitaires, d'endoctrinement du jeune public auquel il s'adresse » (Ibid., p.67). Ceci démontre le lien étroit entre le pouvoir politique et le curriculum scolaire, mais aussi l'étendue de la portée des manuels à l'échelle nationale. Dans ce chapitre, les manuels parus durant la période communiste sont interprétés selon deux périodes distinctes, soit la période du *Kominform* et de l'influence soviétique, et celle du régime de Ceausescu et de la revalorisation nationale roumaine. Les manuels parus après 1989 ont aussi été marqués par deux périodes distinctes. La première se situe avant la réforme scolaire de 1995 et la seconde suit la réforme du

Ministre Andrei Marga, qui a mis en pratique les manuels alternatifs dans les écoles pré-universitaires dès 1998.

1. La société roumaine communiste

Afin de présenter l'état de l'historiographie roumaine avant la chute du régime communiste, nous devons considérer le milieu dans lequel l'ensemble des publications traitant du passé se sont développées. La société roumaine fut dirigée pendant plus de quarante années par un régime totalitaire qui a radicalement transformé l'ordre politique, économique et culturel selon une idéologie communiste-nationale. La population était alors isolée et enclavée culturellement, ce qui eut de grandes répercussions sur les intellectuels et la production du savoir. Dans l'espace public, les voies d'expressions étaient fermées. La répression des divergences se faisait souvent par la violence et l'incarcération. Avec Ceausescu au pouvoir, le projet identitaire national et communiste s'est intensifié à travers, entre autres, de nouveaux programmes scolaires et la censure de la production culturelle occidentale et « décadente ».

1.1 La transition idéologique

L'idéologie du régime communiste, ainsi que la science de l'histoire, qui avait pour but de légitimer l'ordre social et le pouvoir du Parti, ont traversé plusieurs phases entre les années 1950 et 1989 (Marin 2004, p.70). Katherine Verdery (1991), une anthropologue qui a étudié la société roumaine sous l'emprise du régime totalitaire, remarque que l'idéologie n'est pas un dogme statique, mais plutôt un champ de discours changeant. L'évolution de l'histoire présentée dans les manuels scolaires reflète bien ce changement de discours. Lucian Boia (1997) note que de la première phase du régime jusque dans les années 1960, l'histoire a mis l'emphase sur la lutte des classes au niveau international, alors qu'elle s'est ensuite réorientée

vers la singularité et la grandeur de la nation roumaine. Les Thèses de juillet 1971 ont marqué un virage visible vers le nationalisme (Marin 2004, p.70). Ces thèses, qui représentaient la nouvelle ligne culturelle et idéologique du Parti, ont intensifié la propagande dans le milieu scolaire ainsi que dans les médias.

1.2 La production du savoir

L'une des caractéristiques du régime a été la monopolisation de la vérité et du savoir (Marin 2004, p.56). Le parti au pouvoir possédait un contrôle presque absolu sur l'information qui circulait et cela affectait aussi l'historiographie. Après la déclaration d'indépendance envers Moscou en 1964, une restructuration dans le domaine universitaire avait touché plusieurs professeurs du département d'histoire de l'Université de Bucarest qui n'étaient pas en accord avec la nouvelle vision nationaliste de l'histoire (Ibid.). Le Parti exigeait la loyauté face à la doctrine à travers toute production culturelle, littéraire et, par conséquent, historique (Ibid. p., 57). Selon Katherine Verdery (1991), les intellectuels ont dû promulguer l'idéologie dominante, car leur survie culturelle et financière en dépendait. Ceux qui pouvaient s'exprimer plus étroitement en ce qui concerne le dogme national-communiste étaient les seuls à gagner l'autorité et le prestige dans leur domaine respectif (Ibid.).

1.3 La divergence

La dissidence face au discours officiel était d'autant plus difficile car, comme le remarque Verdery (1991), le régime roumain, le plus répressif de l'Europe de l'Est, était souvent enclin à l'utilisation de la violence. Un grand nombre de membres de l'élite politique ont été éliminés dans des prisons dès les années 1950 (Marin 2004, p. 79). Selon le philosophe Andrei Plesu, les dissidents n'étaient pas seulement entravés par la répression politique, ils

étaient aussi considérés comme des fous par certains, ou comme ayant des relations à l'extérieur du pays (Capelle-Pogacean, 1994). Il fallut attendre la révolution de décembre 1989, afin que la dissidence soit acceptée par la population générale (Ibid.).

2. L'évolution idéologique et les manuels d'histoire avant 1989

L'une des caractéristiques marquantes des manuels d'histoire parus durant le régime communiste était le fait qu'il y avait un manuel unique pour chaque niveau scolaire. Le système d'éducation roumain était l'un des plus centralisés de l'Europe de l'Est. Le manuel unique garantissait donc une homogénéité d'apprentissage et d'acculturation (Marin 2004, p. 12). Cela démontre bien le contrôle que l'État détenait sur l'éducation historique ainsi que sur la gestion du passé. L'ingérence politique était rendue visible de telle façon que les auteurs de certains manuels avaient disparus de la couverture, car, comme le souligne Marin (2004, p. 152), le Parti se substituait à l'acte de création. L'autorité scientifique a été remplacée par des citations de Ceausescu, pour qui l'histoire est vite devenue une discipline préférée (Ibid., p.69). L'histoire, telle qu'elle était représentée dans les manuels scolaires, servait non seulement à justifier l'ordre social, mais aussi le pouvoir absolu du dictateur au sein de l'État (Ibid., p.23).

Au cours de plus de quatre décennies du régime communiste roumain, l'idéologie ainsi que l'historiographie à travers laquelle elle s'est étendue ont évoluées. Comme nous le rappelle Verdery (1991), les idéologies varient constamment selon les discours. La propagande communiste qui a trouvé une issue dans les manuels scolaires d'histoire a pris une tournure assez drastique en 1964, avec la Déclaration d'indépendance du Parti des travailleurs roumains face à Moscou et la nouvelle orientation politique du régime (Boia 1997, p. 126). Les liens culturels, économiques et politiques avec le Bloc soviétique se sont resserrés.

L'histoire marxiste, dite internationaliste, des années 40 et 50, se transforma à travers un discours nationaliste, tandis que le Parti cherchait à créer une voix communiste spécifiquement roumaine (Boia 1997). La mémoire pro-russe fut renversée et la spécificité roumaine fut mise de l'avant.

2.1 La période de l'internationalisme prolétaire et le manuel « Roller » 1947-1964

Le premier thème historique promu par le régime était axé sur l'internationalisme prolétaire et mettait l'accent sur la confrontation des classes sociales ainsi que l'anti-impérialisme (Boia 1997, p. 122). L'organisation des partis communistes européens, le *Kominform*, permettait à l'Union soviétique de contrôler l'idéologie et la politique des états avoisinants, dont la Roumanie, qui se trouvait dans sa sphère d'influence depuis la fin des années 1940 (Marcou 1977). Jusqu'en 1964, l'histoire représentée dans les manuels scolaires avait un ton pro-russe remarqué. Au même moment, les membres des facultés d'histoire des grandes universités étaient détenus ou expulsés, tandis que de nouveaux historiens « improvisés » avaient soudainement fait leur apparition (Boia 1997, p. 123).

Le manuel unique d'histoire des années 1950, rédigé sous la direction de Mihail Roller, articulait bien la vision marxiste mise de l'avant par l'URSS. L'esprit internationaliste de l'histoire cachait surtout, comme le souligne Boia (1997), l'antinationalisme. L'Union de 1859 entre les deux territoires roumains était dépeint comme un acte politique des classes bourgeoises et non comme l'aboutissement d'un mouvement national (Ibid.). Cela convenait au fait que le patriotisme était une notion bourgeoise qui devait être éradiquée au nom de la lutte des classes (Marin 2004, p. 152). La nation roumaine était marginalisée dans l'histoire (Ibid.). Dans le manuel de Roller, l'anti-impérialisme se manifestait à travers l'image négative

des puissances impérialistes occidentales. L'Armée rouge, quant à elle, incarnait le héros qui assurait les victoires des Roumains au cours de leur histoire (Ibid. p. 153).

2.2 La période nationale-communiste 1964-1989

Dès 1964, l'idéologie ainsi que l'historiographie roumaines avaient subi des modifications notables. La Déclaration d'indépendance envers les Soviétiques, proclamée par Gheorghiu Dej, le chef du Parti à ce moment, a créé un nouveau moteur du discours historique : la nation (Ibid.). La nouvelle direction du Parti a permis aux historiens et aux autres intellectuels roumains emprisonnés de retrouver une certaine liberté. En 1968, avec Ceausescu au pouvoir, la mémoire antirusse commençait à s'infiltrer dans les manuels (Marin 2004, p. 178). Ce phénomène a été renforcé en 1971 par les Thèses de juillet et la révolution culturelle, qui ont redonné un nouvel élan à la propagande nationale communiste. Le discours nationaliste mettait alors l'accent sur l'exceptionnalité de la nation roumaine. Il est ainsi devenu un outil de choix pour le Parti et pour Ceausescu, qui comptait justifier son pouvoir malgré la réalité difficile dans laquelle se trouvait la population roumaine (Boia 1997, p.126). Comme le souligne Lucian Boia (Ibid., p 132), les Roumains étaient éduqués par une vocation d'unité et surtout, par la subordination de l'individu au corps national. Les thèmes d'unité et d'exceptionnalité du passé roumain ont évolué de plus en plus, jusqu'à atteindre leur apogée dans les années 1980, pendant les dernières années du régime communiste (Marin 2004, p. 74).

2.3 Les manuels scolaires de la période nationale-communiste (1964-1989)

Durant la période nationale-communiste, le passé devait rivaliser avec la grandeur de l'histoire des nations occidentales (Ibid., p.73). Cela impliquait une reformulation et une réévaluation de la nation roumaine à travers l'historiographie. Ce travail a exigé une profonde transformation du discours antinationaliste qui s'était emparée de l'idéologie de l'État et par conséquent des manuels scolaires, durant le *Kominform*. La nation roumaine devait ainsi devenir un marqueur identitaire clé pour la population et une source de fierté. C'était du moins le cas pour la majorité de la population car, comme nous allons le voir plus bas, plusieurs traits de l'histoire étaient fondés sur une base ethnique, sinon raciale, et excluaient, de ce fait, les minorités nationales.

L'un des premiers traits des manuels parus dans les années 1970 et 1980, lorsque l'idéologie nationale-communiste battait son plein, était l'idée de l'ancienneté de l'État roumain. L'ancienneté était reflétée par l'intérêt accordé aux Daces ou Gèto-Daces, une branche du nord du Danube appartenant aux Thraces, les contemporains des Grecs antiques (Ibid., p.76). Les Daces avaient une position géographique similaire aux Roumains, l'espace « carpatho-danubiano-pontic » et ce lien géographique révélait un lien de parenté pour le régime (Ibid.). Sous la propagande communiste des années 1980, Burebista, l'un des grands rois gèto-daces, était décrit dans les manuels comme le chef d'un empire rivalisant avec l'Empire romain (Boia 1997, p. 291). L'ancienneté du peuple roumain n'était pas seulement une question de longévité, mais aussi de grandeur.

Afin de soutenir l'idée de l'ancienneté du peuple roumain sur le territoire, les manuels devaient démontrer la continuité entre les Autochtones et les Roumains. La formation du

peuple roumain comptait alors sur la romanisation des Daces et l'origine latine du peuple (Marin 2004, p. 167). Les manuels qui parurent à cette époque tentaient, par ce fait, de supprimer les théories immigrationnistes qui déstabilisaient la légitimité du peuple sur le territoire (Ibid.). Cet effort était particulièrement important pour contourner l'historiographie hongroise et autrichienne, qui mettait en doute les droits historiques des Roumains en Transylvanie (Ibid., p. 76). Les manuels d'histoire ont alors dû combler le silence historiographique qui a suivi la conquête romaine de la Dacie. Pour soutenir la continuité du peuple daco-romain, les manuels avaient souligné les influences linguistiques traco-daces et latines, la religion orthodoxe chrétienne et l'héritage byzantin, qui ont marqué la culture roumaine (Ibid.). Ils s'étaient également éloignés des liens slaves mis de l'avant par le manuel Roller dans les années 1950.

Selon Boia (1997) et Marin (2004), il y a une confusion conceptuelle chez plusieurs historiens roumains entre la conscience nationale moderne et la conscience ethnique. Comme le souligne Luminita Murgescu (2001), la culture roumaine est plus proche aujourd'hui de la vision organique de la nation que de celle, contractuelle, définie par Anthony D Smith. La nation est perçue comme une entité éternelle et définitive qui englobe toute la Roumanie dans un corps national (Ibid.). Les auteurs des manuels scolaires ont attribué, par exemple, une dimension politique nationale au triomphe de Michel le Brave, qui a créé la première union politique de l'histoire roumaine en 1599-1601. Or, le concept moderne de nation ne se développe en Occident qu'au XIXe siècle (Marin 2004, p. 167). Les auteurs des manuels scolaires ont ainsi transmis une conscience imbriquée d'un symbolisme contemporain à un peuple et à des personnages qui avaient un ensemble de références tout à fait différent. Comme le souligne Lucian Boia (1997, p. 34), la nation est un état de conscience et là où il

n'existe aucune conscience de la nation, il n'y a pas de nation, parce qu'il n'y a rien pour exister.

Nous pouvons aussi constater, suivant les idées d'ancienneté et de continuité de la nation roumaine proposées dans les manuels scolaires, que tous les autres peuples migratoires qui font partie intégrante de la population demeurent exclus du processus de construction nationale (Ibid.). L'altérité face aux minorités s'explique en partie par le fait que l'identité nationale s'est construite sur un fond ethnique (Marin 2004, p.89). Les racines de la nation roumaine sont dépeintes comme étant la fusion des Gèto-Daces et des Romains exclusivement. Pour souligner cette ethnogenèse, les manuels d'histoire ont accentué la latinité de la langue en caractérisant la Roumaine comme étant « la seule île latine dans une mer slave » (Marin 2004, p. 76). Le thème religieux s'est par la suite ajouté au projet identitaire, malgré le fait que le régime national-communiste démolissait, au même moment, les églises (Ibid., p.202). Dans la section de l'histoire médiévale roumaine, par exemple, l'Église devient un symbole d'indépendance contre les Turcs musulmans, ainsi qu'un trait de différenciation entre les Roumains, les Hongrois, les Polonais, les Autrichiens, tous les catholiques ou réformés, sans compter les Juifs (Ibid., p.201).

Une autre caractéristique de l'histoire nationale dans les manuels uniques durant la période nationale-communiste est l'indépendance de la nation roumaine face aux empires avoisinants (Ibid.). Des soulèvements paysans du Moyen-Âge en Transylvanie contre l'empire Austro-Hongrois, jusqu'à la lutte d'indépendance des pays roumains, la Valachie, et la Moldavie contre l'empire Ottoman, nous constatons un désir d'affranchissement du peuple roumain contre les oppresseurs étrangers. Comme le souligne Marin (2004, p. 173), les

révoltes paysannes revêtaient deux significations importantes pour le régime : un caractère social, la lutte des classes, et un caractère national, l'autodétermination du peuple roumain.

Si l'indépendance de la nation a bénéficiée d'une telle importance, c'était en partie parce que les empires avoisinants étaient décrits en tant qu'ennemis qui entravaient l'unité et le progrès du peuple roumain (Ibid., p. 174). En ce qui concerne les révoltes des paysans, les nobles étaient toujours des Ottomans ou des Hongrois qui exploitaient les fermiers roumains. L'empire austro-hongrois était particulièrement mal vu à travers l'histoire, surtout à cause de son emprise politique et économique sur la Transylvanie, où les Roumains formaient la majorité de la paysannerie (Ibid., p199). De cette façon, les empires avoisinants représentaient le mal à travers l'histoire (Ibid. p. 174). La lutte des classes avancée par l'historiographie marxiste des années 1950, avec un ennemi intérieur bourgeois, a donc été remplacée, dans les années 1970 et 1980, par une lutte contre l'ennemi extérieur (Ibid., p.153).

Les minorités nationales, quant à elles, occupent une position marginale dans la genèse nationale, malgré leur taille et leur influence politique, économique, et culturelle (Ibid., p. 220). On retrouve très peu de commentaires concernant les Roms, les Juifs, ainsi que les Hongrois qui avaient obtenu le statut officiel de minorité co-habitante (Achim 1998). Le régime communiste présentait une seule histoire du peuple roumain, et cette histoire excluait ceux qui s'opposaient au soi ethnique (Marin 2004, p. 218). Malgré le manque d'information à leur sujet, le manuel unique d'histoire tentait de dépendre de bonnes relations avec certaines minorités nationales. On note ainsi la présence des représentants culturels de la minorité hongroise, ainsi que des images qui démontrent la collaboration entre les travailleurs roumains et magyars, sous la bienveillance de Ceausescu (Ibid., p. 189-199). Le manuel démontrait ainsi

le respect mutuel des minorités et leur soutien à la cause sociale et nationale des Roumains (Ibid.).

3. Les manuels d'histoire dans la transition post-communiste

Suite à la chute du régime de Ceausescu en 1989, le Ministère de l'Éducation roumain a rapidement remplacé les manuels d'histoire. L'une des priorités du nouveau gouvernement en ce qui concerne l'histoire, était de remplacer les manuels imprégnés de propagande communiste. Ce n'est toutefois qu'à la fin des années 1990, qu'une véritable réforme des manuels d'histoire eut lieu. Cette réforme mit fin à l'emploi d'un manuel unique au niveau national, prenant en considération les recommandations faites par le Conseil de l'Europe quant à l'enseignement de l'histoire. Les recommandations du Conseil de l'Europe, ainsi que plusieurs projets financés par des organisations internationales, ont ouvert la voie à l'histoire des minorités nationales, notamment aux Juifs et aux Magyars. Mais cette réorientation historiographique n'est pas passée inaperçue au sein de la société. Le scandale « Sigma », rappelant le nom de la maison d'édition d'un manuel d'histoire qui a causé un débat public en 1999, était le premier signal que les Roumains n'étaient pas prêts à voir leur portrait historique révisé. L'image historique nationale établie durant le régime de Ceausescu s'est alors confrontée aux recommandations des institutions européennes et internationales, qui prônent l'inclusion des minorités et la multiperspectivité dans les récits historiques.

L'analyse des manuels d'histoire nationale dans l'ère post-communiste se résume essentiellement à deux périodes. La première concerne les années 1990 et la deuxième suit les réformes du ministère d'Andrei Marga et l'introduction des manuels alternatifs. Notre analyse ne concerne que les manuels d'histoire nationale et non l'histoire universelle, donc les manuels pour la huitième année scolaire et pour la douzième année. Toutefois, nous élargiront

le répertoire des manuels afin de mieux comprendre les manuels des années 1990, lorsque l'histoire nationale de l'Antiquité à 1821 était réservée aux élèves de onzième année et, l'époque moderne et contemporaine, aux élèves de douzième année. En plus des propos sur les minorités hongroise, juive et rom, nous étudierons la représentation de l'ethnogenèse roumaine et celle de la dictature du militaire Ion Antonescu, deux périodes historiques importantes pour comprendre les relations inter-ethniques actuelles.

3.1 Les manuels d'histoire des années 1990 : Manuels uniques post-communistes

Dès 1990, le Ministère de l'Éducation et la maison d'édition *Editura Didactica si Pedagogica* ont mis à la disposition des élèves de nouveaux manuels d'histoire. L'ancien directeur de la maison d'édition *Editura Didactica si Pedagogica*, Constantin Floricel, déclare, dans l'introduction du manuel de l'année scolaire 1990-1991, que l'enseignement de l'histoire durant le régime communiste était fortement falsifié et que des générations entières d'élèves ont été privées de la « vraie histoire nationale » (Panaitescu 1990). L'histoire, comme bien d'autres matières, était un outil qui a servi à endoctriner les jeunes par le régime de Ceausescu (Ibid.). De grands défis attendaient les nouveaux auteurs et le Ministère de l'Éducation, dont l'élimination de la propagande communiste des manuels scolaires, l'élaboration d'un nouveau curriculum pour une grande part de l'enseignement pré-universitaire et, donc forcément, une révision de l'enseignement de l'histoire nationale. Mais cette révision, bien qu'elle ait pris soin d'enlever les passages pro-communistes, n'a pas offert de place aux minorités, ni aux versions alternatives des événements les ayant affectées.

Pendant les deux premières années qui ont suivi la révolution, le Ministère de l'Éducation a dû se tourner vers un manuel d'histoire précédant le régime communiste. Le

manuel de Petre P. Panaitescu, publié en 1942, a pris le relais pour les années scolaires qui ont débuté en 1990 et 1991. Le manuel intitulé *Istoria Romanilor*, « L’histoire des Roumains », a été rédigé durant le régime d’Ion Antonescu, un allié d’Hitler pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce livre avait le mérite de précéder la propagande nationale-communiste de Ceausescu, mais il a été conçu durant un régime autoritaire d’extrême droite qui prônait activement, ou du moins qui acceptait, une idéologie antisémite et xénophobe. L’un des faits marquants concernant les minorités juive et rom dans ce manuel, est leur absence de l’histoire nationale roumaine, démontrant ainsi le contrôle du groupe dominant sur le récit historique (Williams 2016, p. 360). Pour remettre ce manuel dans son contexte historique original, *Istoria Romanilor* de P.P. Panaitescu est paru en 1942, près de deux ans après le début des déportations des Juifs et des Roms en Transnistrie par le régime d’Antonescu (Beris 2014). Souhaitant se débarrasser d’un récit historique manipulé par un régime totalitaire, le nouveau ministère a remis en circulation un manuel affecté par un régime qui comptait effacer les traces des Juifs et des Roms. La minorité hongroise est quant à elle bien présente, mais elle est dépeinte de façon négative, avec un ton racial. Les Hongrois sont traités en tant que peuple barbare de race jaune, d’une laideur qui fait peur aux Roumains (Panaitescu 1990, p. 39-55). Nous apprenons aussi qu’ils ont colonisé la Transylvanie, tandis que l’ethnogenèse roumaine se rapporte aux Thraces, le premier peuple indo-européen de la région (Ibid., p. 57).

De 1992 à 1994, les premiers manuels d’histoire nationale post-communistes ont fait leur apparition dans les écoles du pays. Mais ces premiers ouvrages n’ont pas échappé à la controverse. Le titre même des manuels a déclenché un premier débat. Pendant le régime communiste, les manuels d’histoire nationale s’appelaient *Istoria României* ou « l’Histoire de la Roumanie ». Toutefois, la majorité des enseignants ont préféré le titre des manuels

précédant la Seconde Guerre mondiale, *Istoria Românilor* ou « l'Histoire des Roumains » (Murgescu 2001, p. 230). Le titre « L'histoire des Roumains » a fini par s'imposer grâce aux pressions d'un large lobby impliquant les membres des différents partis politiques (Ibid.). Ce choix a été défendu par les auteurs des manuels uniques pour la douzième année d'étude parus en 1992. Ils affirmaient avoir choisi le titre « L'histoire des Roumains », parce que les Roumains se trouvaient en dehors des frontières actuelles du pays, notamment en Moldavie (Ibid.). Ce n'est donc pas l'histoire d'un État, mais l'histoire d'une nation, sous-entendant un groupe ethnique, que le manuel visait à retracer. Le cadre narratif, celui de la nation roumaine, est caractérisé par la solidarité organique entre les Roumains de différentes régions, notaient les auteurs (Manea et Teodorescu 1992, p.119). Le manuel nous apprend aussi que cette nation est bien plus ancienne que l'État qui englobe la grande majorité des Roumains, retraçant ses racines aux Daces et aux Romains, deux civilisations de l'Antiquité.

Les thèmes de l'ancienneté et de la continuité, que l'on a pu identifier dans les manuels d'histoire parus durant le régime Ceausescu, demeurent omniprésents dans les nouveaux manuels post-communistes. Malgré le changement de régime, l'aspiration des Roumains en tant que groupe nationale de perdurer dans le temps, un désir partagé, comme le souligne Jan Assmann (2010), par tous les groupes, incite les auteurs des nouveaux manuels à dissimuler tout changement qui pourrait altérer la ligne de démarcation entre les Roumains et les peuples avoisinants. L'histoire fondatrice de la nation, qui remonte aux Daces et aux Romains, fait la lumière sur les origines communes des Roumains et assure ainsi son identité (Ibid., p. 47).

Les manuels « l'histoire des Roumains », tous publiés par *Editura Didactica si Pedagogica* avant la réforme de 1998, racontent précisément l'histoire des Roumains, représentés en tant que groupe national. Les auteurs reconnaissent la coexistence et les

confrontations des Roumains avec un grand nombre de nations, dont les Hongrois et les Juifs, mais les Roms demeurent exclus du récit (Murgescu 2001, p.230). De plus, les auteurs font une claire distinction entre la majorité des Roumains, qu'ils qualifient « d'autochtones », et les minorités cohabitantes, même si la cohabitation date de plusieurs siècles (Manea et Teodorescu 1992). Nous ne trouvons que peu de détails sur les minorités et une perspective clairement « roumaine » est offerte par rapport aux événements et personnages controversés, dont le dirigeant Ion Antonescu. Les Roms n'ont qu'une seule mention et celle-ci se résume à leur situation démographique en 1930 (Ibid., p. 218).

Grâce au recensement de 1930, nous apprenons aussi que les Hongrois formaient la plus grande minorité du pays (Ibid.). Tous comme les Juifs, cette minorité a bénéficié d'une représentation politique avant la Seconde Guerre mondiale, un fait qui, notent les auteurs, démontre bien le caractère démocratique de l'État roumain entre les deux guerres (Ibid., p.126). En dehors de quelques détails démographiques, les manuels pour la huitième et la douzième année ne donnent aucun renseignement sur la population hongroise, les moments clés de son histoire ou de sa culture en général. En revanche, toute une section est réservée à l'émancipation des Roumains en Transylvanie et à leurs relations avec l'Empire austro-hongrois (Ibid., 145-151). Cette puissance, apprenons-nous, déposséda les Roumains de leurs droits et libertés politiques à travers une série de lois, ce qui entraîna une lutte pour l'émancipation de la province (Ibid., p.147).

Les mentions liées aux Juifs dans les manuels uniques d'histoire des années 1990 sont aussi limitées à quelques passages sur leur représentation politique entre les deux guerres et à leur bilan démographique. Il y a pourtant une période historique qui a profondément affecté la communauté juive roumaine, le régime d'Ion Antonescu, un allié de l'Allemagne nazi pendant

la Seconde Guerre mondiale. Les deux manuels, celui pour la huitième et celui pour la douzième année, remémorent l'époque où l'extrême droite était au pouvoir. Les auteurs des deux manuels notent les politiques antisémites et xénophobes adoptées au début des années 1940, mais minimisent les violences auxquelles ont fait face les Juifs. On peut lire dans le manuel paru en 1992 pour la douzième année d'étude, qu'il n'y a pas eu d'exécution massive des Juifs en Roumanie, excepté le Pogrom de 1941, le *seul* du pays (Ibid., p. 297). Les auteurs dénoncent toutefois l'idéologie de l'extrême droite comme étant dangereuse et anti-démocratique (Ibid., p. 230). Mais cette idéologie ultra-nationaliste et le massacre des Juifs en Roumanie ne sont jamais associés au gouvernement roumain.

Le maréchal Ion Antonescu, le dictateur militaire de la Roumanie de 1940 à 1945, est un symbole dont la représentation est très différente chez les Roumains et chez les Juifs. Durant son règne, des milliers de Juifs et de Roms ont été déportés et tués. Mais Antonescu est aussi reconnu comme un dirigeant militaire qui a lutté pour l'unité nationale, principalement pour la réunification de la Roumanie, la Moldavie et le nord de Bukovina. Afin de réconcilier ces deux images, les auteurs des manuels d'histoire post-communistes ont alloué les crimes à caractère racial au mouvement Légionnaire, l'organisation fasciste qui a aidé Antonescu à s'emparer du pouvoir. Les membres du mouvement Légionnaire et ses représentants politiques sont décrits comme étant les seuls responsables des agressions commises contre les Juifs en Roumanie. Antonescu demeure un héros animé par les meilleures intentions, celles reliées à l'unité nationale (Ibid., p.9).

Antonescu, à la tête du gouvernement de 1940 à 1945, est constamment blanchi de tous les crimes commis contre les minorités juives et roms. Le manuel pour la huitième année le délivre de toute responsabilité et affirme l'ignorance du dirigeant face aux violences et aux

déportations (Cristescu 1995, p. 171). Le manuel pour les élèves en douzième année fait l'éloge de ses mérites pour avoir refusé la solution finale imposée par Berlin (Manea et Teodorescu 1992, p. 297). L'édition de 1994 de ce même manuel dévoile deux photos d'Antonescu faisant le salut nazi. Une fois, au côté des Légionnaires, en 1940, et une autre, à côté d'Hitler, en 1941 (Manea et Teodorescu 1994, p 334, 337). Néanmoins, les deux manuels décrivent le général Antonescu de façon uniquement positive. Il est plutôt perçu comme un héros qui a osé se battre pour récupérer les territoires perdus depuis le début de la Seconde Guerre mondiale aux mains de l'Union soviétique.

3.2 Réformes du curriculum scolaire et l'opposition

Suite aux élections de 1996, la Coalition Démocratique a pris le pouvoir et a nommé Andrei Marga à la tête du Ministère de l'Éducation nationale. Parmi ses divers titres professionnels, Andrei Marga est un politologue et un philosophe qui s'intéresse, entre autres, à l'unification de l'Europe et à l'enseignement supérieure. En tant que Ministre de l'Éducation de 1997 à 2000, il a eu comme mission d'entreprendre une grande réforme du système éducationnel roumain afin de répondre aux critères de l'Union européenne (Marga 2002, p. 141). Grâce au financement de la Banque Mondiale, le gouvernement a pu mettre de l'avant la réforme des manuels et du curriculum scolaires, mais ces changements n'ont pas fait l'unanimité. L'un des manuels alternatifs paru en 1999, connu sous le nom de « Sigma », d'après la maison d'édition qui l'avait publié, a suscité la controverse en dehors des cercles académiques. Ce manuel d'histoire est ainsi devenu un point de conflit entre le côté réformiste pro-européen et le modèle historiographique national soutenu par une grande partie de la population et des historiens (Paraianu 2005, Marin 2004, Nalin 2001). Malgré ce scandale, un plus grand nombre de leçons invoquant les minorités ont fait leur apparition dans les manuels.

Toutefois, comme nous le constaterons plus bas, l'histoire des Roms s'éclipse toujours des manuels, du moins jusqu'en 2016.

Le mandat du Ministre Marga était d'entamer une réforme complète du système éducationnel roumain afin de répondre aux normes de l'Union européenne et d'aider la Roumanie à l'intégrer (Marga 2002, p. 141). L'ancien ministre soutien qu'en 2000, l'éducation était le secteur principal des négociations concernant l'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne (Ibid., p. 143). En ce qui concerne l'enseignement de l'histoire, la réforme a entraîné la publication de nombreux manuels alternatifs et l'apparition d'une série de lignes directrices pour les leçons d'histoire, qui devaient désormais prendre en compte la diversité de l'espace roumain (Paraianu 2005).

Les manuels alternatifs, un premier pas vers la décentralisation de la production du savoir, ont mis fin à la longue tradition des manuels uniques. Suite à un appel d'offres, plusieurs maisons d'éditions ont obtenu, depuis 1997, l'autorisation de publier des manuels scolaires. Les maisons d'éditions qui souhaitent dès lors se lancer dans la publication de manuels d'histoires devaient suivre le programme scolaire correspondant. Une fois approuvés par le Conseil National pour l'Approbatation des Manuels, *Consiliul National pentru Aprobarea Manualelor*, qui analyse la conformité du contenu au programme analytique mis en place par le Ministère de l'Éducation, les manuels entrent sur le marché. Les professeurs d'histoire des écoles primaires, au gymnase, et secondaires, au lycée, ont alors le choix entre un certain nombre de manuels (Nalin 2001). La décentralisation de la production des manuels a ouvert, dans une certaine mesure, l'espace à différentes interprétations. Plusieurs auteurs et maisons d'éditions ont aussi optés pour le titre « Istorie » ou « Histoire », au lieu de « Histoire des Roumains ».

En plus des manuels alternatifs, la réforme d'Andrei Marga s'est tenue à suivre la recommandation du Conseil de l'Union européenne, qui vise à donner une voix aux minorités. Par conséquent, le nouveau curriculum devait intégrer la multiperspectivité dans l'enseignement de l'histoire (Murgescu 2001, p., 231). De ce fait, diverses lignes directrices ont été mises en place pour les manuels d'histoire nationale. Les nouvelles consignes incluent un chapitre sur l'unité et la diversité en Roumanie entre les deux guerres, une leçon sur la culture des minorités nationales, ainsi qu'une leçon sur la construction nationale moderne (Ministère de l'Éducation, 1999). Le curriculum pour la douzième année exige une étude de cas concernant la situation des Juifs dans l'espace roumain au XIX^e siècle. Les auteurs pouvaient toutefois opter pour une analyse de la modernisation du système d'éducation à la même période, un choix qui revient à une question de priorité pour les auteurs (Murgescu 2001).

Suite aux nouvelles lignes directrices visant l'enseignement de l'histoire, une série de manuels alternatifs ont fait leur apparition dans les écoles primaires et secondaires. L'un des premiers manuels alternatifs pour les étudiants de douzième année était publié en 1999 par la maison d'édition Sigma. Cet outil pédagogique a réussi à créer une polémique au sein d'un débat public plus large sur la réforme scolaire. L'enjeu a débuté au Parlement, où deux députés ont exprimé leur mécontentement face au nouveau manuel d'histoire surnommé « Sigma ». Durant plusieurs semaines, les médias roumains se sont emparés du conflit, citant l'avis de nombreux politiciens et historiens au sujet du nouveau curriculum d'histoire. Au début de novembre 1999, le scandale atteint son apogée, lorsque soixante-quatre députés signent une motion contre le gouvernement à ce sujet (Paraianu 2005). La motion a été rejetée,

mais le scandale avait déjà affaibli la Coalition Démocratique pour les prochaines élections (Ibid.).

Les critiques des députés visant le manuel Sigma ont souligné le fait que le ministère de l'Éducation avait enfreint la loi de l'éducation, qui énonce clairement: « l'éducation [...] contribue à la préservation de l'identité nationale » et « assure l'amour du pays, de son passé historique, et des traditions roumaines » (Ibid.). Le manuel remettait en question, selon les critiques, l'identité nationale, car les grandes personnalités historiques qui avaient lutté pour l'indépendance de la nation n'occupaient plus la place centrale qu'ils méritaient dans l'histoire. Les médias accusaient le gouvernement d'avoir été trop conciliant envers les institutions de l'UE et leurs recommandations sur l'enseignement de l'histoire. Cependant, comme le souligne Paraianu (2005), la menace envers l'identité roumaine ne provenait pas seulement des orientations internationalistes de l'UE, mais aussi de certains cercles hongrois. Adrian Nastase, vice-président du Parti Social-Démocrate roumain, s'était exprimé contre le manuel Sigma, car celui-ci contenait une « agression anti-roumaine » issue de l'historiographie révisionniste magyare, dont le seul but était « l'autonomie de la Transylvanie et le démembrement de l'État roumain » (Ibid.).

3.3 Le programme scolaire d'histoire et les manuels alternatifs de la 8ème année

De 1999 à 2016, le programme scolaire d'histoire établi pour les manuels de la huitième année n'a subi aucune modification. Ce qui signifie que le programme créé par le ministère d'Andrei Marga n'a pas été révisé jusqu'à tout récemment. Le plan d'étude contient cinq objectifs majeurs pour les manuels d'histoire de la huitième année (Ministère de l'éducation, de la recherche, et de l'innovation 2009). Un objectif digne de mention, est celui qui veut

développer une attitude positive envers soi-même et les autres, notamment en réalisant la valeur donnée à l'image de « l'autre » à travers l'histoire. Le contenu des manuels doit comprendre une section sur la culture des minorités, ainsi que sur leur statut en Roumanie entre les deux guerres (Ibid.). En ce qui concerne l'ethnogenèse, le programme propose une leçon sur l'influence occidentale et la conscience nationale, ainsi que la construction de la nation moderne au 19^{ème} siècle (Ibid.). Ces deux leçons suggèrent une certaine distance face aux thèmes d'ancienneté et de continuité véhiculés par les anciens manuels d'histoire, où la nation roumaine était décrite en tant que groupe ethnique qui perdure depuis l'Antiquité. Toutefois, les consignes du nouveau programme, qui énumèrent différentes périodes et personnages historiques, laissent une grande liberté aux auteurs, qui peuvent interpréter ces faits selon ce qu'ils considèrent comme étant important.

En général, les nouveaux manuels d'histoire nationale pour les élèves de l'école primaire ont fini par propager plusieurs idées nationalistes déjà enseignées par les anciens, tel que l'unité et la singularité de la nation roumaine depuis la conquête des Romains. Peu d'informations font référence aux minorités et lorsqu'ils sont mentionnés, nous ne voyons que le rapport qu'ils entretiennent avec la majorité, sans connaître leur propre évolution culturelle, politique ou économique (Murgescu 2001). Ceci est évident lorsqu'on examine la section réservée à la culture des minorités, l'un des nouveaux thèmes du curriculum d'histoire pour la huitième année. Ce sujet n'apparaît que dans le manuel de la maison d'édition Teora, rédigé par Liviu Lazar et Viorel Lupu (2015). La section intitulé « La culture des minorités », qui ne fait qu'une demi page, parle encore de l'unité de la nation roumaine (Ibid., p.151). Après une courte énumération d'artistes de différents horizons nationaux, les auteurs conclurent que : « Enrichie par la contribution des minorités, la culture roumaine n'a pas perdu son caractère

unitaire. Ce fut ainsi l'un des facteurs décisifs dans la lutte pour l'unité politique et ensuite dans le processus de renaissance nationale depuis le début du 20^{ème} siècle. » (Ibid.)

L'un des faits marquants des manuels alternatifs est la façon dont ils décrivent Ion Antonescu. L'image du dirigeant militaire et politique au pouvoir durant la Seconde Guerre mondiale peut servir comme point de repère dans l'analyse historiographique, car il provoque différentes réactions chez différents groupes. Il est à la fois héros national, pour avoir tenté de récupérer les territoires perdus aux mains de Soviétiques, mais aussi un criminel de guerre qui a ordonné la déportation de Juifs et de Roms en Transnistrie. Antonescu était aussi un personnage controversé durant le régime communiste. L'autorité politique de cette époque n'avait pas l'intention de mettre de l'avant cet homme qui a combattu contre les communistes. Toutefois, ses efforts pour l'unité nationale cadraient parfaitement avec l'idéologie nationaliste de Ceausescu.

Dans la majorité des manuels alternatifs pour les élèves de huitième année, nous pouvons constater un changement drastique de l'image d'Antonescu. Tandis que le manuel unique post-communiste le qualifie de héros et de défenseur de la nation, plusieurs manuels d'après 1999 soulignent le rôle du dictateur roumain dans le génocide des Juifs et des Roms pendant la Seconde Guerre mondiale. Les manuels d'histoire, dont ceux des maisons d'édition Sigma (2001) et Humanitas (2001), précisent qu'Antonescu a personnellement ordonné la déportation de ces deux minorités. Toutefois, lorsque nous comparons les différents manuels, les contradictions sont apparentes. Celui publié par Teora (2015, p. 174) qualifie Antonescu d'excellent militaire et mentionne seulement qu'il a participé à la guerre « sainte » pour la libération de la Moldavie.

L'incompatibilité des deux images provient du fait que le nouveau programme scolaire d'histoire exige une étude de cas sur Antonescu, mais ne précise pas la façon dont ce personnage historique doit être traité. Les auteurs des manuels peuvent alors facilement garder la même interprétation des événements qui existait avant la réforme. De plus, le programme ne donne aucune directive afin d'introduire une leçon spécifique sur les déportations et les violences subies par ces minorités. Cela revient donc aux auteurs et à la maison d'édition d'incorporer cet aspect du régime d'Antonescu.

3.4 Les programmes scolaires d'histoire et les manuels alternatifs pour la douzième année

Le programme scolaire d'histoire pour la douzième et dernière année de lycée a été reconçu en 1999 pendant qu'Andrei Marga était à la tête du Ministère de l'Éducation. Contrairement au programme de la huitième année, le plan d'histoire pour les élèves du lycée a été modifié à plusieurs reprises, notamment en 2001 et 2006. Les manuels d'histoire de l'enseignement secondaire ont fait l'objet de plusieurs réformes en Roumanie suite à celle dirigée par Andrei Marga. Chaque nouveau Ministre de l'Éducation a souhaité apporter un changement au curriculum d'histoire (Codruta 2015).

Ce qui retient notre attention dans le programme mis à jour en 2001 est l'une des valeurs et attitudes prescrites. La quatrième et dernière est le rôle qui découle de l'appartenance à différentes identités, incluant la race, l'ethnie, la confession et la nation d'une personne (Ministerul Educatiei, Cercetarii si Inovari 2001). Cette valeur n'est toutefois pas illustrée par le contenu du programme. Seulement trois leçons, dont l'une est optionnelle, font mention de la diversité en Roumanie et aucune d'entre elles n'aborde spécifiquement les Roms. De plus, les trois leçons, le statut des Juifs avant et après le congrès de Berlin, les partis ethniques en

Roumanie entre les deux guerres et les solutions politiques à la diversité ethnique et confessionnelle, sont réservées aux élèves qui ont plus de deux heures de cours par semaine, donc aux élèves avec un profil en humanités.

Le programme d'histoire approuvé par le ministère en 2006, ainsi que celui de 2009, contiennent aussi des valeurs intéressantes parmi la liste de compétences que les élèves doivent développer grâce à l'enseignement de l'histoire. Les valeurs dites démocratiques que les manuels doivent divulguer incluent l'acceptation des multiples représentations de l'histoire (Ministerul Educatiei, Cercetarii si Inovari 2006 et 2009). Une autre stipule : « Assumer la diversité ethnique, sociale, religieuse, et culturelle ». Ainsi, parmi les lignes directrices du contenu pour les manuels, on retrouve une section intitulé « Diversité ethnique, confessionnelle, et solutions politiques dans la Roumanie moderne », suivi par « Minorités nationales en Roumanie au XX^e siècle » (Ibid.). Malgré l'inclusion de ce thème dans le cursus général, il est évident que toutes les leçons qui couvrent les minorités sont désormais condensées dans une et seule section. Il faut noter que l'organisation générale de l'histoire passe d'un ordre chronologique à une série de thèmes.

Tout comme les manuels pour la huitième année, les manuels alternatifs d'histoire nationale pour les élèves finissants contiennent peu d'informations sur la diversité dans les provinces roumaines à travers l'histoire. De plus, les renseignements sont souvent incomplets. Tandis qu'un manuel mentionne brièvement l'émancipation des Roms sans donner plus de détails sur les raisons ou circonstances de leur émancipation (Manea et all 2000, p. 68), un autre manuel remarque simplement leurs occupations traditionnelles et leurs talents musicaux (Copoeru et all 2000, p., 51). Avec ces descriptions courtes et passives, les auteurs évitent d'entrer en profondeur dans les relations difficiles entre la majorité des Roumains et les

groupes minoritaires. Lorsque les relations conflictuelles ne peuvent être évitées, les auteurs tendent à chercher des justifications pour expliquer le comportement négatif des Roumains. Par exemple, la situation des Juifs et l'antisémitisme ont tendance à être justifiés par la concurrence économique entre les Juifs et les Roumains (Brezeanu et al 2000, Manea et al 2000).

Les rapports entre les roumains et les minorités nationales n'ont pourtant pas toujours été conflictuels. Afin de répondre au thème des « solutions politiques à la diversité ethnique et confessionnelle » du programme scolaire, certains manuels rappellent le modèle de cohabitation en Transylvanie, où ont longtemps vécu les Roumains, les Hongrois et les Allemands. Le manuel de Bozgan et al (2000, p. 16) rapporte que : « Les fruits de la terre, sans lesquels rien d'autre ne serait possible, ont été créés par les paysans roumains de Transylvanie, ensemble avec les ouvriers agricoles allemands, szeklers et hongrois. » Dans la section Diversité ethnique et culturelle, le manuel de Sigma (2000, p. 51) stipule : « La Transylvanie n'aurait pu être conçue sans les laboureurs Roumains ou les Szeklers qui vivaient leur vie traditionnelle. »

Dans les manuels plus récents, principalement ceux qui prennent en compte le programme scolaire de 2006, on retrouve une section réservée aux minorités ethniques et religieuses. Tel qu'anticipé dans les lignes directrices du programme, toutes les informations concernant les Juifs, les Hongrois, les Roms ou les Allemands se retrouvent dans cette section, quelle que soit l'époque où les événements se sont produits. Cette organisation des faits donne l'impression que l'histoire des minorités se déploie en quelque sorte à l'écart du déroulement historique national et ne fait plus partie intégrante de celle-ci. De plus, la tendance à justifier

les relations conflictuelles et les inégalités sociales entre la majorité et les minorités persiste aussi dans ces manuels. Nous pouvons lire, par exemple, dans le manuel de Balutoiu et Grecu (2015, p. 98), que les Roms sont toujours dans une situation précaire, malgré le fait qu'ils bénéficient tous, aujourd'hui, des mêmes droits.

Dans les manuels publiés au début des années 2000, la figure d'Ion Antonescu demeure généralement positive, bien que les variations soient assez prononcées. La majorité des manuels soutient que le fait marquant de son régime était la lutte pour l'unité nationale et les territoires perdus, dont la Bessarabie et le nord de la Bucovine. Même si la plupart des auteurs mentionnent ses politiques antisémites et parfois les déportations des Juifs, ils reviennent toujours au fait que le dictateur a refusé d'employer la solution finale imposée par Berlin. Seul le manuel de Sigma, publié en 2001 par Bajenaru, Radu et Grosu, établit clairement le lien entre Antonescu et la déportation des Juifs et des Roms en Transnistrie sans tenter d'adoucir son image. En revanche, le manuel de Brezeanu et all (2000, p. 216) dépeint Antonescu en tant que représentant de l'ordre et de la discipline. Ce qui est plus surprenant encore est la quasi-disparition du général dans les manuels récents. Dans le manuel de Balutoiu et Grecu (2015, p. 249), Antonescu n'est mentionné qu'une seule fois et nous n'apprenons seulement qu'il a gouverné jusqu'en 1941. L'omission du personnage historique n'est toutefois pas surprenante, lorsqu'on remarque qu'il ne fait plus partie du contenu des programmes scolaires depuis 1999.

Tableau I. Chronologie des principaux changements dans le récit national des manuels d'histoire et des principaux développements sociopolitiques en Roumanie de 1947 à 2016.

Année	Manuel d'histoire	Période socio-politique
1947 - 1964	Manuel de Mihail Roller <i>Istoria Romaniei</i> (L'histoire de la Roumanie)	Période de l'internationalisme prolétaire
1964 - 1989	Manuel unique <i>Istoria Romaniei</i> (L'histoire de la Roumanie)	Période nationale-communiste
1990 - 1991	Manuel <i>Istoria Romanilor</i> (L'histoire des roumains) de Petre P. Panaitescu	Transition démocratique
1992 - 1998	Manuel unique post-communiste <i>Istoria Romanilor</i> (L'histoire des roumains)	Transition démocratique
1998 - 2016	Manuel d'histoire alternatif	L'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne

3.5 Pourquoi étudier l'histoire nationale?

Une nouveauté des manuels d'histoire alternatifs des années 2000 est le questionnement des auteurs par rapport à l'utilité et parfois même au développement de l'histoire nationale. Plusieurs auteurs, dès les éditions parus en 2000, tentent de répondre à la question : à quoi sert l'enseignement de l'histoire ? Dans la majorité des manuels, dont les manuels de Sigma et Rao (2000), il s'agit de consolider un sentiment de fierté et de patriotisme envers la nation et le pays. Le manuel de Lazar et Lupu (2015, p. 16) souligne, inversement, semble-t-il, que

l'enseignement de l'histoire des Roumains sert à développer une tolérance mutuelle entre les groupes ethniques et culturels. Cette remarque indique peut-être une nouvelle pédagogie qui met l'accent sur la tolérance et les points de vue multiples, mais le manuel en question n'inclut pas d'évènements mettant en lumière les minorités nationales. Malgré des commentaires encourageants, comme « les communautés ethniques vivant avec les Roumains sont une source d'enrichissement et d'influence mutuelle dans un sens positif », le manuel dépeint la même vision historique que les manuels visant directement à renforcer le sentiment patriotique des élèves (Ibid., p. 5).

Un exemple intéressant de questionnement historiographique se trouve dans le manuel de Bajenaru, Radu et Grosu, publié en 2001 par Sigma. Les auteurs offrent un aperçu plus détaillé de la façon dont l'image du passé a été construite et utilisée dans l'espace roumain depuis le Moyen-Âge. Ici, nous apprenons qu'avant le XVIIème siècle, les textes traitant du passé avaient comme sujet les nobles, la glorification de leurs ancêtres, les guerres, ainsi que les phénomènes naturels (Ibid., p.12). Ce n'est qu'au XVIIème siècle, que des auteurs ont commencé à mettre l'accent sur l'origine du peuple roumain et sa continuité sur le territoire de la Dacie, afin de soutenir les droits politiques des Roumains en Transylvanie. Les auteurs du manuel racontent aussi de quelle façon l'histoire a été primordiale à la formation de la conscience nationale de la population sous domination étrangère au XIXème siècle. Enfin, ils démontrent que pendant la période communiste, l'histoire était une arme de propagande pour justifier le régime politique (Ibid.).

Conclusion

Cette analyse des manuels d'histoire roumains produits entre 1947 et 2016 démontre, en premier lieu, comment différents régimes et gouvernements ont tenté de dépeindre l'image

nationale, mais elle dévoile aussi les limites que posent les changements historiographiques instaurés par le gouvernement. Le lien entre le pouvoir politique et le curriculum scolaire est évident, mais il n'est pas aussi direct que dans un régime démocratique, où le programme d'histoire peut être contesté, comme cela a été le cas avec le scandale Sigma. Les réactions vives contre les nouveaux manuels et la persévérance continue du modèle nationaliste dans les manuels alternatifs démontrent la résistance d'une partie importante de la population et des auteurs face au changement sociétal qui a suivi l'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne. De plus, nous constatons ici, tout comme le souligne Pavasović (2018) dans son étude sur les manuels serbes et croates, que le récit historique n'est pas tout à fait reformulé d'un régime à un autre ou d'un manuel à une autre. L'histoire garde des traces et des thèmes des itérations précédentes. Les manuels parus pendant le régime communiste-nationaliste de Ceausescu ont gardé l'image positive du socialisme du manuel Roller, tandis que les manuels parus suite à la révolution de 1989 ont gardé le caractère nationaliste de l'histoire qui a été développée durant le régime de Ceausescu. La multiperspectivité est un nouvel élément qui ne s'implante pas facilement dans le curriculum scolaire, malgré les pressions des institutions européennes et internationales, pressions que nous examinerons en détails dans le prochain chapitre. L'histoire des minorités, bien qu'elle soit plus présente dans les dernières années, demeure marginale. Des progrès limités sont visibles quant à l'histoire des Juifs, grâce à la mention de l'Holocauste sur le territoire roumain et à l'histoire des Hongrois, dont le rôle économique et culturel est signalé dans les manuels plus récents. L'histoire des Roms demeure toutefois presque inexistante et ce, malgré deux périodes importantes les ayant affectés dans l'histoire nationale.

Chapitre III

Les recommandations internationales et leur application limitée au niveau national

L'évolution des manuels d'histoires parus après 1990 démontre que l'idéologie nationale-communiste du régime de Ceausescu tente de faire place, dans une certaine mesure, à de nouvelles perspectives historiques. Ce changement est en partie dû aux nouvelles relations internationales entretenues par la Roumanie, qui ont fait de nombreuses pressions sur les autorités politiques concernant l'intégration des minorités. La Roumanie est devenue membre du Conseil de l'Europe en 1993, de l'OTAN, en 2004 et de l'Union Européenne, en 2007. Le pays a alors dû adopter un nombre de traités et de conventions s'adressant aux minorités nationales et aux droits de l'homme. Certaines recommandations concernaient tout particulièrement l'enseignement de l'histoire et l'intégration des minorités dans le récit national. Malgré les efforts des gouvernements qui ont tenté d'appliquer ces recommandations, notamment à travers de nouveaux programmes scolaires, plusieurs obstacles entravent toujours l'insertion de l'histoire des minorités. Le Ministère de l'Éducation a de sérieuses limites financières, il y a un manque de consensus entre les partis politiques, qui prévoient toujours de nouvelles réformes, et toutes ces pressions entrent en conflit avec l'idéologisation de l'histoire d'un grand nombre de professeurs et d'enseignants, qui ont été formés durant la période communiste. Les directives des institutions européennes et internationales en faveur de l'intégration des minorités dans l'histoire nationale ne peuvent donc être appliquées efficacement sans l'appui des communautés en question.

1. Recommandations des institutions européennes relatives aux droits des minorités

En vue de l'adhésion de la Roumanie à l'UE, le Conseil de l'Europe et les institutions européennes ont exigé que l'État s'engage à protéger les droits de l'homme et plus particulièrement ceux des minorités. L'UE tentait ainsi de combattre les divisions socio-économiques internes et de promouvoir les valeurs européennes, qui incluent la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité et l'État de droit. En plus d'avoir ratifié tous les principaux instruments européens et internationaux en matière de droits de l'homme, la Roumanie s'est dotée d'une législation qui va au-delà des critères prévus par les directives d'anti-discrimination européennes (Iordache 2015). De plus, l'article 20 de la Constitution roumaine prévoit la primauté de la réglementation internationale, là où subsistent des contradictions entre les traités sur les droits de l'homme, dont la Roumanie fait partie et les lois nationales (Ibid.). Formellement, du moins au plan légal, le pays est bien outillé pour protéger les minorités et encourager leur participation à la société. Par ailleurs, les recommandations concernant la protection des droits de l'homme ont contribué à mettre en place un cadre législatif qui peut encourager les minorités nationales à se mobiliser sur les enjeux qui les affectent.

1.1 Les traités du Conseil de l'Europe

Le 29 avril 1995, la Roumanie a ratifié la Convention cadre pour la protection des minorités nationales du Conseil de l'Europe, qui recommande aux États de créer des conditions qui encouragent la participation des minorités en politique. L'importance de la participation des minorités a également été soulignée par le Haut-Commissaire aux minorités nationales de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), à la

demande duquel les Recommandations Lund, sur la participation effective des minorités nationales à la vie publique, ont été élaborées en 1999. Ces recommandations proposaient aux États, dont la Roumanie, d'adopter des systèmes électoraux qui facilitent la représentation des minorités, tant au niveau du gouvernement central qu'aux niveaux régional et local (Gergo 2009, p. 59).

Quatre grands traités, créés par le Conseil de l'Europe, ont pour but de protéger les droits de l'homme et, par conséquent, des minorités. La Convention européenne des Droits de l'Homme, entrée en vigueur en 1953, est le premier. Le Protocole numéro 12 garantit : « la jouissance de tout droit prévu par la loi doit être assurée, sans discrimination aucune, fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, la langue, la religion, les opinions politiques ou toutes autres opinions, l'origine nationale ou sociale, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance ou toute autre situation » (CEDH 1953). Afin de compléter la liste des droits civils et politiques énoncés dans la Convention européenne des Droits de l'Homme, le Conseil de l'Europe définit aussi la Charte sociale européenne en 1961, incluant des droits sociaux, dont la protection contre la pauvreté et la circulation des personnes. La Charte encourage l'effort des États signataires pour améliorer le niveau de vie de ses citoyens.

Le premier texte qui s'adresse spécifiquement aux droits des minorités est la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, adoptée en 1992 et ratifiée par la Roumanie en 2007. Ce traité a pour but de protéger et de promouvoir les langues des minorités nationales. La Charte prévoit deux catégories d'engagements. Dans la deuxième section, elle énumère des objectifs généraux, comme la reconnaissance des langues régionales ou minoritaires, dont le romani. La troisième section prévoit des engagements concrets de la part de l'État, dont l'enseignement et une programmation médiatique dans la langue minoritaire, ce

qui comprend la langue hongroise en Roumanie (CELRM 2007). En 1995, le Conseil de l'Europe a aussi adopté la Convention cadre pour les minorités nationales. Ce traité souligne les droits de scolarisation, de la langue et l'accès aux médias pour les minorités.

1.1 Les traités des institutions européennes

Les traités constitutifs de l'Union européenne, dont le Traité de Maastricht et de Lisbonne, définissent non seulement le fonctionnement de l'UE, mais réaffirment aussi la protection des droits et libertés telle qu'énoncée dans la Charte des droits fondamentaux de l'UE. Cette Charte, adoptée en 2000 par la communauté européenne, a obtenu une valeur juridique grâce au traité de Lisbonne, qui en fait mention à l'article 6. Elle stipule les droits sociaux et civiques des citoyens européens et assure la protection contre la discrimination. Le Traité de Lisbonne soutient aussi le principe d'égalité de tous les citoyens devant les institutions et organes européens.

En 2000, le Conseil de l'Union européenne a passé la Directive relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique (2000/43/CE). Cette directive a pour but de mettre en place un cadre pour lutter contre la discrimination liée à la race ou à l'origine ethnique (Ibid.). Elle exige la formation, par chaque État membre, d'un ou de plusieurs organismes ayant les compétences nécessaires pour analyser les plaintes liées à la discrimination. Les États membres doivent également avoir la capacité de mettre en place des sanctions en cas de non-respect des obligations découlant de cette directive (Ibid.). La mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement s'applique dans les secteurs public et privé, donc dans le domaine de l'éducation, de l'emploi et des avantages sociaux.

2. Recommandations et ressources relatives à l'enseignement de l'histoire

En ce qui concerne l'enseignement de l'histoire, plusieurs recommandations et outils pédagogiques, principalement offerts par le Conseil de l'Europe, ont incité le gouvernement roumain à démystifier l'histoire nationale de l'idéologie nationale-communiste développée par le régime de Ceausescu. Comme l'a démontré le chapitre précédent, le gouvernement roumain a réagi très rapidement contre la propagande communiste implantée dans les manuels d'histoire, remplaçant tous les livres dès 1990, bien avant que le Ministère de l'Éducation ait le temps de créer un nouveau programme scolaire. Toutefois, les manuels dont nous avons suivi l'évolution retiennent toujours l'aspect nationaliste, ainsi que la vision unique et absolue de l'histoire. C'est bien cet aspect que les recommandations des institutions internationales tentent de changer, afin de permettre l'intégration des perspectives et des récits historiques appartenant aux minorités nationales.

La grande majorité des recommandations concernant l'enseignement de l'histoire proviennent du Conseil de l'Europe. Cette organisation internationale, mieux connue pour la défense des droits de l'homme en Europe, a, dès sa naissance, souligné l'importance de l'enseignement de l'histoire pour établir la confiance entre les peuples d'Europe. La Convention culturelle européenne, un traité mis en place par le Conseil de l'Europe en 1954 et ratifié par la Roumanie en 1991, offre une assistance ciblée aux nouveaux États membres, afin qu'ils puissent mettre leurs systèmes éducatifs en harmonie avec les normes européennes. Plusieurs projets visent la législation sur l'éducation, la citoyenneté et l'enseignement de l'histoire (Stradling 2003). De plus, le Conseil de l'Europe collabore avec plusieurs organisations, dont l'UNESCO et l'Institut Georg Eckert, afin d'organiser des séminaires sur

l'enseignement de l'histoire et sur la place des minorités dans l'histoire nationale. Ses premiers travaux dans ce domaine visaient la manière dont les histoires nationales et européennes sont présentées dans les manuels scolaires. Ses objectifs en matière d'histoire comprennent le respect des diversités culturelles et l'élimination des préjugés. Selon la Représentation permanente de la Roumanie au Conseil de l'Europe, plusieurs instruments judiciaires adoptés au cours des années sous l'égide du Conseil de l'Europe étaient obligatoires pour les pays candidats à l'intégration dans l'Union européenne. On note aussi l'implication de l'organisation non-gouvernementale américaine Project on Ethnic Relations (PER) qui, dans le cadre de son projet de dialogue entre les différentes communautés ethniques en Roumanie, a participé aux discussions liées à la réforme des manuels scolaires.

En 1996, trois années après l'intégration de la Roumanie au Conseil de l'Europe, l'Assemblée Parlementaire a passé la recommandation 1283 sur l'enseignement de l'histoire en Europe. Cette dernière précise le rôle politique de l'histoire et sa capacité à favoriser la confiance et la tolérance entre les peuples, aussi bien que la violence et la division (APCE 1996). L'une des premières propositions recommande une vision critique de l'histoire basée sur des études scientifiques et non sur la manipulation et les interprétations de l'État (Ibid.). La proposition 14.2 soutient les différents aspects qui devraient être enseignés en histoire, dont le rôle des femmes et l'histoire des minorités (Ibid.).

S'inspirant de la Recommandation 1283, ainsi que de d'autres travaux du Conseil de l'Europe portant sur l'enseignement de l'histoire, le Comité des Ministres aux États membres a proposé en 2001 la Recommandation 2001-15 relative à l'enseignement de l'histoire en Europe au XXI^e siècle. Cette dernière stipule parmi ses objectifs concernant l'enseignement de l'histoire dans une Europe démocratique, que l'histoire devrait : « être un facteur décisif de

réconciliation, de reconnaissance, de compréhension et de confiance mutuelle entre les peuples » (CM 2001). Elle prévient contre la manipulation de l'histoire et la promotion des valeurs ultranationalistes à travers cette discipline (Ibid.). La Recommandation 2001-15 souligne aussi, comme toutes les déclarations du Conseil de l'Europe en matière d'éducation, que l'enseignement de l'histoire doit encourager les élèves à analyser la matière de manière critique et non à réciter l'information de façon chronologique (Ibid.). Afin de réaliser cet objectif, certains historiens ont développé une nouvelle approche, en matière d'histoire, qui aborde la pluralité des perspectives historiques.

En 2003, le professeur Robert Stradling, en tant que conseiller pour le Conseil de l'Europe, a publié un guide intitulé « Multiperspectivity in history teaching : a guide for teachers ». Ce guide, originalement conçu dans le cadre du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud Est, est devenu la base des séminaires de formation destinés aux enseignants d'histoire. La multiperspectivité, explique l'auteur, est une nouvelle approche en matière d'enseignement de l'histoire qui reflète l'insatisfaction ressentie face à l'approche traditionnelle. Cette dernière soutenait l'hypothèse selon laquelle le récit d'histoire nationale coïncide principalement avec l'histoire du plus grand groupe national et de la communauté linguistique et culturelle dominante (Stradling 2003, p. 9). Cette nouvelle approche, qui a émergé en Europe occidentale durant les années 1970, a tenté de démontrer que les événements historiques peuvent être interprétés selon différentes perspectives (Ibid., p.10). L'intérêt pour cette ouverture d'optique répondait à la diversité culturelle et à la reconnaissance que l'enseignement de l'histoire a principalement servi une perspective monoculturelle, ethnocentrique, et exclusive (Ibid.). La multiperspectivité soutient, au contraire, l'inclusion

d'une pluralité de voix et de points de vue dans le récit historique national, remettant en question l'histoire racontée et ceux qui sont exclus de cette histoire (Ibid., p. 13).

En 2006, l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe a passé une résolution concernant l'idéologie nazie, qui avait gagné une certaine popularité pour une partie de la population européenne (APCE 2006). Cette résolution a permis à l'Assemblée Parlementaire de proposer l'organisation d'une conférence internationale qui vise à examiner les phénomènes racistes et nationalistes dans les sociétés européennes (Ibid). L'Assemblée s'est dite préoccupée par la banalisation et, surtout, la glorification des symboles nazis et de la mémoire de ceux qui ont combattu dans l'armée allemande. Elle observe une relativisation des crimes commis sous le régime d'Hitler, en particulier pendant la Shoah. De façon plus générale, l'Assemblée a souligné une tolérance grandissante pour les idées xénophobes, racistes et extrémistes, et souhaite réaffirmer le danger de cet affaiblissement de la conscience (Ibid.).

La Recommandation sur le dialogue interculturel et l'image de l'autre dans l'enseignement de l'histoire est composée d'une série de recommandations faites en 2011 par le Comité des Ministres aux États membres, pour promouvoir l'enseignement de l'histoire dans un contexte interculturel. Le Comité avait souligné le rôle de l'enseignement de l'histoire dans la sensibilisation à la diversité culturelle, en fournissant une meilleure connaissance de la relation entre les cultures. Il remarquait l'importance de la multiperspectivité dans l'analyse de l'histoire, afin de permettre aux élèves de réfléchir de manière critique et d'avoir une vision éclairée sur le monde qui les entoure (CM 2011). Le Comité avait aussi rappelé l'importance de l'enseignement de l'Holocauste, en ce qui concerne la lutte contre le discours de haine et toute autre forme de discrimination (Ibid.).

« Histoires partagées » est le produit final d'un projet intergouvernemental concernant l'histoire européenne qui s'est déroulé de 2010 à 2014. Le projet a abouti à un livre interactif en ligne destiné à la formation des enseignants d'histoire de tous les pays signataires de la Convention culturelle européenne, dont la Roumanie. Cette publication apporte une contribution au travail du Conseil de l'Europe dans les domaines du dialogue interculturel et de l'enseignement de l'histoire, en s'appuyant sur les recommandations du Comité des Ministres et de l'Assemblée parlementaire, dont le Dialogue interculturel et l'image de l'autre dans l'enseignement de l'histoire (CM / Rec (2011) 6). Ce livre tente de se distancier de l'approche ethnocentrique de l'histoire en montrant plusieurs aspects d'un événement historique, apportant ainsi une approche méthodologique plus complexe. Les auteurs espéraient, entre autres, déconstruire les stéréotypes, les mythes identitaires et les images négatives de l'autre, afin de conduire à un dialogue interculturel. « Histoires partagées » met ainsi les recommandations du Conseil de l'Europe sur l'enseignement de l'histoire en action (CE 2014).

En plus des recommandations et des ressources fournies par le Conseil de l'Europe, l'organisation non-gouvernementale américaine, Project on Ethnic Relations (PER), a soutenu la réforme de l'enseignement de l'histoire en Roumanie. Cette organisation, qui dédie son travail à la prévention des conflits interethniques en Europe de l'Est, a mené plusieurs programmes de formation et d'éducation dans la région. En Roumanie, PER a principalement travaillé à rapprocher la minorité hongroise et la majorité roumaine, ainsi qu'à augmenter la capacité de mobilisation des communautés roms. En 1998, PER, en collaboration avec le Ministère de l'Éducation Nationale, le Centre de Recherche des Relations Inter-Éthniques « Centrul de Cercetare a Relatiilor Interetnice » (CCRIT) et de nombreux spécialistes en éducation, a organisé un séminaire sur les manuels d'histoire appelé : « Manualul de istorie -

izvor de cunostinte sau de stereotipuri? » *Le manuel d'histoire - source de connaissance ou stéréotypes ?* Le but de ce séminaire était de préparer de nouveaux manuels alternatifs qui incorporeraient l'histoire des minorités ethniques et religieuses (Marin 2004, p.132).

3. L'application des recommandations visant l'histoire nationale et la résistance

La Roumanie a officiellement accepté de se plier à toutes les recommandations des institutions européennes et internationales requérant une révision historiographique qui donnerait une place à la multiplicité des voix dans l'histoire nationale, ainsi qu'à une meilleure intégration des minorités dans la société. Toutefois, les Ministres de l'Éducation qui se sont succédés après 1990 n'ont pas, du moins pas tous, bien mis en pratique l'esprit des recommandations favorisant la multiperspectivité de l'histoire. De nombreux facteurs, dont la manque de consensus entre les partis politiques et les ministres, le manque de ressources, la désapprobation de l'électorat, le manque de volonté et de formations adéquates offertes aux enseignants, ont fait en sorte que l'application des pressions internationales a heurté plusieurs obstacles et a limité l'impact des pressions internationales.

3.1 Le gouvernement et les réformes

Les manuels d'histoire et l'espace alloué à l'enseignement de cette matière ont été affectés, en premier lieu, par les multiples réformes scolaires entamées par différents gouvernements. Les réformes dans le milieu de l'éducation n'ont cessé de se multiplier suite à la nomination de nouveaux ministres de l'Éducation (Simina 2015). De 1990 à 2015, les Roumains ont vu passer vingt-et-un Ministres de l'Éducation (Ibid.). La succession des partis politiques et des différents ministres a causé un manque de vision à long terme dans

l'enseignement scolaire. De plus, un rapport de l'OCDE (2000, p. 14) sur les politiques nationales de l'éducation confirme qu'il n'y a pas de consensus politique quant aux orientations des réformes scolaires. Le rapport conclut aussi que, malgré la priorité du gouvernement roumain d'intégrer l'histoire des minorités dans le programme pédagogique, il y a toujours un manque de sensibilité à l'égard des Roms (Ibid., p. 73).

L'absence d'une réelle volonté politique d'inclure la multiperspectivité dans l'enseignement de l'histoire s'explique aussi par l'opinion défavorable des électeurs. Pour certains, les recommandations des institutions européennes visant la pluralité des voix dans l'histoire nationale rappellent le manuel Roller des années 1950, qui prônait l'universalisme socialiste et remettait en question le nationalisme roumain (Paraianu 2005). Cette perception se reflète en partie dans le sondage d'opinion Eurobaromètre de 2015, qui dévoile que 68% des répondants roumains se disent favorables à l'inclusion de leçons sur la diversité ethnique, comparativement à 81%, au niveau européen (CE 2015, p. 4).

3.2 Limites financières

En plus de l'opinion publique, qui peut affecter les politiques des gouvernements, et vice versa, les élus qui se sont retrouvés à la tête du Ministère de l'Éducation ont aussi fait face à des limites financières. Le professeur Andrei Marga, qui était responsable de l'une des plus importantes réformes scolaires du pays en tant que Ministre de l'Éducation de 1997 à 2000, affirme, dans un rapport pour le Centre Européen de l'UNESCO pour l'Enseignement Supérieur, que la situation économique de la Roumanie était un obstacle majeur aux réformes entreprises par son ministère (Marga 2002, p. 144). Ses propres réformes n'ont été rendues possibles qu'avec l'aide financière de la Banque mondiale et celle du programme Phare pour la réforme de l'enseignement professionnel et technique (OCDE 2000). Le rapport de

l'OCDE, qui examine les politiques nationales d'éducation (2000), confirme que le contexte économique du pays est en effet défavorable au bon fonctionnement du système d'éducation. Les problèmes financiers affectent aussi l'élaboration et la diffusion des manuels scolaires et autre matériel de soutien (Ibid., p. 114). C'est bien le système d'éducation au complet qui souffre d'un budget restreint et, par conséquent, l'enseignement de l'histoire. Le rapport de l'OCDE conseille aux écoles de trouver une source de financement en dehors de celui fourni par le Ministère de l'Éducation, mais admet qu'il y a encore beaucoup de travail à faire pour décentraliser le système de paiement, qui dépend toujours du budget de l'État (Ibid.).

3.3 Les historiens et les enseignants

Afin de comprendre comment évoluent l'historiographie et l'enseignement de l'histoire pré-universitaire, il faut envisager le rôle des historiens, tant les chercheurs que les enseignants d'histoire. De façon générale, aucun des deux ne fait un grand effort pour intégrer l'histoire des minorités ou pour faire avancer les recherches dans ce domaine. Comme cela a été mentionné à plusieurs reprises lors du travail de terrain à Bucarest, l'histoire des minorités et particulièrement celle des Roms, n'intéresse personne. Ce n'est pas seulement l'apathie qui règne dans le milieu académique, mais aussi des préjugés à l'encontre des minorités, qui remettent en question l'objectivité, tant valorisée, par les chercheurs. De plus, les réformes qui tentent de transformer les manuels d'histoire afin d'y inclure différentes perspectives à travers l'histoire nationale, confrontent la compréhension même qu'ont plusieurs historiens de leur discipline. Le modèle de l'histoire hérité du régime communiste implique une vision intégrale et unifiée du passé. Bien que ce bagage mental s'allège avec la nouvelle génération, grâce, en partie, à certains historiens bien établis qui osent remettre en question la vision dominante de l'histoire, l'image d'une histoire nationale unique demeure toujours ancrée dans les plus hauts

rangs académiques. Ceci affecte la formation et l'encadrement des enseignants qui doivent, selon le nouveau programme d'histoire, inclure des leçons sur l'histoire des minorités.

Le scandale du manuel d'histoire Sigma, paru en 1999, offre un bon aperçu des opinions de plusieurs historiens influents sur les réformes touchant l'enseignement de l'histoire initiées par les institutions européennes et internationales. On peut noter deux exemples parmi les remarques publiques exprimées par des historiens représentant des institutions académiques qui profitent d'une grande légitimité dans le domaine. Le premier exemple vient d'une entrevue avec Dan Berindei, le président de la faculté d'histoire de l'Académie roumaine, dans un article paru le 11 octobre 1999 dans le journal *Adevarul*. Selon lui, un manuel d'histoire « devrait transmettre aux élèves les fondements de l'éducation nationale sans provoquer le sentiment qu'il est honteux d'être roumain ou que l'on fait partie d'une nation de seconde classe » (Paraianu 2005). Il qualifiait le manuel Sigma de superficiel et d'imprécis, offrant comme exemple la leçon sur la construction de l'identité nationale, où il est mentionné que les Roumains ont récemment découvert qu'ils sont roumains (Ibid.). Ioan Scurtu, le président de la Faculté d'histoire moderne de l'Université de Bucarest, avait partagé l'opinion de Brindei dans une entrevue pour le *Curierul National*, parue le 17 octobre 1999. Scurtu avait aussi qualifié le manuel Sigma d'imprécis, mais avait ajouté que le problème tenait en grande partie à l'ingérence politique dans le milieu académique, se référant aux réformes encouragées par les institutions européennes. Les nouveaux critères politiques avaient, selon lui, déformé l'histoire (Ibid.). Certains professeurs, principalement de l'Université de Cluj et de Bucarest, se sont montrés plus favorables au manuel Sigma. Mais comme le souligne Paraianu (2005), leurs réactions visaient la manière dont la discussion était menée, le ton violent des opposants et non les problèmes spécifiques soulevés par le manuel.

3.4 Une vraie histoire

Les réactions virulentes, dont celle du département d'histoire de l'université de l'Ouest de Timisoara, qui avait déclaré que le manuel Sigma « diminue le sentiment de dignité nationale chez les élèves », avaient pris le dessus lors des débats de 1999. Il faut donc comprendre pourquoi plusieurs historiens ont perçu ce manuel comme une attaque à l'historiographie roumaine (Paraianu 2005). Selon Razvan Paraianu (2005) et Bogdan Murgescu (2000), une partie de la réponse se trouve au sein de la discipline, qui n'encourage pas les historiens à se questionner sur la nature même de l'histoire. Murgescu (2000) explique que la réforme des manuels a eu lieu avant la réforme de l'histoire en tant que discipline académique. Non seulement l'historiographie a besoin d'être révisée suite à la chute du régime communiste, qui s'en servait à des fins idéologiques, mais la façon même de penser l'histoire doit changer, afin de bien incorporer différentes perspectives. Plusieurs historiens ne perçoivent pas l'histoire comme *une* construction du passé parmi d'autres, telle que définie, entre autres, par Boia (2016) et Assmann (2010), mais bien comme une explication unique et intégrale. Selon Paraianu (2005), le modèle classique de l'histoire, mis de l'avant par Ceausescu, qui voulait faire de la discipline une vérité d'État, demeure bien en place.

Cette attitude épistémologique affecte non seulement les chercheurs, mais aussi un grand nombre d'enseignants pré-universitaires. Ces derniers jouent le rôle d'intermédiaires entre le milieu académique et les jeunes élèves. Un grand nombre d'enseignants ont été scolarisés pendant la période communiste, lorsque l'idéologie nationale-communiste était strictement appliquée. De plus, cette profession a du mal à attirer la nouvelle génération, puisque les enseignants subissent l'insécurité professionnelle et financière. (Marin 2004, p. 103). Selon l'un des inspecteurs scolaires qui s'est exprimé sur la question durant la collecte

d'informations à Bucarest, la majorité des enseignants sont conservateurs dans leur manière d'approcher l'histoire et digèrent mal les réformes visant l'inclusion des minorités et des manuels alternatifs (Bucarest, le 7 décembre 2016). Cette affirmation confirme les opinions exprimées dans la presse suite au scandale Sigma, où la majorité des enseignants s'était prononcée contre le manuel (Marin 2004, p. 105).

Il faut aussi noter que les manuels d'histoire sont généralement rédigés par des enseignants du niveau primaire et secondaire, leur compréhension de la discipline affecte donc la façon dont les leçons émises par le programme scolaire sont traitées. Dans son étude des manuels alternatifs, Mirela-Luminita Murgescu (2001, p.232) observe l'inconfort des auteurs, lorsqu'il est question des leçons sur l'histoire des minorités. Selon elle, « les leçons ou les paragraphes consacrés aux minorités donnent l'impression que l'histoire des minorités est une exigence sociale, ou une annexe nécessaire pour compléter le programme d'histoire des Roumains » (Ibid.). Il est évident que, même avec un programme d'histoire établi par un Ministère de l'Éducation qui est favorable à la multiperspectivité de l'histoire, les leçons visant l'histoire des minorités se limiteront à quelques faits énumérés brièvement et ce, tant que les auteurs les percevront comme une exigence et non comme un atout. La résistance que pose un grand nombre d'enseignants d'histoire face aux réformes initiées par le Ministre Marga en 1997 en vue de l'accession de la Roumanie à l'UE en 2007, signifie, comme l'explique Bogdan Murgescu (2000), que la réforme des manuels d'histoire s'est produite avant la réforme de l'histoire en tant que discipline académique.

3.5 Les formations

Afin de combler les lacunes dans la formation des enseignants concernant les nouvelles leçons d'histoire sur les minorités, un certain nombre de séminaires sont organisés par des

organisations non gouvernementales, dont l'Institut national pour l'étude de l'Holocauste en Roumanie Elie Wiesel (INEHR-EW), et internationales, comme Yad Vachem, en Israël. Ces séminaires fonctionnent toujours en collaboration avec le Ministère de l'Éducation, mais les inscriptions se font généralement sur une base volontaire. Ils donnent aux enseignants les outils nécessaires afin d'aborder des sujets historiques sensibles et bien souvent nouveaux dans le curriculum d'histoire, dont l'Holocauste et l'histoire des Juifs, l'histoire des minorités, ou l'histoire du communisme. Des séminaires de formation pour les enseignants sur l'histoire des Roms sont aussi organisés en collaboration avec l'INEHR-EW et des ONG roms. Malgré ces ressources pédagogiques disponibles aux enseignants, les séminaires dépendent largement de moyens limités et des pressions des ONG.

Conclusion

En adhérant à l'UE, la Roumanie a dû s'engager à faciliter l'intégration des minorités dans la société, mais aussi dans l'histoire nationale. Toutefois, les recommandations des organisations internationales sont perçues par plusieurs, dont les historiens et les enseignants, comme une ingérence politique dans le domaine académique. La résistance face aux nouvelles réformes est renforcée par le fait que cette discipline touche une sensibilité bien précise, l'identité nationale. Cet obstacle mental s'ajoute à de nombreux problèmes d'ordre opérationnel, financier et politique. Les minorités nationales, toutes affectées par ces entraves, n'arriveraient pas à voir leur histoire représentée au niveau national sans les efforts de leur propre communauté. Compte tenu de la difficulté d'appliquer les recommandations qui donneraient une place à la mémoire des minorités, les pressions des communautés minoritaires jouent un rôle significatif dans l'élaboration des représentations historiques. Les divergences constatées dans le chapitre II, entre la représentation des Roms, des Hongrois et des Juifs dans

les manuels d'histoire, impliquent alors un écart au niveau des pressions de ses trois minorités, ce que nous allons découvrir dans le prochain chapitre.

Chapitre IV

La capacité de mobilisation des Roms, des Juifs et des Hongrois en Roumanie

Les chapitres précédents ont démontré que les représentations de l'histoire nationale et, par extension, les manuels d'histoire, sont affectés par un certain nombre de pressions externes et internes. Mais le pouvoir politique et les organisations européennes et internationales ne sont pas les seuls à pouvoir amener le changement. Les politiques mémorielles peuvent aussi être affectées par les revendications des minorités qui ont des mémoires collectives concurrentes. Depuis la chute du régime communiste, les minorités roumaines, dont les Juifs, les Hongrois et les Roms, ont pu se mobiliser sur cet enjeu. La transition démocratique de la Roumanie a ouvert la porte aux opportunités politiques à ces trois minorités, afin qu'elles puissent affirmer leur place dans l'histoire nationale. Ces opportunités incluent la présence d'alliés internationaux, ainsi que l'accès à la participation politique et organisationnelle. Toutefois, la présence des opportunités politiques ne mène pas droit à la mobilisation et ne peut pas compenser pour un manque de ressources organisationnelles ou culturelles (Tarrow 1998, p. 77). Chaque groupe doit aussi exploiter ses ressources et cadrer ses revendications de façon à attirer le soutien du public. Dans le contexte roumain, les Roms ont des opportunités politiques, tout comme les Hongrois et les Juifs, mais ils ne maîtrisent pas les ressources ou le cadrage efficacement, car ils sont économiquement et socialement marginalisés (Stroschein 2002). Les communautés roms sont fragmentées, stigmatisées et une grande partie vit dans la précarité. Ces facteurs freinent leur mobilisation et leur implication dans la révision historiographique.

1. Les opportunités politiques

L'un des aspects des opportunités politiques est l'ampleur de la variabilité dans l'ouverture du système politique (Snow & Soule 2010, p. 67). Pendant près d'un demi-siècle, la dissidence face au discours officiel de l'État roumain a été étouffée par une violente répression et cela a eu des répercussions importantes sur la société civile (Marin 2004; Verdery 1991). Le renversement du régime communiste et l'adhésion à l'UE ont signalé la réceptivité et l'ouverture du pouvoir politique à la contestation. Ces événements ont donné lieu à des opportunités politiques pour les citoyens roumains, mais aussi pour les minorités nationales. Les minorités ont eu la possibilité de s'organiser et d'accéder à des ressources institutionnelles. Non seulement ont-elles pu voter, mais elles ont aussi formé leurs propres partis politiques et organisations non gouvernementales. La constitution roumaine prévoit, depuis presque trente ans et avec certaines dispositions, des sièges pour les députés appartenant aux partis politiques des minorités nationales. De plus, un grand nombre d'organisations non gouvernementales se sont formées dans le but de soutenir les groupes vulnérables de la société. Ces nouvelles ressources institutionnelles ont été accompagnées par la présence d'alliés internationaux pour les Roms, les Juifs et les Hongrois. Les institutions européennes, israéliennes et hongroises ont toutes offert une assistance à leurs minorités respectives. Malgré ces opportunités, la fragmentation et la situation socio-économique des Roms ont marqué la stratégie de leur regroupement politique et les efforts des organisations leur venant en aide.

1.1 La représentation politique des minorités

La législation électorale roumaine en vigueur après 1990 peut être considérée comme étant généreuse en ce qui concerne les minorités nationales. Le décret-loi 92 de 1990

garantissait déjà un siège au parlement aux représentants des partis des minorités nationales et le droit à la représentation parlementaire fut introduit avec l'article 59 dans la Constitution roumaine adoptée en 1991 (Gergo 2009). Avec le seuil électoral de 5% ajouté en 1992, des mesures affirmatives ont été mises en place pour permettre aux minorités d'obtenir au moins un siège au Parlement. La constitution actuelle stipule, dans l'article 62, que les organisations de citoyens appartenant à des minorités nationales qui ne disposent pas du nombre de voix nécessaire pour être représentées au Parlement ont droit à un siège de député dans le Groupe parlementaire des minorités nationales (Ibid.). En 2009, le parlement roumain comptait dix-neuf représentants des minorités dans la Chambre des députés. Ce chiffre plaçait mondialement le pays aux premiers rangs en termes de représentation des minorités (Ibid., p. 59). Selon le site officiel de la Chambre des députés parlementaires, suite aux élections de 2016, le Parlement comptait dix-sept députés représentant les minorités nationales, en plus de vingt-et-un membres du Groupe parlementaire de l'Union démocratique magyare de la Roumanie (UDMR) (Chambre des députés, 2016).

Depuis 1990, les partis politiques des minorités nationales ont généralement pris la forme d'associations regroupant différentes organisations représentant la même minorité. C'est pourquoi ces partis sont souvent appelés « unions ». Le financement des unions dépend du nombre de sièges obtenu au Parlement. Le parti principal des Hongrois et des Juifs, l'UDMR, ainsi que la Fédération des communautés juives de la Roumanie (FCER), sont deux exemples de partis qui rassemblent de nombreuses petites organisations s'exprimant d'une même voix. L'organisation politique des Roms, quant à elle, n'a pas respecté cette stratégie de coopération et plusieurs partis rivaux sont entrés sur la scène politique avant que le seuil électoral ait supprimé la participation des plus petit partis (Gergo 2009, p. 113).

La minorité la plus importante du pays, selon les statistiques officielles, la communauté hongroise, a eu le plus de succès au niveau national et local (Gergo 2009, p. 87). L'UDMR est la seule organisation formée par une minorité qui a réussi à franchir le seuil électoral à chaque élection (Ibid., p. 86). Elle a donc pu entrer au Parlement roumain sans utiliser les sièges spéciaux réservés aux minorités et, par conséquent, elle a su profiter de son propre groupe parlementaire au Sénat et à la Chambre de députés (Ibid.). Depuis 1990, l'UDMR a aussi fait partie de la coalition gouvernementale deux fois.

Malgré une longue histoire dans la région, les Juifs ne représentent aujourd'hui, selon le recensement de l'Institut national de statistique conclu en 2011, que moins d'un pourcent de la population roumaine. La représentation politique démontre clairement cette tendance démographique. L'organisation occupe un siège à la Chambre des députés depuis 1996, mais au niveau local, elle n'a présenté que des candidats dans la municipalité de Iași, où elle a obtenu un siège de conseiller en 1996 (Gergo 2009, p. 77).

La communauté rom, quant à elle, a une représentation politique similaire à celle des petites minorités, malgré son taux de croissance démographique en Roumanie (Ibid., p. 113). Entre 1990 et 2000, il n'y eut qu'un seul représentant rom dans la Chambre des députés, une tendance qui s'est maintenue aux élections parlementaires de 2016. Les organisations roms ont également proposé des candidats au Sénat, mais ils n'ont jamais réussi à obtenir un mandat (Ibid., p.94). Le seul parti rom actif depuis 1990, est aujourd'hui appelé le parti « Pro Europe ». Plusieurs autres partis roms ont présenté des candidats à la Chambre des députés, mais il est à noter que seule l'organisation recueillant le plus de votes a droit à un siège dans le Groupe parlementaire des minorités nationales.

Le rapport de l'ISPMN démontre que la vie politique des Roms a été marquée par la fragmentation avant 2004, lorsque les changements dans les conditions de candidature ont causé la disparition des plus petites organisations (Gergo 2009, p. 94). Le rapport observe aussi une grande différence entre la taille de la population rom et sa représentation dans les conseils locaux. L'un des facteurs importants qui expliquerait le manque de représentation, est la présence de nombreuses organisations rivales aux élections, spécialement avant que soient mises en place, en 2004, les nouvelles conditions d'admission (Ibid., p. 113). Pas plus de deux organisations politiques ont survécu à ces nouvelles conditions et suite à la disparition des plus petits partis, les Roms ont subi une diminution du nombre de sièges au niveau local. Cette conséquence suggère qu'un seul parti politique n'attire pas les différentes communautés roms aux élections.

1.2 Les organisations non-gouvernementales

Les ressources institutionnelles ne sont pas limitées au niveau politique. Grâce à un financement considérable des institutions et des gouvernements occidentaux, un bon nombre d'organisations non gouvernementales (ONG) créées par des initiatives locales et d'organisations non gouvernementales internationales (ONGI) ont apporté un support aux minorités, ainsi qu'à la société civile roumaine. Le financement des institutions et des gouvernements occidentaux reste primordial pour les ONG roumaines créées après la chute du régime communiste. Toutefois, ce financement est souvent lié à des restrictions et les initiatives locales doivent alors mettre en œuvre des projets liés aux directives occidentales, même si ces projets sont moins pertinents dans un contexte régional (Stroschein 2002). De plus, le type de financement offert par les institutions occidentales peuvent mener à une compétition entre les ONG locales (Ibid.). Cette répercussion est encore plus probable dans le

cas des ONG consacrées à des enjeux liés aux Roms, car elles étaient, en 2015, les plus nombreuses aux pays (CNCD 2015, p.79). La multitude d'organisations œuvrant souvent vers les mêmes objectifs demande une certaine coordination, sans quoi l'efficacité des projets entrepris est mise en péril et le financement devient une source de rivalité.

Selon Stroschein (2002), les ONG dirigées par les Roms opèrent selon une stratégie différente des ONG hongroises. Ces dernières tentent souvent de créer des liens et des échanges entre les Hongrois et les Roumains, afin de rapprocher les deux communautés. Étant donnée la précarité dans laquelle se trouve une majorité des Roms, les ONG leur venant en aide se concentrent plutôt sur l'assistance matérielle (Ibid.). Malgré leurs efforts, cette stratégie a eu des répercussions négatives sur la situation des Roms dans le pays. Cela a tout d'abord renforcé une forme de paternalisme, car ils sont perçus uniquement en tant que bénéficiaires de l'aide. De plus, cette stratégie a permis au gouvernement de céder sa responsabilité envers la situation socio-économique des Roms aux ONG (Ibid., p. 17). Delia Grigore, une activiste et académicienne rom, a souligné, lors d'un entretien, que les organisations qui travaillent en vue d'améliorer les conditions de base des Roms, dans le domaine de l'éducation, de la santé ou de l'habitation, ne peuvent pas et ne devraient pas remplacer l'État (Bucarest, le 19 octobre 2016). L'objectif des organisations, selon elle, devrait être de travailler en étroite collaboration avec les institutions gouvernementales, au lieu de pallier au manque de services.

Les ONG peuvent tout de même servir de tribune aux minorités qui souhaitent contribuer à la révision des politiques mémorielles. Un exemple de travail collaboratif réussi entre les ONG locales et le gouvernement est survenu en 2016, lorsque le Ministère de l'éducation nationale a signé un protocole avec l'Institut national pour l'étude de l'Holocauste

en Roumanie Elie Wiesel (INEHR-EW), le Centre national Romano Kher pour la culture romani et la Fondation agence de développement communautaire "Ensemble", *Agentia Impreuna*. L'objectif de ce protocole était de développer conjointement un ensemble d'outils pédagogiques pour soutenir la formation des enseignants et informer les élèves, les parents et le grand public sur l'Holocauste et sur les réalités de l'esclavage des Roms en Roumanie (Agentia Impreuna 2016). Une autre collaboration est survenue en 2008, entre le centre régional de Project on Ethnic Relations, une ONGI établie aux États-Unis, et le Département des relations interethniques du gouvernement roumain, qui ont soutenu la production d'un manuel optionnel : « L'histoire des minorités nationales en Roumanie ».

Les ONG offrent l'opportunité aux minorités de s'associer et de devenir des acteurs participant à la société. Pour les Roms, cette opportunité a été mitigée par la stratégie des ONG, qui ont pris en charge les nécessités de base des personnes vivant dans la précarité, déresponsabilisant le gouvernement et omettant d'autres enjeux sociaux importants. Malgré la tendance antérieure, qui a marqué le travail de plusieurs ONG, une nouvelle stratégie axée sur le statut social des Roms est aujourd'hui mise en pratique. Cette stratégie de « status-raising » encourage les Roms à défendre leurs droits et leurs intérêts à travers les institutions politiques, économiques et légales existantes (Stroschein 2002).

1.3 Les alliés

Outre les ressources institutionnelles, comme la représentation politique et organisationnelle, les opportunités politiques incluent aussi les alliés. Les alliés peuvent améliorer les perspectives de réussite d'un mouvement social en faisant pression sur le pouvoir politique et en donnant une source de légitimité au groupe et à la cause (Snow & Soule 2010, p. 75). La minorité hongroise bénéficie d'une assistance de la Hongrie au plan

matériel, intellectuel et culturel. Le Bureau des Hongrois à l'étranger suit les affaires politiques, la Fondation Illyes soutient la culture et l'éducation, et la Fondation Teleki Laszlo soutient la recherche universitaire des Hongrois en Roumanie (Stroschein 2002). La minorité juive reçoit l'appui des fondations et organisations juives d'Israël et des États-Unis. Dans le domaine mémoriel, Yad Vashem, le Mémorial officiel d'Israël consacré aux victimes de l'Holocauste, accueille chaque année, depuis 2000, des enseignants roumains au séminaire de formation sur l'Holocauste et l'antisémitisme. L'organisation américaine, American Jewish Joint Distribution Committee, soutient les personnes âgées de la communauté juive roumaine et apporte un support financier au Musée d'histoire juive de la Roumanie. Les Roms ont, quant à eux, reçu l'appui des institutions européennes qui, en 2011, ont établi un cadre européen pour l'intégration des Roms, invitant les États membres à élaborer des stratégies nationales ou des mesures intégrées. Dans le cadre de ce programme, la Commission européenne prévoit accorder 22,9 milliards d'euros de fonds européens à la Roumanie, dont 15,95 milliards d'euros du Fonds social européen et du Fonds européen de développement régional (CE 2015).

2. La Mobilisation des ressources financières et humaines

Les minorités roumaines ont acquis de nouvelles opportunités politiques depuis la chute du régime communiste, notamment l'accès à la participation et à la représentation politique et organisationnelle, ainsi que l'aide des alliés internationaux. Malgré certains échecs quant à l'emploi des ressources institutionnelles, nous constatons que les Roms, tout comme les Hongrois et les Juifs, ont des opportunités politiques. Mais selon le modèle du processus politique, les opportunités seules ne mènent pas à la mobilisation des groupes. Nous devons donc examiner les ressources matérielles et humaines des Roms, afin d'expliquer pourquoi

cette minorité tarde à mettre sa mémoire collective à l'agenda politique. En termes de mobilisation des ressources, il sera ici question du statut socio-économique des Roms, ainsi que de l'importance des réseaux sociaux et des élites.

2.1 Les ressources financières

Plusieurs rapports démontrent l'écart entre le niveau d'éducation, de pauvreté et de qualification professionnelle des Roms face au reste de la population roumaine. Selon un rapport de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (2010), 70% des Roms de Roumanie vivent sous le seuil de la pauvreté, 40% des Roms adultes sont illettrés et seulement 27% des Roms ont un emploi stable. Les données d'un rapport réalisé en 2010 et coordonné par la Fondation SOROS montrent que seulement 15,4% des personnes interrogées appartenant à la minorité rom avaient un emploi. De ce chiffre, près de la moitié des personnes (43,6%) n'avait aucune qualification et fournissait des services dans des domaines tels que l'agriculture, l'assainissement, le travail du bois et la construction (UNDP 2012, p. 19). Ces données démontrent que les Roms manquent de ressources matérielles et de main d'œuvre spécialisée, deux éléments importants selon la littérature, pour l'émergence des mouvements sociaux et de la mobilisation (Snow & Soule 2010). La précarité dans laquelle se trouvent les Roms contribue à lier les enjeux de la pauvreté aux stratégies d'intégration menées par les ONG et soutenues par l'aide financière occidentale.

2.2 Les élites

Un développement encourageant pour cette minorité, en ce qui concerne la mobilisation des ressources humaines, est l'émergence d'une élite rom dans le pays (Stroschein 2002). L'élite est composée d'intellectuels et de professionnels qui s'organisent progressivement dans

le domaine politique et organisationnel. Selon Delia Grigore, qui enseigne à l'Université de Bucarest, les Roms comptent aujourd'hui parmi eux la première génération d'intellectuels (Bucarest, 19 octobre 2016). La conseillère au Département des relations interethniques, Rodica Precupetu, a aussi affirmé que cette nouvelle génération de Roms scolarisés et engagés se prononce aujourd'hui sur les enjeux touchant leur communauté (Bucarest, 12 décembre 2016). Pour les Roms, cette tendance marque un changement important, car dans un but de mobilisation, les élites attirent la participation. Ils contribuent au mouvement social, non seulement grâce à leur expertise professionnelle, mais aussi par leur réseau social (Tarrow 1998).

2.3 Les réseaux sociaux et les liens faibles

Dans le contexte politique et culturel roumain, les réseaux sociaux sont indispensables à l'accomplissement des tâches (Stroschein 2002). Les individus ont recours à des liens sociaux et à des connexions personnelles pour atteindre leur but. En effet, un constat général observé à Bucarest, lors de la recherche sur le terrain, est que les groupes ont plus de succès s'ils se fient à leurs réseaux sociaux, plutôt que de travailler sur la base de la contestation. Selon Granovetter (1983), ce ne sont pas que les réseaux sociaux qui sont nécessaires à la mobilisation d'un groupe, mais aussi le type de lien entre les personnes. Il souligne l'importance des liens faibles, dont les connaissances, qui ne font pas partie des cercles proches d'amis de la famille. Les liens faibles donnent accès aux personnes, à l'information et aux ressources au-delà de celles qui sont disponibles dans un proche entourage (Ibid., p. 206). Les élites sont plus susceptibles d'utiliser des liens faibles en vue de promouvoir leurs intérêts, car ils ont en général un réseau social plus étendu, ce qui permet au groupe de profiter de nouvelles idées et de nouveaux alliés.

Les liens faibles jouent aussi un autre rôle important en vue de la mobilisation. Ils créent des liens entre les différentes communautés, car plus le lien entre les personnes est fort, plus le chevauchement des cercles d'amitié est grand et fermé (Ibid., p. 218). Lorsqu'il est question des minorités nationales, les Roms font référence à une catégorie ethnoculturelle, mais ils sont souvent caractérisés par la fragmentation des différentes communautés (Stroschein 2002). Cette division interne s'explique en grande partie par le mode organisationnel des communautés roms établi au Moyen-Âge et tout au long de la période agraire (Achim 1998, p.65). La fragmentation est aussi marquée par des divisions socio-économiques entre ceux qui détiennent des fortunes et la majorité de la population, qui vit sous le seuil de la pauvreté (Turine 2005, p. 171). Les entretiens réalisés à Bucarest ont permis de confirmer le fait que la discorde entre les différentes communautés roms les empêche souvent de profiter des ressources et des opportunités mises à leur disposition. La fragmentation semble parfois banale, par exemple, lorsque les Roms n'arrivent pas à former une équipe de football pour la Coupe de la diversité, un tournoi organisé par la Fédération Nationale de Football dans le cadre de projets visant la lutte contre la discrimination (le 7 décembre 2016, Bucarest). Mais la fragmentation des communautés roms a parfois des répercussions plus graves, comme lorsque la présence de nombreuses organisations rivales aux élections divise le vote et les subventions des partis (Gergo 2009, p. 113).

3. Le cadrage et l'image stigmatisée des Roms

Le dernier élément du processus politique est le cadrage, donc l'image du groupe faisant pression sur le pouvoir politique. La discrimination affecte, dans une certaine mesure, les trois minorités observées dans cette étude, mais la discrimination envers les Roms est beaucoup plus prononcée. Une série de sondages d'opinion, tels que les rapports réalisés par le European

Value Study (EVS) en 2008 et par l'INEHR-EW, en 2015, révèlent l'ampleur de l'image négative associée à cette minorité nationale. De plus, l'antiziganisme, la discrimination des Roms, n'est pas limitée aux frontières de la Roumanie, elle est toute aussi présente au niveau européen, comme le démontre les rapports du European Roma Rights Center (ERRC) et les divers rapatriements des Roms vers les pays de l'Europe de l'est. Le stigma fait obstacle à la capacité de mobilisation des Roms en affectant leur estime de soi et la réceptivité de leur message par le reste de la population.

En Roumanie, l'écart entre la perception des Roms, des Hongrois et des Juifs se remarque à travers les interactions quotidiennes, mais aussi grâce aux sondages d'opinion. Le Sondage d'opinion sur l'Holocauste en Roumanie et la perception des relations interethniques de l'INEHR-EW (2015, p. 15) démontre que 21%, soit un cinquième des répondants, perçoivent les Roms comme une menace pour la société. Ce chiffre est bien plus élevé que le taux de répondants qui perçoivent les Hongrois (11%) ou les Juifs (3%) (Ibid.) comme une menace. L'écart entre la perception des trois minorités est aussi mis en évidence par une question de distance sociale, mesurant le degré de confort des répondants dans des situations où différentes minorités feraient partie de leur famille, de leur voisinage, de leur milieu de travail ou, plus simplement, de la Roumanie. Cette question révèle que la plupart des répondants seraient ouverts à l'inclusion des Hongrois et des Juifs dans leurs cercles sociaux, mais qu'ils ne désirent pas se rapprocher des Roms (Ibid., p. 17). Selon le ERRC (2013), les discours publics et politiques, en Roumanie comme en Europe, contiennent toujours une rhétorique qui stigmatise les Roms. Le discours de haine est aussi présent dans l'espace public. En 2016, par exemple, lors des festivités pour la journée internationale des Roms, un chapiteau placé près de l'Université de Bucarest a été vandalisé par des jeunes qui ont écrit «

la mort aux gitans » (PRPE 2016). De plus, la discrimination existe aussi entre les minorités et les Roms en sont souvent la cible. L'amende la plus élevée donnée en 2014 par le CNCD a été accordée à un portail hongrois qui stipulait, entre autres, que la majorité des Roms volent et commettent des infractions (Active Watch 2015, p. 22).

3.1 Roumain mais pas Rom

Les connotations négatives associées à l'identité rom sont mises en évidence lors des tentatives de certains députés roumains de dissocier les « Roms » des « Roumains », deux termes qui sont souvent confondus à l'extérieur du pays. Il y eut trois initiatives législatives initiées entre 2008 et 2015 afin de remplacer « Rom » par « Tigan ». La désignation de la minorité « Rom » a été officiellement reconnue par l'État roumain en 2000, mais les critiques face à ce changement continuent à se faire entendre (Active Watch 2015, p.13). Malgré la dénonciation de plusieurs ONG et le rejet du projet de loi par le Sénat, l'initiative législative de 2015 a gagné le soutien des électeurs du député indépendant Bogdan Diaconu, qui a ressuscité ce projet de loi après deux tentatives infructueuses, en 2008 et en 2011, de la part d'autres députés (Ibid., p. 54). Les commentaires réunis sur la plateforme du blog du député Diaconu de la presse en ligne *adevarul.ro*, ainsi que ceux publiés au bas d'un article intitulé *Sondaj : Rom sau tigan?*, « Sondage : Rom ou tigan? » sur le site *gandul.info*, démontrent la désapprobation des lecteurs face à l'usage du terme « Rom » pour désigner cette minorité (Ibid.). Ces opinions confirment l'enquête de l'EVS (2008), qui révèle que la grande majorité des Roumains est fière de son héritage et de sa nationalité, mais aussi que plusieurs ont une mauvaise perception des Roms.

La résistance face à l'appellation des Roms s'explique largement par la connotation négative qui est associée à cette minorité. L'argument le plus souvent cité par les députés qui

ont tenté de revenir à l'appellation « tigan » est la confusion identitaire entre les Roms et les Roumains à l'étranger (Ibid., p. 13). Le problème, en fait, n'est pas que les Roumains soient confondus avec les Roms à l'étranger, mais que l'image négative liée aux Roms soit aujourd'hui associée à tous les Roumains. Le débat parlementaire de 2015 à ce sujet a été provoqué par un documentaire britannique intitulé « The Romanians are coming ». Ce documentaire ayant pour titre l'arrivée des Roumains en Grande Bretagne, faisait référence, selon le député Diaconu, au comportement problématique des Roms établis dans ce pays (Ibid.).

Le stigma associé aux Roms est tout aussi présent dans les autres pays membres de l'UE. Un sondage de YouGov de 2015 a démontré que dans les sept pays participants de l'Europe de l'ouest, les Roms avaient une image plus négative que les autres minorités, dont les musulmans et les noirs. Selon plusieurs rapports de l'ERRC, les opinions défavorables envers les Roms reviennent toujours à la surface, lorsqu'il est question d'expulsions et d'évacuations forcées, notamment en France et en Italie. Des images des camps installés près des grandes villes de l'Europe de l'ouest ont fait le tour des manchettes avant que la crise des réfugiés n'advienne sous les projecteurs. C'est bien cette image qui fait craindre la confusion entre les Roms et les Roumains en Roumanie.

Une partie du modèle du processus politique qui permet aux minorités de réécrire le passé implique que le groupe minoritaire puisse recadrer la réalité, afin de rendre son message attrayant au grand public (Kubal 2008). Étant donné le stigma associé aux Roms, il est évident que cette minorité a plus de mal, non seulement à se mobiliser, mais aussi à faire passer son message au reste de la population. Face à la résistance qui existe déjà par rapport à la révision

historiographique, une minorité stigmatisée est mal placée pour faire concurrence aux politiques mémorielles nationales.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons vu les trois éléments du processus politique nécessaires à la mobilisation des groupes: les opportunités politiques, la mobilisation des ressources et le cadrage. Les opportunités politiques engendrées par la transition démocratique de la Roumanie et l'adhésion à l'UE sont valables pour les Roms, comme pour les Juifs et les Hongrois. Ces opportunités incluent des ressources institutionnelles, dans le domaine politique et organisationnel, mais aussi des alliés internationaux pour chaque groupe. Nous avons vu que la représentation politique des Roms ne correspond pas à sa situation démographique dans le pays, et ce, en partie à cause de la fragmentation des partis politiques. Il a aussi été démontré que la précarité dans laquelle se trouve une grande partie des Roms oblige les ONG et le financement occidental qui leur viennent en aide à prioriser l'aide matérielle et les conditions socio-économiques, plutôt que d'encourager la représentation des Roms dans les politiques mémorielles. La fragmentation et la précarité sont des facteurs qui limitent aussi la mobilisation des ressources humaines et matérielles des Roms. Et enfin, le stigma associé à leur identité entrave la mobilisation et rend leur mémoire collective indigne d'honneur. Si chaque minorité peut se mobiliser pour faire des revendications quant aux politiques mémorielles, alors les Roms se trouvent dans une position bien plus fragile que les Hongrois et les Juifs.

Conclusion

Cette étude a présenté l'évolution de la représentation des minorités dans l'histoire nationale roumaine, afin de constater l'écart entre la représentation des Roms, et celle des Juifs et des Hongrois. Il a été démontré que la Roumanie s'est engagée à suivre un nombre de traités et de projets ayant pour objectif l'inclusion des minorités et plus particulièrement de leurs mémoires collectives suite aux pressions des institutions européennes. En effet, l'adhésion à l'Union européenne a mis la pression sur le gouvernement roumain pour revoir ses politiques mémorielles et intégrer les minorités nationales. La transition démocratique a aussi donné des opportunités politiques aux minorités, dont l'accès à la représentation politique et organisationnelle. Cela a entraîné l'émergence de partis politiques et d'organisations non gouvernementales dirigés par et pour les minorités. Chaque communauté a aussi reçu une assistance financière de la part de leurs alliés internationaux. Les Hongrois ont principalement bénéficié de l'aide provenant de la Hongrie, souvent administrée par des ONG hongroises. Les Juifs ont reçu le support des organisations israéliennes et américaines, tandis que les Roms ont bénéficiés, entre autres, d'un support financier important provenant des institutions européennes.

Cependant, les pressions internationales et les opportunités politiques n'ont pas produit le même effet chez les Roms que chez les Hongrois et les Juifs. Alors que la mémoire collective des Hongrois et des Juifs a commencé à se tailler une place dans les représentations de l'histoire nationale roumaine, celle des Roms est restée généralement absente. Pour expliquer cet écart, nous avons examiné la capacité de mobilisation des minorités afin de comprendre comment ils peuvent contribuer à l'inclusion de leur perspective historique. À

travers le modèle du processus politique, nous avons vu que les opportunités politiques sont nécessaires, mais non suffisantes pour mener à la mobilisation des groupes. La mobilisation des ressources humaines et matérielles, ainsi que le cadrage des revendications sont tout aussi importants. Les Roms ont souffert de préjudice et de la marginalisation depuis leur arrivée sur le territoire roumain, il y a plus de six cent ans. Ils ont été des esclaves durant plus de quatre siècles et ont été ciblés par le régime d'Antonescu durant la Seconde Guerre mondiale. Cette histoire a eu un impact profond sur leur situation socio-économique actuelle. Ils continuent à être le groupe le plus défavorisé et stigmatisé par le reste de la population. Les Roms représentent aussi une multitude de communautés qui sont souvent isolées l'une de l'autre. La fragmentation, la précarité et le stigma entravent la capacité de mobilisation des Roms en affectant les stratégies politiques et gouvernementales, les ressources matérielles et humaines, ainsi que le cadrage. Ces facteurs ralentissent donc leurs efforts dans la concurrence mémorielle.

Toutefois, si nous considérons la situation dans son ensemble, nous constatons que très peu de temps s'est écoulé depuis que la Roumanie suit le chemin de la démocratie et depuis que les Roms ont des opportunités politiques. Comme le souligne Stroschein (2002), le changement provoqué par le pouvoir politique peut se faire rapidement, mais le changement provoqué par la mobilisation des minorités prend bien plus de temps. Les Roms ne peuvent pas mettre en place les éléments nécessaires à la mobilisation et surmonter des problèmes socio-économiques qui les affligent disproportionnellement depuis des siècles en seulement trente années.

De plus, les normes qui concernent la nouvelle approche historique et la multiperspectivité dans l'histoire ont aussi besoin de temps pour être assimilées par la société.

La vision positiviste d'une histoire unique et objective est encore bien ancrée dans le paysage mental roumain, ce qui a été démontré par la lente progression des réformes dans l'enseignement de l'histoire et la réceptivité du public. Cette vision a créé une confusion entre les pressions du pouvoir politiques et celles des minorités qui souhaitent voir leur mémoire collective à travers les représentations de l'histoire nationale, car les deux sont interprétées comme une tentative de déformer la véritable histoire de la nation. Cette confusion explique en partie pourquoi les manuels alternatifs d'histoire qui remettent en question la vision nationaliste sont souvent comparés par les critiques aux manuels Roller de l'époque soviétique, lorsque le pouvoir politique imposait sa vision du passé afin de légitimer son pouvoir.

Dans le contexte européen, la situation socio-économique des Roms est similaire à celle de la Roumanie. Ils sont victimes de racisme, de discrimination et d'exclusion sociale (UNDP & FRA 2012). Un grand nombre de Roms se retrouvent entassés à la périphérie des villes, où ils font face à de graves problèmes d'analphabétisme, de mortalité infantile et de malnutrition (Ibid.). Les institutions européennes les perçoivent comme une minorité transnationale qui se trouve dans une situation de vulnérabilité et de précarité extrême. Une conséquence positive de l'expansion de l'UE et de l'aide financière de ses institutions est l'établissement d'un réseau transnational de défense des droits des Roms. Il y a beaucoup plus d'activistes et d'ONG roms qui travaillent et qui collaborent actuellement par-delà les frontières (Vermeersch 2016). Toutefois, l'approche adoptée par les institutions de l'UE a eu plusieurs conséquences. Premièrement, la tendance à considérer les Roms comme une « priorité européenne et une préoccupation européenne particulière » a conduit les politiciens à minimiser la responsabilité nationale de leurs pays en insistant sur le rôle et la responsabilité de l'UE (Vermeersch 2012,

p. 1197). La représentation des Roms en tant que minorité européenne a aussi renforcé l'idée que cette minorité ne fait pas partie intégrante du corps national des pays membres, une idée déjà propagée par les représentations de l'histoire nationale en Roumanie (Ibid.). De plus, l'accent mis sur la précarité des Roms par les institutions européennes a cadré le discours en termes de « problème rom », attribuant la précarité uniquement aux Roms et non pas aux problèmes socio-économiques qu'ils subissent (Vermeersch 2016).

Bibliographie

- Achim, Viorel. 1998. *Țigani în istoria României*. București: Editura Enciclopedică.
- Amit, Vered, and Nigel Rapport. 2002. *The Trouble with Community: Anthropological Reflections on Movement, Identity and Collectivity*. Anthropology, Culture, and Society. London ; Sterling, Va: Pluto.
- Anderson, Benedict. 1991. *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. Rev. ed.. London ; New York: Verso.
- Apple, Michael. 2017. *The Politics of the Textbook*. First edition.. London: Taylor and Francis. <https://www.taylorfrancis.com/books/9781136636462>.
- Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. 1996. "L'histoire et l'apprentissage de l'histoire En Europe." <http://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/Xref-XML2HTML-en.asp?fileid=15317&lang=en>.
- Assmann, Jan. 2010. *La mémoire culturelle: écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*. Collection historique. Paris: Aubier.
- Barth, Fredrik. 1969. *Ethnic Groups and Boundaries: The Social Organization of Culture Difference*. Little, Brown Series in Anthropology. Boston: Little, Brown.
- Beizer, Michael. 2017. "YIVO | American Jewish Joint Distribution Committee." YIVO Encyclopedia of Jews in Eastern Europe. July 25, 2017. http://www.yivoencyclopedia.org/article.aspx/American_Jewish_Joint_Distribution_Committee.
- Bergen, Barry H., and Alain Choppin. 1994. "Les Manuels Scolaires: Histoire et Actualité." *History of Education Quarterly* 34 (2): 247–49. <https://doi.org/10.2307/369140>.
- Berger, Stefan, and Chris Lorenz. 2010. *Nationalizing the Past: Historians as Nation Builders in Modern Europe*. Writing the Nation Series ; v. 4. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Berger, Stefan, Chris Lorenz, and Billie Melman. 2012. *Popularizing National Pasts: 1800 to the Present*. Routledge Approaches to History 6. New York: Routledge. <https://www.taylorfrancis.com/books/9781136592898>.
- Bird, Michael, and Stefan Candea. 2014. "Anti-Roma Views Rampant across All Romanian Political Parties." *EUobserver*, April 29, 2014. <https://euobserver.com/eu-elections/123907>.

- Bogdan, Victor. 2016. "În 2016 Un Cort Amplasat În Piața Universității de Ziua Internațională a Romilor, a Fost Vandalizat Cu Mesaje Rasiste." Asociația Partida Romilor Pro-Europa. 2016. <http://www.partidaromilor.ro/in-2016-un-cort-amplasat-in-piata-universitatii-de-ziua-internationala-a-romilora-fost-vandalizat-cu-mesaje-rasiste/>.
- Boia, Lucian. 1997. *Istorie Si Mit in Constiinta Romaneasca*. Bucharest: Humanitas.
- . 2016. *Un Joc Fără Reguli Despre Imprevizibilitatea Istoriei*. Bucharest: Humanitas.
- . 2016. Interview Lucian BOIA: Ce este istoria Interview by Cristian Pătrășconiu. <http://www.lapunkt.ro/2016/11/interviu-lucian-boia-ce-este-istoria/>.
- Bonikowski, Bart. 2016. "Nationalism in Settled Times." *Annual Review of Sociology* 42: 427.
- Boursier, Jean-Yves. 2010. *La fabrique du passé : construction de la mémoire sociale : pratiques, politiques et enjeux*. Au-delà des apparences. Nice: Ovidia.
- Brown, Roger William. 1986. *Social Psychology*. 2nd ed.. New York : London: Free Press ; Collier Macmillan.
- Brubaker, William Rogers. 1996. *Nationalism Reframed: Nationhood and the National Question in the New Europe*. Cambridge England ; New York, Cambridge: Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511558764>.
- . 2006. *Ethnicity without Groups*. 1st Harvard University Press pbk. ed.. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.
- "Camera Deputatilor." n.d. Accessed March 16, 2018. <http://www.cdep.ro/>.
- Capelle-Pogacean, Catherine. 1994. "Les écrivains roumains et la politique après décembre 1989. A la recherche de l'innocence perdue." In *L'Engagement des intellectuels à l'est: mémoires et analyses de Roumanie et de Hongrie*, edited by Catherine Durandin. Paris: L'Harmattan.
- Carr, Edward Hallett. 1961. *What Is History? The George Macaulay Trevelyan Lectures Delivered in the University of Cambridge, January - March 1961*. George Macaulay Trevelyan Lectures, 1961. London: Macmillan.
- Carretero, Mario. 2011. *Constructing Patriotism: Teaching History and Memories in Global Worlds*. Advances in Cultural Psychology: Constructing Human Development. Charlotte, N.C.: Information Age Pub.
- Chronique ONU. 2007. "La Décennie de l'inclusion Des Roms : Combattre La Discrimination Raciale Par Le Biais Du Développement." *ONU*, 2007.

<https://unchronicle.un.org/fr/article/la-d-cennie-de-l-inclusion-des-roms-combattre-la-discrimination-raciale-par-le-biais-du-d>.

- Coakley, John. 2018. “‘Primordialism’ in Nationalism Studies: Theory or Ideology?” *Nations and Nationalism* 24 (2): 327–347. <https://doi.org/10.1111/nana.12349>.
- Collier, David, and James E. Mahon. 1993. “Conceptual ‘Stretching’ Revisited: Adapting Categories in Comparative Analysis.” *The American Political Science Review* 87 (4): 845–855. <https://doi.org/10.2307/2938818>.
- Coman, Gabriela. 2008. “Ethnicisation des places publiques en Roumanie. Le cas de la ville de Cluj-Napoca.” *Anthropologica* 50 (2): 323–339.
- Comité des Ministres du Conseil de l’Europe. 2001. “Recommandation Rec(2001)15 Du Comité Des Ministres Aux Etats Membres Relative à l’enseignement de l’histoire En Europe Au XXIe Siècle.” https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectID=09000016805e2c1f.
- Commission de l’immigration et du statut de réfugié du Canada. 2015. “Roumanie : Information Sur La Situation Des Roms.” ROU105285.EF. <https://irb-cisr.gc.ca/fr/renseignements-pays/rdi/Pages/index.aspx?doc=456190&pls=1>.
- Commission Européenne. 2015. “Report on the Implementation of the EU Framework for National Roma Integration Strategies 2015.” <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?qid=1481107022507&uri=CELEX:52015DC0299>.
- Conseil de l’Europe. 1992. “Charte Européenne Des Langues Régionales Ou Minoritaires.” Treaty Office. <https://www.coe.int/en/web/conventions/full-list/-/conventions/rms/090000168007c07e>.
- . 1995. “Framework Convention for the Protection of National Minorities and Explanatory Report.” Conseil de l’Europe. https://www.ecml.at/Portals/1/documents/CoE-documents/FCNM_ExplanReport_en.doc.pdf.
- . 2014. *Shared Histories for a Europe without Dividing Lines*. <https://www.coe.int/en/web/history-teaching/2010-2014-shared-histories-for-a-europe-without-dividing-lines>.
- . n.d. “The Image of the Other in History Teaching (2006-2009).” History Teaching. Accessed February 18, 2018. <https://www.coe.int/en/web/history-teaching/the-image->

of-the-other-in-history-teaching.

“Consiliul National Pentru Combaterea Discriminarii - Legislatie.” n.d. Accessed April 18, 2017a. <http://cncd.org.ro/legislatie>.

———. “Consiliul National Pentru Combaterea Discriminarii - Legislatie.” n.d. Accessed April 18, 2017b. <http://cncd.org.ro/legislatie>.

“Council Directive 2000/43/CE Implementing the Principle of Equal Treatment between Persons Irrespective of Racial or Ethnic Origin.” 2000. Memory Laws in European and Comparative Perspective. 2000. <http://melaproject.org/node/293>.

“Council Directive 2000/43/CE Implementing the Principle of Equal Treatment between Persons Irrespective of Racial or Ethnic Origin | MELA.” n.d. Accessed April 18, 2017. <http://melaproject.org/node/293>.

Cristea, Sorin. 2014. “O Nouă „REFORMĂ” a Manualelor Școlare?” *Tribuna Invatamantului*, 2014. <http://www.tribunainvatamantului.ro/o-noua-reforma-a-manualelor-scolare/>.

Csaba Asztalos Ferenc, and & all. 2014. “Consolidarea Sistemului Institutional de Prevenire Si Combatere a Discriminarii - Analiza Comparativa Romania - Republica Moldova.” CNCD, IPP, CPEDAE, IPP.

Dahlgreen, Will. 2015. “YouGov | Roma People and Muslims Are the Least Tolerated Minorities in Europe.” YouGov: What the World Thinks. 2015. <http://yougov.co.uk/news/2015/06/05/european-attitudes-minorities/>.

Diani, Mario, and Katia Pilati. 2011. “Interests, Identities, and Relations: Drawing Boundaries in Civic Organizational Fields.” *Mobilization* 16 (3): 265–282.

Departamentul pentru Relatii Interetnice. 2018. “Organizațiile minorităților naționale – DRI.” 2018. <http://www.dri.gov.ro/organizatiile-minoritatilor-nationale/>.

Department for Interethnic Relations – Government of Romania, and Conseil de l’Europe. 2007. *Law No. 282-2007 for the Ratification of the European Charter for Regional or Minority Languages by Romania*.

Djuvara, Neagu M. 1989. *Le pays roumain entre Orient et Occident : les principautés danubiennes au début du XIXe siècle*. Paris: Publications orientalistes de France.

Dumitrescu, Doru, Carol Capita, and Mihai Manea, eds. 2008. *Istoria Minoritatilor Nationale Din Romania*. Bucharest: Editura Didactica si Pedagogica.

European Commission. n.d. “Tackling Discrimination: Experts and Organisations Combating

- Discrimination, EU Actions on Awareness-Raising, EU Funding to Fight Discrimination, Diversity Charters and Management in EU Countries.” Accessed April 12, 2018. https://ec.europa.eu/info/policies/justice-and-fundamental-rights/combating-discrimination/tackling-discrimination_en.
- European Roma Rights Center. 2013. “Romania: Country Profile 2011-2012.” Text. <http://www.errc.org/reports-and-submissions/romania-country-profile-2011-2012>.
- . n.d. “Advocacy + research.” Text. European Roma Rights Centre. Accessed August 11, 2017. <http://www.errc.org/what-we-do/advocacy-research>.
- Evans, Peter B. Dietrich Rueschemeyer, and Theda Skocpol. 1985. *Bringing the State Back In*. Cambridge Cambridgeshire ; New York: Cambridge University Press.
- EVS. 2016. “European Values Study 2008: Integrated Dataset (EVS 2008).” GESIS Data Archive. Cologne. <http://dx.doi.org/10.4232/1.12458>.
- Florian, Alexandru, ed. 2018. *Holocaust Public Memory in Postcommunist Romania*. Bloomington, Indiana: Indiana University Press.
- Gamson, William A., and David S. Meyer. 1996. “Framing Political Opportunity.” In *Comparative Perspectives on Social Movements: Political Opportunities, Mobilizing Structures, and Cultural Framings*, edited by Doug McAdam, John D. McCarthy, and Mayer N. Zald, 275–90. Cambridge Studies in Comparative Politics. Cambridge: Cambridge University Press.
- Gellner, Ernest. 1983. *Nations and Nationalism*. New Perspectives on the Past (Cornell University Press). Ithaca: Cornell University Press.
- Gergő, Székely István. 2009. “The Political Representation of National Minorities in Romania.” *Romanian Institute for Research on National Minorities*, Working Papers in Romanian Minority Studies, 20. <http://www.ispmn.gov.ro/node/reprezentarea-politica-a-minoritatilor-nationale-in-romania-the-political-representation-of-national-minorities-in-romania>.
- Grandjean, Geoffrey, and Jérôme Jamin. 2011. *La concurrence mémorielle*. Collection Armand Colin. Recherches. Paris: Armand Colin.
- Granovetter, Mark. 1983. “The Strength of Weak Ties: A Network Theory Revisited.” *Sociological Theory* 1: 201.
- “Grupuri Parlamentare.” 2016. Camera Deputatilor Legislatura 2016-Prezent. 2016.

- <http://www.cdep.ro/pls/parlam/structura2015.gp?idl=1>.
- Halbwachs, Maurice. 2006. *La mémoire collective et le temps*. Classiques des sciences sociales. Les auteurs classiques. Chicoutimi: J-MTremblay.
- Halperin, Sandra, and Oliver Heath. 2012. *Political Research: Methods and Practical Skills*. Oxford: Oxford University Press.
- Hartog, François, and Jacques Revel. 2001. *Les usages politiques du passé*. Enquête (Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales) 1. Paris: Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Hearn, Jonathan. 2006. *Rethinking Nationalism: A Critical Introduction*. Houndmill, Basingstoke, Hampshire ; New York: Palgrave Macmillan.
- Hislop, Robert. 2012. *Introduction to Comparative Politics: The State and Its Challenges*. Cambridge ; New York: Cambridge University Press.
- Hobsbawm, E. J. 1990. *Nations and Nationalism since 1780: Programme, Myth, Reality*. Wiles Lectures. Cambridge, Eng. ; New York: Cambridge University Press.
- “In 2016 Un Cort Amplasat În Piața Universității de Ziua Internațională a Romilor,a Fost Vandalizat Cu Mesaje Rasiste. | Asociatia Partida Romilor Pro-Europa.” n.d. Accessed March 17, 2017. <http://www.partidaromilor.ro/in-2016-un-cort-amplasat-in-piata-universitatii-de-ziua-internationala-a-romilora-fost-vandalizat-cu-mesaje-rasiste/>.
- Institut national pour l'étude de l'holocauste en Roumanie Elie-Wiesel. 2015. “Sondaj 2015- Holocaustul Din România Și Percepția Relațiilor Interetnice.” Sondage. http://www.inshr-ew.ro/ro/files/proiecte/Sondaje/Sondaj_opinie-INSHR-iunie_2015.pdf.
- Ion Bogdan Vasi. 2004. “The First of the Working Class: The Social Movements of Jiu Valley Miners in Post-Socialist Romania.” *East European Politics and Societies* 18 (1): 132–157.
- Iordache, Romanita. 2016. “Country Report - Non-Discrimination Romania.” European Commission: European Network of Legal Experts in Gender Equality and Non-discrimination of the European Commission. DOI: 10.2838/358291.
- ISPMN. n.d. “Databases, Statistics.” Romanian Institute for Research on National Minorities. Accessed March 12, 2017. <http://ispmn.gov.ro/eng/page/baza-de-date-ispmn>.
- Kelso, Michelle, and Daina S. Eglitis. 2014. “Holocaust Commemoration in Romania: Roma

- and the Contested Politics of Memory and Memorialization.” *Journal of Genocide Research* 16 (4): 487–511. <https://doi.org/10.1080/14623528.2014.975949>.
- Klandermans, Bert. 1984. “Mobilization and Participation: Social-Psychological Expansions of Resource Mobilization Theory.” *American Sociological Review* 49 (5): 583–600. <https://doi.org/10.2307/2095417>.
- Koselleck, Reinhart. 2011. *L’expérience de l’histoire*. Points. Histoire ; H438. Paris: Gallimard/Éditions du Seuil.
- Kubal, Timothy. 2008. *Cultural Movements and Collective Memory: Christopher Columbus and the Rewriting of the National Origin Myth*. 1st ed.. New York, NY: Palgrave Macmillan.
- Kymlicka, Will, and Bashir Bashir. 2008. *The Politics of Reconciliation in Multicultural Societies*. Oxford ; New York: Oxford University Press.
- “La Décennie de l’inclusion Des Roms : Combattre La Discrimination Raciale Par Le Biais Du Développement | Chronique ONU.” n.d. Accessed March 16, 2018. <https://unchronicle.un.org/fr/article/la-d-cennie-de-l-inclusion-des-roms-combattre-la-discrimination-raciale-par-le-biais-du-d>.
- Laborde, Denis. 2009. *Désirs d’histoire: politique, mémoire, identité*. Anthropologie du monde occidental. Paris: Harmattan.
- “Legea 217/2015 Modifica Cadrul Interzicerii Organizatiilor Si Simbolurilor Cu Caracter Fascist, Rasist Sau Xenofob.” 2015. Drept Online. 2015. http://www.dreptonline.ro/stiri/detaliu_stire.php?id_stire=10204.
- “Legea 217/2015 (Wiesel, Antonescu, Florian, Etc.) Nu Este Constituțională.” n.d. Petitiononline.Com. Accessed June 27, 2017. https://www.petitiononline.com/legea_217_nu_este_constituionala.
- Lim, Jie-Hyun. 2012. “Towards a Transnational History of Victimhood Nationalism: On the Trans-Pacific Space.” *The Trans-Pacific Imagination* 27 (4): 45–60. https://doi.org/https://doi.org/10.1142/9789814324144_0002.
- Lorenz, Federico. 2011. “Struggling with the Past. The Human Rights Movement and the Politics of Memory in Post-Dictatorship Argentina (1983-2006).” *Revista Europea de Estudios Latinoamericanos y del Caribe*, no. 91: 110–111.
- Marga, Andrei. 2002. “La Réforme de l’éducation En Roumanie Dans Les Années 1990: Une

Rétrospective.” *UNESCO-CEPES*, Enseignement supérieur en Europe, XXVII (1–2): 123–37.

Marica, Irina. 2016. “President Wants Holocaust Museum in Romania - Romania Insider.” *Romania-Insider.Com*, March 9, 2016. <https://www.romania-insider.com/president-wants-holocaust-museum-in-romania/>.

Marin, Gabriel. 2004. “Memoire, histoire et identite en roumanie postcommuniste: Les manuels scolaires d’histoire des Roumains (1989--2004).” ProQuest Dissertations Publishing.

Matache, Margareta, Kristin Raesi, and Glenda Bailey-Mershon. 2014. “The Holocaust’s Forgotten Roma Victims.” *The Daily Beast*, September 13, 2014. <https://www.thedailybeast.com/articles/2014/09/13/the-holocaust-s-forgotten-roma-victims>.

McAdam, Doug, David A. Snow, and Doug McAdam. 2010. *Readings on Social Movements: Origins, Dynamics and Outcomes*. 2nd ed.. New York ; Toronto: Oxford University Press.

McGrath, Stephen. 2016. “Holocaust Survivors in Romania Have Won Their Fight for Restitution – but Is It Too Late?” *International Business Times UK*, May 13, 2016. <https://www.ibtimes.co.uk/romania-still-haunted-by-holocaust-even-jewish-survivors-win-decades-long-legal-fight-1559774>.

Ministerul Educatiei, Cercetarii si Inovarii. 2009a. “Programa Scolara Istorie Clasa a XII-A.” Edu.ro. <http://oldsite.edu.ro/index.php/articles/12815>.

———. 2009b. “Programe Scolare Istorie Clasele a V-a - a VIII-A.” Edu.ro. http://www.isjcta.ro/wp-content/uploads/2013/06/Programe-scolare-istorie-cls-V_VIII.pdf.

Ministerul Educatiei si Cercetarii Consiliul National pentru Curriculum. 2006. “Programe Scolare Pentru Ciclul Superior Al Liceului ISTORIE Clasa XII-A.”

“Ministerul Educației Vrea ca Istoria Predată Copiilor Să Formeze „mecanisme Intellectuale Care Să Prevină Orice Forme de Naționalism”. În plus, Profesorii Nu Mai Sunt Obligați Să Predea Și Operele Scriitorilor Clasici Ai Literaturii Române | ActiveNews.” n.d. Accessed March 23, 2017. <https://www.activenews.ro/stiri-educatie/Ministerul-Educatiei-vrea-ca-Istoria-predata-copiilor-sa-formeze->

%E2%80%9Emecanisme-intelectuale-care-sa-previna-orice-forme-de-nationalism--
%C8%8An-plus-profesorii-nu-mai-sunt-obligati-sa-predea-si-operele-scriitorilor-
clasici-ai-literaturii-romane-140538.

- Mitroiu, Simona. 2016. "Recuperative Memory in Romanian Post-Communist Society." *Nationalities Papers* 44 (5): 751–771. <https://doi.org/10.1080/00905992.2016.1182144>.
- Murgescu, Bogdan. 2000. *A Fi Istoric În Anul 2000*. Bucharest: Editura ALL Educațional.
- Murgescu, Mirela-Luminița. 2001. "The History of Minorities in the Romanian School System Curricula and Textbooks in the Late 1990s." *Internationale Schulbuchforschung* 23 (2): 225–242.
- Nalin, Speranza Dumitru. 2001. "L'enseignement de l'histoire en Roumanie." *Diogenes* 194 (2): 50. <https://doi.org/10.3917/dio.194.0050>.
- Nicolae, Valeriu. 2015a. "On Lazy Approaches and Roma Projects." *Valeriu Nicolae* (blog). July 28, 2015. <https://valeriuicolae.wordpress.com/2015/07/28/on-lazy-approaches-and-roma-projects/>.
- . 2015b. "One Good and Necessary Step Forward." *Valeriu Nicolae* (blog). August 2, 2015. <https://valeriuicolae.wordpress.com/2015/08/02/one-good-and-necessary-step-forward/>.
- Nora, Pierre. 1997. *Les Lieux de mémoire*. Bibliothèque illustrée des histoires. Paris: Gallimard.
- OECD. 2000. "Examens Des Politiques Nationales d'éducation : Roumanie 2000." Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264281738-fr>.
- . 2017. "Regards Sur l'éducation 2017 OECD Indicators." Paris: OECD Publishing. <https://doi.org/10.1787/eag-2017-fr>.
- Oliver, Pamela. 1994. "Social Movements: Ideologies, Interest, and Identities. Anthony Oberschall." *American Journal of Sociology* 99 (5): 1361–1363. <https://doi.org/10.1086/230424>.
- Olsen, Niklas. 2012. *History in the Plural: An Introduction to the Work of Reinhart Koselleck*. New York: Berghahn Books.
- Oprea-Popescu, Adriana. 2017. "Ministerul Educației Vrea ca Istoria Predată Copiilor Să Formeze „mecanisme Intelectuale Care Să Prevină Orice Forme de Naționalism”. În

- plus, Profesorii Nu Mai Sunt Obligați Să Predea Și Operele Scriitorilor Clasici Ai Literaturii Române.” *ActiveNews.Ro*, January 30, 2017. <https://www.activenews.ro/stiri-educatie/Ministerul-Educatiei-vrea-ca-Istoria-predata-copiilor-sa-formeze-%E2%80%9Emecanisme-intelectuale-care-sa-previna-orice-forme-de-nationalism-.-%C8%8An-plus-profesorii-nu-mai-sunt-obligati-sa-predea-si-operele-scriitorilor-clasici-ai-literaturii-romane-140538>.
- “PACE - Recommendation 1283 (1996) - History and the Learning of History in Europe.” n.d. Accessed March 22, 2017. <http://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/Xref-XML2HTML-en.asp?fileid=15317&lang=en>.
- Papadakis, Yiannis. 2008. “Narrative, Memory and History Education in Divided Cyprus: A Comparison of Schoolbooks on the ‘History of Cyprus’” 20 (2): 128–148. <https://doi.org/10.2979/HIS.2008.20.2.128>.
- Paraianu, Razvan. 2005. “The History Textbooks Controversy in Romania.” *Eurozine*, November 11, 2005. <https://www.eurozine.com/the-history-textbooks-controversy-in-romania-3/>.
- Paun, Emil. 2005. “Roumanie. Attendre Ou Produire Le Changement ?” *Revue Internationale d’éducation de Sèvres*, December 2005. <https://journals.openedition.org/ries/1305>.
- Pavasović Trošt, Tamara. 2018. “Ruptures and Continuities in Nationhood Narratives: Reconstructing the Nation through History Textbooks in Serbia and Croatia: Ruptures and Continuities in Nationhood Narratives.” *Nations and Nationalism*. <https://doi.org/10.1111/nana.12433>.
- Pingel, Falk. 2010. *UNESCO Guidebook on Textbook Research and Textbook Revision*. Allemagne: UNESCO. <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001171/117188e.pdf>.
- “President Wants Holocaust Museum in Romania - Romania Insider.” n.d. Accessed August 19, 2018. <https://www.romania-insider.com/president-wants-holocaust-museum-in-romania/>.
- “Project on Ethnic Relations.” 2002. Project on Ethnic Relations PER. 2002. <http://www.per-usa.org/1997-2007/brochure.htm>.
- . “Project on Ethnic Relations.” n.d. Accessed August 18, 2018. <http://www.per-usa.org/1997-2007/brochure.htm>.
- “Project on Ethnic Relations (PER) Regional Center for Central, Eastern and Southeastern

- Europe.” n.d. Accessed May 18, 2018. /members/project-ethnic-relations-regional-center-central-eastern-and-southeastern-europe.
- Raileanu Radu, and & all. 2015. “Raport Anual Cu Privire La Discursul Instigator La Ura Din Romania 2014-2015.” Bucharest: Active Watch Romania, Romani CRISS.
- Ricœur, Paul, Kathleen Blamey, and David Pellauer. 2004. *Memory, History, Forgetting*. Chicago, IL: U of Chicago P.
- Rigaux, Marianne. 2008. “Les Politiques de La Mémoire En Roumanie Depuis 1989 La Gestion Délicate Des Passés Fasciste et Communiste.” Institut d’Etudes Politiques de Lyon. <http://doc.sciencespo-lyon.fr/Ressources/Documents/Etudiants/detail-memoire.html?ID=2097>.
- RomaniaLibera.ro. 2016. “EurActiv: RomâNia Întoarce Spatele Trecutului Întunecat de Sclavie Al Romilor.” *Diacaf.Com*, March 7, 2016. http://www.diacaf.com/stiri/actualitate/euractiv-romania-intoarce-spatele-trecutului-intunecat-de-sclavie-al_39707464.html.
- “Roumanie. Attendre Ou Produire Le Changement ?” n.d. Accessed March 12, 2018. <https://journals.openedition.org/ries/1305>.
- Safta, Paula. 2010. “Schimbarea Modificării: Legea Educației În RomâNia. Vezi Proiectele Ultimilor 20 de Ani.” *Antena3.Ro*, april 2010. <https://www.antena3.ro/actualitate/schimbarea-modificarii-legea-educatiei-in-romania-vezi-proiectele-ultimilor-20-de-ani-96711.html>.
- Simina, Codruta. 2015. “Reforma Fara Sfarsit. O Poveste Despre Sistemul de Educatie Din Romania.” *Ziardecluj.Ro*, June 8, 2015. <https://www.ziardecluj.ro/reforma-fara-sfarsit-o-poveste-despre-sistemul-de-educatie-din-romania-i>.
- Smith, Anthony D. 1991. *National Identity. Ethnonationalism in Comparative Perspective*. Reno: University of Nevada Press.
- . 2000. *Nationalism: Critical Concepts in Political Science*. London ; New York: Routledge.
- Snow, David A. 2010. *A Primer on Social Movements. Contemporary Societies Series*. New York, NY: WWNorton.
- Stradling, Robert. 2003. *Multiperspectivity in History Teaching: A Guide for Teachers*. Allemagne: Conseil de l’Europe. <https://rm.coe.int/1680493c9e>.

- Stroschein, Sherrill. 2002. "NGO Strategies for Hungarian and Roma Minorities in Central Europe." *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations* 13 (1): 1–26. <https://doi.org/10.1023/A:1014793712223>.
- Tarrow, Sidney G. 1998. *Power in Movement: Social Movements and Contentious Politics*. 2nd ed.. Cambridge Studies in Comparative Politics. Cambridge England ; New York: Cambridge University Press.
- Tilly, Charles. 1998. *Durable Inequality*. ACLS Humanities E-Book. Berkeley: University of California Press. <http://hdl.handle.net/2027/heb.31533.0001.001>.
- . 2005. *Identities, Boundaries, and Social Ties*. Boulder, Colo.: Paradigm Publishers.
- Todorov, Tzvetan. 1995. *Les abus de la mémoire*. Paris: Arléa.
- . 2010. *Le siècle des totalitarismes*. Bouquins. Paris: RLaffont.
- Turine, Jean-Marc. 2005. *Le crime d'être Roms: notes au temps présent*. Villeurbanne: Golias.
- UNDP, and European Union Agency for Fundamental Rights. 2012. "The Situation of Roma in 11 EU Member States Survey Results at a Glance." Publications Office of the European Union. doi: 10.2811/76056.
- Union européenne. 2010a. "Charter of Fundamental Rights of the European Union 2010/C 83/02." https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=uriserv%3AOJ.C_.2010.083.01.0389.01.ENG.
- . 2010b. "Versions Consolidées Du Traité Sur l'Union Européenne et Du Traité Sur Le Fonctionnement Du l'Union Européenne." Journal officiel de l'Union européenne C83. <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:083:FULL:FR:PDF>.
- . 2014c. "COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS Rapport Sur La Mise En Œuvre Du Cadre de l'UE Pour Les Stratégies Nationales d'intégration Des Roms /* COM/2014/0209 Final */." <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A52014DC0209>.
- Vasilev, George. 2018. "Methodological Nationalism and the Politics of History-Writing: How Imaginary Scholarship Perpetuates the Nation: Methodological Nationalism and

the Politics of History-Writing.” *Nations and Nationalism*.
<https://doi.org/10.1111/nana.12432>.

Verdery, Katherine. 1991. *National Ideology Under Socialism: Identity and Cultural Politics in Ceausescu's Romania*. University of California Press.

Vermeersch, Peter. 2012. “Reframing the Roma: EU Initiatives and the Politics of Reinterpretation.” *Journal of Ethnic and Migration Studies* 38 (8): 1195–1212.
<https://doi.org/10.1080/1369183X.2012.689175>.

———. 2016. “How Does the EU Matter for the Roma?” Conference given at Université de Montréal, April 7, 2016.

Williams, James H. 2016. “School Textbooks, Us and Them.” In *(Re)Constructing Memory: Textbooks, Identity, Nation, and State*, 355–65. Education (Springer-41171). Rotterdam: SensePublishers. <http://dx.doi.org/10.1007/978-94-6300-509-8>.

“Www.Edu.Ro :: PROGRAMĂ ȘCOLARĂ ISTORIE CLASA A XII-A.” n.d. Accessed August 19, 2017. <http://oldsite.edu.ro/index.php/articles/12815>.

Zald, Mayer N., and John David McCarthy, eds. 1977. *The Dynamics of Social Movements: Resource Mobilization, Social Control, and Tactics*. Cambridge, Mass.: Winthrop Publishers.

Ziarul Lumina. 2008. “Istoria Minorităților Naționale Din România, Obiect de Studiu În Școli,” December 20, 2008. <http://ziarullumina.ro/istoria-minoritatilor-nationale-din-romania-obiect-de-studiu-in-scoli-50010.html>.

Liste des manuels d’histoire examinés

Bajenaru, Radu, Radu G. Paun, and Ioan Grosu. *Istoria Romanilor Manual Pentru Clasa a VIII-A*. Edited by Alexandru Vulpe. Bucharest: Sigma, 2001.

Băluțoiu, Valentin, and Maria Grecu. *Istorie, Manual Pentru Clasa a XII-A*. Bucharest: Editura Didactică și Pedagogică, 2015.

Bozgan, Ovidiu, Liviu Lazar, Mihai Stamatescu, and Bogdan Teodorescu. *Istorie Manual Pentru Clasa a XII-A*. Bucharest: ALL Educational, 1999.

Brezeanu, Stelian, Adrian Cioroianu, Florin Müller, Mihai Sorin Radulescu, and Mihai Retegan. *Istoria Românilor Manual Pentru Clasa a XII-A*. Bucharest: Rao Educational, 2000.

- Copoeru, Lucia, Ovidiu Pecican, Virgiliu Tarau, and Liviu Tarau. *Istoria Românilor Manual Pentru Clasa a XII-A*. Bucharest: Sigma, 2000.
- Cristescu, Octavian, Vasile Pasaila, Bogdan Teodorescu, and Raluca Tomi. *Istoria Românilor Epoca Moderna Si Contemporana : Manual Pentru Clasa a VIII-A*. Bucharest: Editura Didactica si Pedagogica, 1992.
- . *Istoria Românilor Epoca Moderna Si Contemporana : Manual Pentru Clasa a VIII-A*. Bucharest: Editura Didactica si Pedagogica, 1995.
- . *Istoria Românilor Epoca Moderna Si Contemporana : Manual Pentru Clasa a VIII-A*. Bucharest: Editura Didactica si Pedagogica, 1998.
- Dondorici, Gheorghe, Elena-Emilia Lica, and Octavian Osanu. *Istorie Manual Pentru Clasa a XII-A*. Pitesti: Carminis, 2000.
- Dumitrescu, Nicoleta, Mihai Manea, and Cristian Nita. *Istoria Românilor Manual Pentru Clasa a XII-A*. Bucharest: Humanitas Educational, 2002.
- Dumitrescu, Nicoleta, Mihai Manea, Cristian Nita, and Adrian Pascu. *Istoria Românilor Manual Pentru Clasa a XII-A*. Bucharest: Humanitas Educational, 2000.
- Lazar, Liviu, and Viorel Lupu. *Istoria Romanilor Manual Pentru Clasa a VIII-A*. Romania: Teora, 2015.
- Manea, Mihai, and Bogdan Teodorescu. *Istoria Romanilor De La 1821 Pana in 1989 Manual Pentru Clasa a XII-A*. Bucharest: Editura Didactică și Pedagogică, 1994.
- . *Istoria Romanilor Epoca Moderna Si Contemporana Manual Pentru Clasa a XII-A*. Bucharest: Editura Didactică și Pedagogică, 1992.
- Oane, Sorin, and Maria Ochescu. *Istorie Manual Pentru Clasa VIII-A*. Bucharest: Humanitas Educational, 2001.
- Panaitescu, Petre P. *Istoria Romanilor*. Bucharest: Editura Didactică și Pedagogică, 1990.

Annexes

Annexe I : Certificat d'approbation éthique



N° de certificat
CERAS-2016-17-076-D

Comité d'éthique de la recherche en arts et en sciences

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche en arts et en sciences (CÉRAS), selon les procédures en vigueur, en vertu des documents qui lui ont été fournis, a examiné le projet de recherche suivant et conclu qu'il respecte les règles d'éthique énoncées dans la Politique sur la recherche avec des êtres humains de l'Université de Montréal.

Projet	
Titre du projet	Une minorité européenne sans histoire: le cas des Roms en Roumanie
Étudiante requérante	Dana Cotnareanu (), Étudiante à la maîtrise, FAS-Département de science politique
Sous la direction de	Magdalena Dembinska, professeure agrégée, FAS-Département de science politique, Université de Montréal

Financement	
Organisme	Centre d'excellence sur l'Union européenne
Programme	
Titre de l'octroi si différent	
Numéro d'octroi	
Chercheur principal	
No de compte	

MODALITÉS D'APPLICATION

Tout changement anticipé au protocole de recherche doit être communiqué au CÉRAS qui en évaluera l'impact au chapitre de l'éthique.

Toute interruption prématurée du projet ou tout incident grave doit être immédiatement signalé au CÉRAS.

Selon les règles universitaires en vigueur, un suivi annuel est minimalement exigé pour maintenir la validité de la présente approbation éthique, et ce, jusqu'à la fin du projet. Le questionnaire de suivi est disponible sur la page web du CÉRAS.

Martin Arguin, Président
Comité d'éthique de la recherche en arts
et en sciences
Université de Montréal

11 juillet 2016
Date de délivrance

31 août 2019
Date de fin de Validité

Annexe II : Formulaire d'informations et de consentement



FORMULAR DE INFORMARE ȘI CONȘIMȚĂMÂNT

« O minoritate europeană fără istorie: cazul romilor din România »

Cercetătoare studentă Dana Cotnăreanu, studentă la masterat,
Departamentul de Științe Politice, Université de Montréal

Director de cercetare: Magdalena Dembinska, profesoară asociată,
Facultatea de Științe Politice, Université de Montréal

Sunteți invitați să participați la un proiect de cercetare. Înainte de a accepta, vă rugăm să citiți cu atenție acest document care prezintă condițiile de participare la proiect. Nu ezitați să puneți întrebările pe care le considerați utile, persoanei care prezintă documentul.

A) INFORMAȚII PENTRU PARTICIPANȚI

1. Obiectivele de cercetare

Acest proiect are ca obiectiv înțelegerea mai bună a legăturilor dintre politica memorială din România și imaginea minorităților. Pentru atingerea acestui obiectiv, eu colectez punctele de vedere ale unor cetățeni români care sunt implicați, în mod direct sau indirect, în exprimarea memoriei naționale.

2. Participarea la cercetare

Participarea dumneavoastră consistă în a-mi acorda un interviu în care voi pune întrebări despre opiniile și percepțiile dumneavoastră despre istoria națională și modul în care este reprezentată în spațiul public. Acest interviu va fi înregistrat, cu permisiunea dumneavoastră, pe suport audio, în scopul de a facilita apoi transcrierea. Locul și ora interviului, care va dura aproximativ o oră, vor fi determinate în funcție de disponibilitatea dumneavoastră.

3. Riscuri și inconveniente

Nu există riscuri pentru a participa la acest proiect. Este posibil totuși, ca unele întrebări să reîneve amintiri nefericite. Puteți refuza în orice moment să răspundeți la o întrebare sau puteți să solicitați încheierea interviului.

4. Avantaje și beneficii

Veți contribui la o mai bună înțelegere a politicilor memoriale românești și a impactului acestora asupra imaginii minorităților din țară.

5. Confidențialitate

Informațiile personale pe care mi le furnizați pot fi asociate direct persoanei dumneavoastră **numai cu acordul dumneavoastră**. Totuși, puteți alege să păstrați informațiile personale confidențiale. Astfel, nici o informație care vă identifică într-un fel sau altul, nu va fi publicată. În plus, fiecărui participant îi va fi acordat un cod și numai directoarea de cercetare și subsemnata vom cunoaște identitatea codului. Informațiile vor fi păstrate într-un loc sigur. Înregistrările audio vor fi transcrise,

apoi vor fi distruse, precum orice altă informație cu caracter personal, șapte ani după încheierea proiectului. Numai detaliile care nu vă identifică vor fi păstrate după această perioadă.

6. Dreptul de retragere

Participarea dumneavoastră la acest proiect este voluntară și aveți posibilitatea să vă retrageți oricând printr-o notificare verbală, fără a fi nevoie să justificați decizia și fără consecințe pentru dumneavoastră. În cazul în care vă decideți să vă retrageți din cercetare, vă rugăm să contactați cercetătoarea la numărul de telefon indicat mai jos.

De asemenea, toate informațiile dumneavoastră personale pot fi distruse la cerere. Cu toate acestea, după începerea procesului de publicare, este imposibilă distrugerea analizelor și rezultatelor privind informațiile furnizate de dumneavoastră.

B) ACORDUL

Declarația participantului

- Înțeleg că pot solicita timp de gândire înainte de a da sau nu acordul cu privire la participarea mea la acest proiect de cercetare.
- Înțeleg ca pot pune întrebări echipei de cercetare și pot cere răspunsuri satisfăcătoare.
- Înțeleg că prin participarea mea la acest proiect de cercetare, nu renunț la nici un drept și nu eliberez cercetătorii de responsabilitățile lor.
- Am citit acest formular de informare și consimțământ și sunt de acord să particip la proiectul de cercetare.

Semnătura participantului: _____ Data : _____

Numele de familie : _____ Prenumele : _____

Angajamentul cercetătorului

Am explicat condițiile de participare la proiectul de cercetare. Am răspuns cu bună credință întrebărilor adresate și m-am asigurat că participant(a)ul a înțeles. Mă angajez, cu echipa de cercetare, să respect ceea ce a fost exprimat în acest formular de informații și de consimțământ.

Semnătura cercetătorului : _____ Data : _____
(sau reprezentantului)

Numele de familie : _____ Prenumele : _____

Pentru întrebări care se referă la studiu sau pentru a se retrage din cercetare, vă rugăm să contactați Dana Cotnareanu la numărul de telefon _____ sau prin email la _____

Pentru orice probleme cu privire la drepturile dumneavoastră sau responsabilitățile cercetătorilor în ceea ce privește participarea la acest proiect, puteți contacta Comitetul de Etică al Cercetării în Arte și Științe prin e-mail la _____ sau prin telefon la _____ sau vizitați site-ul web <http://recherche.umontreal.ca/participants~~state=definite>.

Orice reclamație referitoare la participarea dumneavoastră la această cercetare poate fi adresată la Ombudsmanul de la Université de Montréal, prin apel la numărul de telefon _____ sau prin e-mail la _____ **(Ombudsman accepta apeluri cu taxă inversă).**

Annexe III : La représentation de l'Holocauste en Roumanie

Tableau II. Liste des lieux de mémoire principaux en lien avec l'Holocauste en Roumanie.

Lieu de mémoire	Date	Initié par
Séminaire annuel de formation sur l'Holocauste et l'antisémitisme	2000	Yad Vashem (Israël)
Le 9 Octobre, le Jour national pour la commémoration de l'Holocauste	2004	La commission internationale pour l'étude de l'Holocauste en Roumanie présidée par Elie Wiesel et le président Ion Iliescu
Commission internationale pour l'étude de l'Holocauste en Roumanie- Rapport final	2004	La commission internationale pour l'étude de l'Holocauste en Roumanie présidée par Elie Wiesel et le président Ion Iliescu
L'histoire des juifs et de l'Holocauste – cours et manuel optionnel d'histoire	2007	La Fondation Ronald Lauder et l'INSHR-EW
L'histoire des minorités nationales en Roumanie – cours et manuel optionnel d'histoire	2008	Le centre régional PER et le DRI
Mémorial de l'Holocauste à Bucarest	2009	Centre pour la surveillance et le combat de l'antisémitisme en Roumanie (MCA Romania)
Le 2 août, le Jour commémoratif de l'Holocauste des Roms	2015	La Commission européenne
La loi 217/2015 qui modifie l'interdiction des organisations et symboles de nature fasciste, raciste ou xénophobe (la loi anti-légionnaire)	2015	Gouvernement roumain et l'INSHR-EW
Plaques commémoratives pour les juifs déportés dans les gares de train en Transylvanie et en Bucovine	2016	L'INSHR-EW
Le musée de l'Holocauste et de l'histoire des juifs à Bucarest	À venir	L'INSHR-EW, le musée mémorial de l'Holocauste à Washington, le Centre pour l'étude avancée de l'Holocauste, ainsi que le chef adjoint de la mission diplomatique des États-Unis à Bucarest

Annexe IV : Mémorial de l'Holocauste à Bucarest

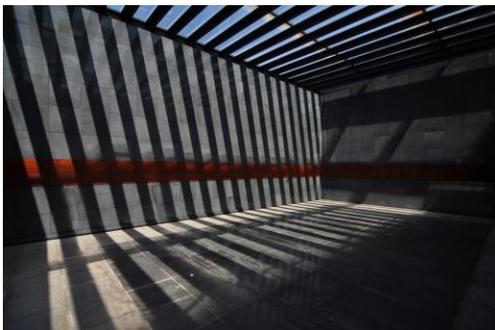
Figure 1. Représentation de l'étoile de David au Mémorial de l'Holocauste à Bucarest. C'est le symbole le plus communément associé au peuple juif.



Figure 2. La Colonne Commémorative contient une seule lettre hébraïque sur chaque côté qui, ensemble, épelle le mot ZACHOR « souvenir ».



Figure 3. Les murs qui portent les noms des victimes juives et roms de l'Holocauste.



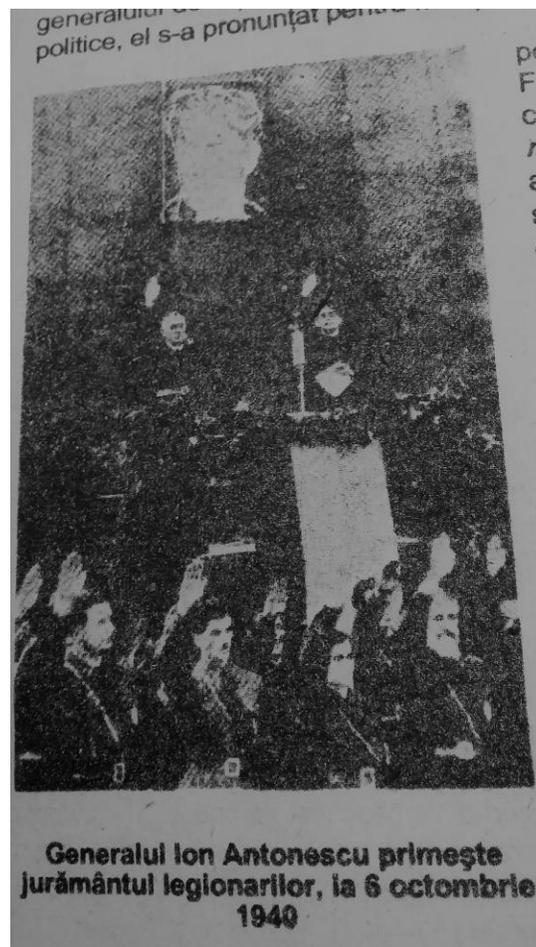
Annexe V : Mémorial de l'Holocauste à Bucarest pour les Roms

Figure 4. La roue à seize rayons symbolise l'héritage indien des Roms, leur pèlerinage et le feu.



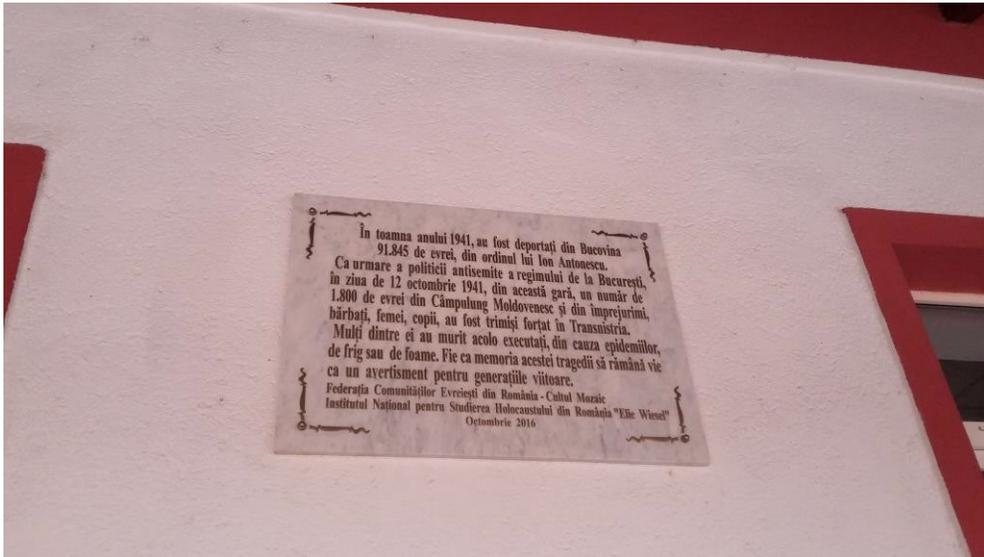
Annexe VI : Ion Antonescu

Figure 5. Représentation du Général Ion Antonescu qui reçoit le serment des légionnaires dans le manuel d'histoire pour la douzième année d'étude de 1994 (Manea et Teodorescu 1994, p. 334).



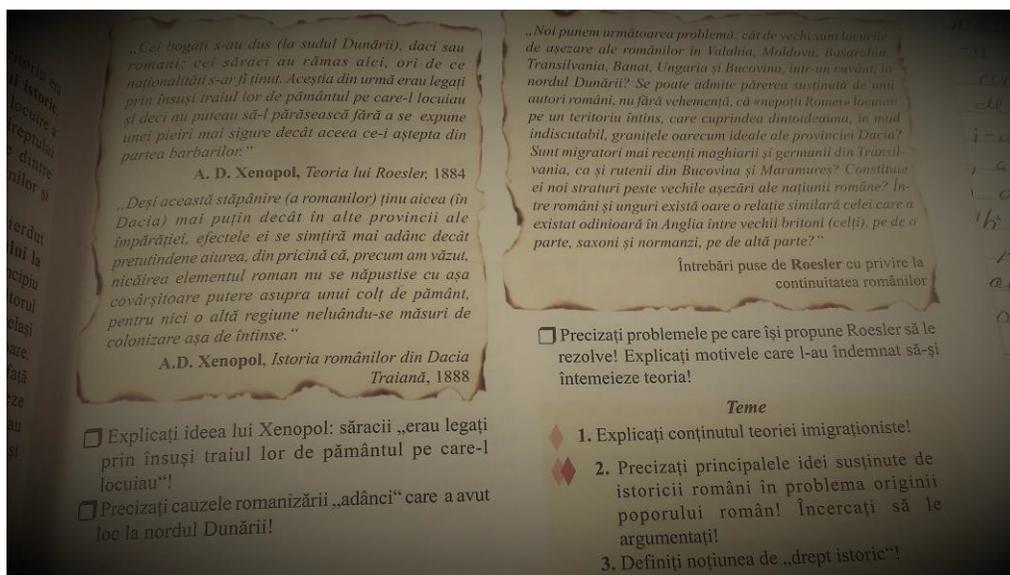
Annexe VII : Plaque commémorative pour les juifs déportés en 1941

Figure 6. Plaque commémorative pour les Juifs déportés en 1941 en Transnistrie dans une gare de train en Bucovine.



Annexe VIII : La théorie de la continuité et celle de l'immigration des roumains en Transylvanie

Figure 7. Une représentation de la théorie de la continuité et celle de l'immigration du peuple roumain en Transylvanie dans un manuel d'histoire pour la huitième année d'étude (Bajenaru, Paun, et Grosu 2001, p. 35). La théorie de l'immigration était soutenue par les historiens de l'Empire Austro-Hongrois, et particulièrement par Robert Roesler, tandis que la théorie de la continuité était soutenue par les historiens roumains, dont principalement A.D. Xenopol. Les deux théories font référence au droit historique, des Roumains ou des Hongrois, sur la Transylvanie.



Annexe IX : La colonne Trajane

Figure 8. Reproduction de la colonne Trajane au Musée national d'histoire de la Roumanie à Bucarest. Le symbole de la continuité des Roumains sur le territoire de la Dacie depuis l'antiquité.

